Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Rapport Nº 6690-COM

FILE COPY

Les Comores
Le Sentier ardu de la croissance économique
Le besoin d'ajustement

Le 14 août 1987

Région Afrique

FOR OFFICIAL USE ONLY

Document de la Banque mondiale

Le présent document fait l'objet d'une diffusion restreinte. Il ne peut être utilisé par ses destinataires que dans l'exercice de leurs fonctions officielles et sa teneur ne peut être divulguée sans l'autorisation de la Banque mondiale.

EQUIVALENCES MONETAIRES

Moyenne Annuelle

Les Comores appartiennent à la zone franc et de ce fait le franc comorien est directement lié au franc français (1 FF = 50 FC)

Année	FC I = $ EU	$ EU = FC
1982	0.00304	329
1983	0.00262	382
1984	0.00229	437
1985	0.00223	448
1986	0.00289	346
1987 (4 mois)	0.00332	301

Le taux de change utilisé dans ce rapport pour les projections est celui de 1986.

EXERCICE FINANCIER

1er janvier - 31 décembre

POIDS ET MESURES

Système métrique

1 kilomètre	=	0,62 mille
1 kilomètre carré	=	0,3861 mille
1 hectare	=	2,47 arpents
1 tonne	=	1,000 kilogrammes
1 kilogramme	=	2,2046 livres

Ce rapport a été établi à la suite du séjour aux Comores du 29 novembre au 20 décembre 1986 d'une mission de la Banque mondiale composée de:

M. DEVAUX	Chef de Mission
Mme. EAP	Economiste Générale
M. BUI QUANG	Balance des Paiements
M. BHEENICK	Programme d'Investissement Public
M. DEMANGEL	Finances Publiques
M. RAKOTOBE	Comptabilité Nationale

M. OUADRAOGO de la Banque islamique de développement s'est associé à cette mission du 13 au 20 décembre 1986. M. JEBRIN AL JEBRIN du Fonds saoudien pour le développement a participé aux discussions qui ont eu lieu entre les différents membres de la mission du 26 au 28 janvier 1987.

Mme. Virginia MINTER a assuré la responsabilité de la préparation matérielle de ce rapport.

Un certain nombre d'informations et des conclusions de ce rapport proviennent d'autres missions de la Banque mondiale.

Ce rapport a été discuté avec les autorités comoriennes du 19 au 23 juin 1987.

This document has a restricted distribution and may be used by recipients only in the performance of their official duties. Its contents may not otherwise be disclosed without World Bank authorization.

ABREVIATIONS ET SIGLES

$ EU	=	dollar des Etats-Unis
FC	=	franc comorien
FF	=	franc français
ha	=	hectare
kg	=	kilogramme
Km	=	kilomètre
BAD	=	Banque africaine de développement
BADEA	=	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BDPA	=	Bureau pour le développement de la production agricole
BID	=	Banque islamique de développement
BIRD	=	Banque internationale pour la réconstruction et le développement
CADER	=	Centre d'appui au développement rural
CARE	=	Coopérative de secours américain à toutes les parties du monde
CCCE	=	Caisse centrale de coopération économique
CEFADER	=	Centre fédérale d'appui au développement rural
CREDICOM	=	Société de crédit pour le développement des Comores
FAO	=	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED	=	Fonds européen de développement
FISE	=	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
IDA	=	Association internationale de développement
IRAT	=	Institut de recherche d'agronomie tropicale
ONICOR	=	Office national pour l'Importation et la commercialisation du riz
OPEP	=	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OPT	=	Office des postes et télécommunications
PAM	=	Programme alimentaire mondial
PIB	=	produit intérieur brut
PNUD	=	Programme des Nations Unies pour le développement
SCH	=	Société comorienne des hydrocarbures
SNI	=	Société nationale d'imprimerie
SNTA	=	Société nationale des transports aériens
SOCOTEL	=	Société comorienne d'hôtel
SOCOVIA	=	Société comorienne d'importation des viandes et des produits alimentaires
SONATRAM	=	Société nationale des transports maritimes
STAC	=	Société des tabacs et allumettes

BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale

- Problèmes et perspectives d'une économie insulaire de petite dimension. 162a-COM, 1979

- Les Comores: Situation économique actuelle et perspectives. 3432-COM, 1982

- Les Comores: Mémorandum sur le secteur de l'éducation. 5598-COM, 1983

- Les Comores: Mémorandum sur le secteur des télécommunications. 3918-COM, 1982

- Les Comores: Rapport sectoriel sur l'agriculture. 4368-COM, 1984

Autres documents de travail

R. Bheenick - Mise au point d'un programme d'investissement public au Comores. 15 avril 1987

P. Demangel - Les Comores: Comptes consolidés du Secteur public. May 1987

D. Bui Quang - Les Comores: Analyse et l'évolution de la Balance des paiements et Projections macroéconomiques. May 1987

Mission économique pour l'Afrique

R. Rakotobé - Rapport de Mission en République fédérale islamique des Comores, 21 novembre-20 décembre 1987

Gouvernement des Comores

Bilans et perspectives du développement. Juillet 1983

Bilan du plan intérimaire 1983-86. Janvier 1986

TABLE DES MATIERES

		Page
	RESUME ET CONCLUSIONS	i-vii
I.	INTRODUCTION	1
II.	EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE	3
	A. Une décélération de la croissance économique	3
	B. Une balance des paiements déficitaire	5
	C. Un déficit important des finances publiques	9
	D. Une meilleure gestion des entreprises publiques	12
	E. Monnaie et prix	14
III.	LES DONNEES DU DEFI COMORIEN	17
IV.	LES ORIGINES D'UNE CROISSANCE POTENTIELLE	21
	A. L'agriculture	21
	B. La pêche	28
	C. Le tourisme	29
	D. L'industrie	30
	E. L'éducation et la santé	33
V.	SUR LE SENTIER DE LA CROISSANCE	35
	A. L'esprit d'ajustement	35
	B. Le cadre macroéconomique	36
	C. Le programme d'investissement public	38
	D. Le financement des dépenses de l'Etat	41
	E. Les perspectives de la balance des paiements	44
	F. La nécessité d'un réaménagement de la dette	47
	G. Conclusion	48
	ANNEXE STATISTIQUE	

LISTE DES TABLEAUX

		Page
I	LES RESSOURCES DISPONIBLES ET LEURS EMPLOIS	4
II	INDICATEURS MACROECONOMIQUES, 1983-1986	5
III	RESUME DE LA BALANCE DES PAIEMENTS	7
IV	SITUATION CONSOLIDEE DES FINANCES PUBLIQUES	10
V	SITUATION CONSOLIDEE DES ENTREPRISES PUBLIQUES	13
VI	LES PROJECTIONS ECONOMIQUES 1985-1995	37
VII	LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PUBLIC	39
VIII	EQUILIBRE GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES 1987-1990	43
IX	PROJECTION DES EXPORTATIONS 1986-1995	44
X	PROJECTION DES IMPORTATIONS 1986-1995	45
XI	LA BALANCE DES PAIEMENTS, PROJECTIONS 1985-1995	46

INDICATEURS ECONOMIQUES des COMORES

Population de 1986 (millions): 0.407

PNB par habitant (1986) $ EU 310

Juillet 1987

	A. Composition du PIB (en %) (series en prix courants)				B. Taux de Croissance (en %) (series en prix constants)		
	1983	1984	1985	1986	1984	1985	1986
Produit interieur brut	100.0	100.0	100.0	100.0	4.2%	2.7%	2.1%
Agriculture	35.0	34.6	36.1	37.4	3.8%	4.8%	3.3%
Industrie	14.2	15.3	14.1	12.9	7.0%	-3.9%	0.4%
(Ind. manufacturieres)	3.6	3.7	3.7	3.7	7.3%	4.5%	8.1%
Services	50.8	50.0	49.8	49.6	3.7%	3.1%	1.8%
Balance des ressources	-26.2	-56.6	-38.8	-27.1	91.8%	-26.0%	-17.9%
Exportations B&SNF	19.8	9.0	17.4	16.4	-30.0%	67.0%	5.1%
Importations B&SNF	46.0	65.6	56.2	43.5	48.9%	-10.6%	-10.8%
Depenses totales	126.2	156.6	138.8	127.1	24.2%	-7.5%	-3.8%
Consommation totale	97.2	110.8	109.2	103.5	20.0%	1.4%	-3.7%
Consommation privee	68.7	82.5	79.4	75.9	26.2%	-1.2%	-3.1%
Consommation publique	28.4	28.3	29.8	27.6	4.9%	8.9%	-5.2%
Investissement	29.0	45.8	29.7	23.6	36.3%	-29.9%	-4.2%
FBCF	26.7	33.5	26.1	20.9	6.7%	-15.5%	-4.2%
Variations de stocks	2.3	12.3	3.6	2.7	..	-68.8%	-4.2%
Epargne interieure brute	2.8	-10.8	-9.2	-3.5	..	11.0%	66.9%
En millions de FC (a prix constants de 1985)							
Produit interieur brut	48083	50102	51437	52536			
Ajustment des termes de l'echange	1701	-912	0	333			
Revenus nets des facteurs	-1211	-1332	-1275	-1232			
Revenu national brut	48573	47858	50162	51637			
C. Indices des prix							
Cout de la vie							
Famille comorienne	84.6	94.6	100.0	108.3			
Famille d'expatriees	81.9	90.7	100.0	114.0			
Deflateur du PIB	88.4	93.7	100.0	107.1			
D. Autres indicateurs							
Taux de croissance							
Population	3.3	3.3	3.3	3.3			
Emploi	..	..	..	..			
PIB	..	4.2	2.7	2.1			
Consommation privee	..	26.2	-1.2	-3.1			

	1983-86
ICOR (moyenne aur la periode)	15.2

	Indice de Volume (1985 = 100):				Valeur a Prix Courants (millions de $ EU)			
E. Exportations de marchandises	1983	1984	1985	1986	1983	1984	1985	1986
Vanille	99.8	204.3	100.0	209.2	9.3	1.3	10.5	15.4
Girofle	101.4	97.4	100.0	52.6	8.3	4.1	3.1	1.9
Ylang-Ylang	80.3	83.6	100.0	89.3	1.5	1.3	1.5	1.7
Copra	105.5	75.3	100.0	4.5	0.2	0.1	0.1	.0
Autres exportations	28.4	15.7	100.0	135.2	0.2	0.1	0.6	1.0
Total des exportations FOB	105.3	43.7	100.0	98.1	19.5	6.9	15.7	20.0
F. Importations de Marchandises								
Aliments (riz et viande)	96.9	205.4	100.0	202.5	3.7	7.6	4.0	7.1
Produits petroliers	99.7	155.5	100.0	161.5	3.5	4.7	3.2	3.4
Autres	..	..	..	..	30.1	29.1	29.5	26.9
Total des importations CAF	..	..	..	..	37.4	41.4	36.8	37.3

G. Balance des paiements	(en millions de $EU)			
Exportations de B&SNF	21.6	8.6	18.0	23.6
Marchandises (FOB)	19.5	7.0	15.7	20.0
Services non-facteur	2.1	1.5	2.3	3.6
Importations de B&SNF	40.8	52.0	49.1	53.6
Marchandises (CAF)	37.4	42.4	38.7	37.3
Services non-facteur	3.3	9.5	10.4	16.3
Balance des ressources	-19.2	-43.4	-31.1	-30.0
Revenu des facteurs	-9.8	-17.8	-16.6	-14.9
(interets)	0.2	-0.3	-1.2	-0.8
Transferts courants	17.9	28.5	31.3	30.5
Balance courante	-11.1	-32.7	-16.3	-14.4
Emprunts a LT (nets)	18.5	23.1	20.4	18.6
Autres Capitaux	-3.6	0.6	-1.6	0.6
Erreurs et omissions	-1.5	1.5	5.1	1.0
Variations des reserves (le signe - indique un accroissement)	-2.4	7.6	-7.6	-5.8
En % du PIB				
Balance des ressources	-17.2	-40.3	-27.1	-18.5
Interets	0.2	-0.3	-1.0	-0.5
Balance courante	-9.9	-30.4	-14.2	-8.9
MEMO:				
Taux de change (FC/ $ EU)	381.06	436.96	449.26	346.3
PIB (mil. $ EU)	111.5	107.5	114.5	162.5

H. Operations budgetaires	En % du PIB 1983	1984	1985	1986	Taux de Croissance 1983 - 86	1983	1984	1985	1986
Recettes courantes	16.1	14.8	12.6	15.0	22.8%		1.3%	-6.6%	29.7%
Depenses courantes	33.0	32.0	33.9	33.2	32.9%		6.9%	16.0%	7.1%
Balence budgetaire courante	-16.9	-17.2	-21.2	-18.2	42.6%		12.3%	35.5%	-6.3%
Recettes en capital	.0	.0	.0	.0	0.0%		0.0%	0.0%	0.0%
Depenses en capital	16.7	21.5	18.1	12.4	-1.8%		42.2%	-8.1%	-24.8%
Deficit global	-36.9	-37.2	-41.2	-38.2	37.1%		11.3%	21.5%	1.3%
Dons	19.2	19.1	21.8	19.4	33.7%		10.0%	24.9%	-2.7%
Emprunts exterieurs	13.8	18.9	15.7	10.8	3.5%		51.2%	-8.7%	-25.0%
Emprunts locaux	3.9	-0.9	3.7	8.0	174.3%		-124.9%	-562.1%	138.0%

I. Flux de capitaux, de la dette exterieure et du service de la dette	Encours de la dette (millions $EU) 1983	1984	1985	1986	Service de la Dette (million $ EU) 1983	1984	1985	1986
Dette a long terme, garantie par l'etat	84.9	105.8	124.3	156.3	1.4	2.7	3.1	5.5
Creditaire off ciels	84.5	105.6	124.2	156.2	1.4	2.7	3.1	5.5
Emprunts multilateraux	75.5	92.7	108.5	134.7	1.3	2.6	3.0	4.9
dont BIRD	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
dont AID	10.2	14.1	18.7	24.2	0.1	0.1	0.1	0.1
Emprunts bilateraux	8.9	12.9	15.7	21.5	.0	0.1	0.2	0.7
Creditaurs privés	0.4	0.2	0.1	0.2	..	..	..	..
Fournisseurs	..	..	..	..	..	..	..	..
Marchés financiers	0.4	0.2	0.1	0.2	..	..	..	..
Dette a long terme, non garantie	..	..	..	..	..	..	..	..
Total de la dette a long terme	84.9	105.8	124.3	156.3	1.4	2.7	3.1	5.5
Ratios BIRD et AID								
Encours de la dette a long terme	100.0	100.0	100.0	100.0				
1. BIRD en % du total	0.0	0.0	0.0	0.0				
2. AID en % du total	12.1	13.3	15.0	15.5				
3. BIRD + AID en % du total	12.1	13.3	15.0	15.5				
Service de la dette a long terme	100.0	100.0	100.0	100.0				
1. BIRD en % du total	0.0	0.0	0.0	0.0				
2. AID en % du total	4.4	2.8	3.3	2.7				
3. BIRD + AID en % du total	4.4	2.8	3.3	2.7				
Ratio Encours/ Exportations								
1. Dette a long terme/exportations	393.6	1230.8	689.9	662.4				
2. Credit du FMI/exportations	..	..	..	..				
3. Dette a court terme/exportations	..	..	..	..				
4. Total/exportations	393.6	1230.8	689.9	662.4				
Ratio Encours/ PIB								
1. Dette a long terme/PIB	76.1	98.5	108.6	96.2				
2. Credit du FMI/PIB	..	..	..	..				
3. Dette a court terme/PIB	..	..	..	..				
4. Total/PIB	76.1	98.5	108.6	96.2				
Ratio Service de la dette/exportations								
1. Dette a LT, garantie par l'etat	6.3	25.0	15.0	20.0				
2. Dette a LT, non garantie	..	..	..	..				
3. Dette a LT	6.3	25.0	15.0	20.0				
4. FMI	..	..	..	..				
5. Interets de la dette a CT	..	..	..	..				
6. Total (LT)	6.3	25.0	15.0	20.0				
3. Dette a court terme/exportations	..	..	..	..				

RESUME ET CONCLUSIONS

i. Les principales caractéristiques des Comores peuvent être résumées comme suit: un petit pays dont les difficultés sont exacerbées par le morcellement en plusieurs îles, une population très jeune dont le nombre augmente rapidement d'où une forte densité de la population. Un mauvais état sanitaire et un taux élevé de malnutrition sont responsables pour une espérance de vie limitée à cinquante-quatre ans. Un faible niveau d'instruction qui se traduit par un faible niveau d'activité, un niveau de chômage élevé et une très forte dépendance vis à vis de l'assistance technique. L'absence de ressources naturelles, l'éloignement du reste du monde, et une vulnérabilité aux calamités naturelles et aux chocs extérieurs accentuent les difficultés auxquelles ont à faire face les responsables de l'économie comorienne.

ii. Les Comores sont un des pays les plus pauvres du monde. En dépit d'une aide extérieure importante (environ 130 dollars des Etats-Unis par habitant), le produit intérieur brut par habitant n'est que de l'ordre de 300 dollars des Etats-Unis.

iii. Si l'on regarde l'avenir, il est clair que la stratégie économique et financière doit être adaptée aux conditions propres auxquelles ont à faire face les Comores. Une réalité dont il faut tenir compte est la charge importante du service de la dette à laquelle le pays doit faire face. Il y a donc lieu, d'une part, de mobiliser davantage de ressources intérieures en augmentant les recettes fiscales et de réduire les dépenses lorsque ceci est possible. (Les dépenses directement financées par le Gouvernement comorien sont bien souvent insuffisantes pour permettre le fonctionnement du mécanisme de l'état.) Un effort de stabilisation et de remise en ordre des finances publiques est indispensable. C'est la clef de toute solution d'avenir. Le Gouvernement a déjà pris conscience de cette situation et le budget pour 1987 reflète cette détermination. Cette politique d'austérité reflète à la fois le désir du Gouvernement de réduire progressivement le déficit (de 39% du PIB en 1985 à 25% du PIB en 1987) et la disponibilité réduite de l'aide de certains bailleurs de fonds.

iv. La remise en ordre de la situation financière est impérative, mais il est difficile pour le Gouvernement de s'attaquer à cette tâche tout seul. L'aide de la communauté internationale est indispensable et l'on ne peut espérer que les Comores puissent fonctionner si l'aide qui jusqu'à maintenant assurait entre 40 et 50% des dépenses courantes de l'Etat venait à disparaître. Il y a lieu d'organiser un effort concerté pour négocier le montant de cette aide dans le cadre d'un programme indicatif pluriannuel et du budget annuel de l'Etat. D'autre part, il est difficile d'arrêter les investissements publics, tout au plus peut-on les réduire. La solution est un emploi plus rationel des ressources mises à la disposition de l'Etat et l'application de critères économiques stricts dans le choix de ces investissements.

v. S'il est clair que les mesures de réforme et d'austérité sont indispensable pour une remise en ordre de l'économie et des finances des Comores, ces mesures en elles seules ne peuvent permettre une reprise de la croissance économique. Des mesures d'ajustement à plus long terme sont nécessaires pour créer le cadre du développement économique. Les rendements des cultures de rentes traditionnelles doivent être améliorés et des mesures doivent être prises pour encourager le développement de nouvelles cultures de rente. La priorité doit être donnée à la sécurité alimentaire en maximisant le revenu de chaque parcelle de terrain. Il y a lieu de prendre des mesures pour modifier les habitudes de consommation et encourager la consommation de produits alimentaires nationaux. Les circuits de commercialisation doivent être améliorés pour assurer une meilleure distribution des produits nationaux sur les marchés à un moindre coût. Enfin à long terme les Comores doivent s'engager vers la voie d'une industrialisation essentiellement tournée vers l'exportation.

vi. L'agriculture est le principal secteur de l'économie; elle contribue pour 40% du PIB et emploie environ 80% de la population active. Les habitudes de consommation alimentaire de la population ont évolué en faveur du riz introduit pendant la colonisation française et qui, à l'heure actuelle, constitue la principale denrée alimentaire. Bien qu'occupant un tiers des surfaces consacrées aux cultures vivrières, la production nationale du riz ne satisfait que 10% des besoins de la population, et le reste doit être importé. Le rendement du riz de montagne est particulièrement faible (paddy 300kg/ha) et il est souhaitable de décourager sa culture qui contribue largement à l'érosion des sols. Le prix de vente du riz comporte une taxe implicite qui devrait décourager la consommation, puisque le prix au consommateur est trois fois plus élevé que le prix mondial. Il est particulièrement important de décourager la production de riz local non-économique, et d'assurer une augmentation des cultures vivrières locales. En tout état de cause il serait désirable de procéder à une étude plus approfondie de ces problèmes de prix et de commercialisation des produits alimentaires. En même temps, il serait désirable de continuer d'améliorer les méthodes de culture des autres produits traditionnels (manioc, patates douces, bananes, arbres à pain, ambrevades, ambériques ...) en développant la recherche agricole sur ces produits et en encadrant les paysans par un service de vulgarisation formé aux techniques de culture de ces produits.

vii. Le rapport sectoriel agricole de la Banque mondiale de 1984 indiquait clairement que l'occupation des sols était loin d'être optimale pour assurer aux paysans et au pays le revenu maximum. Le revenu par hectare tiré de cultures de rente est bien supérieur à celui des cultures vivrières. Il y a lieu d'encourager les cultures de rente, mais malheureusement la demande internationale pour les cultures de rente traditionnelles (l'ylang ylang, la vanille, et le girofle) est telle qu'une augmentation de production ne se traduit pas nécessairement par une augmentation de revenu. Il est donc particulièrement urgent d'introduire de nouvelles cultures de rente et de diversifier la production agricole. Les épices (poivre, cannelle, cardamum) et certains fruits tropicaux (lychées, corosol) de l'Océan indien semblent offrir de bonnes possibilités.

viii. Une bonne partie de la population ne dispose pas de terres alors que de grands domaines restent à l'abandon. Il serait urgent d'arriver à un accord avec les propriétaires de ces domaines pour que l'on procède soit à une remise en état et une modernisation des exploitations soit à une redistribution des terres.

ix. L'absence ou la faiblesse des circuits de commercialisation (qu'il s'agisse des produits agricoles ou des produits de la pêche) sont en grande partie responsables des difficultés d'approvisionnement. Il y aurait lieu d'encourager l'initiative privée. Pour cela il serait souhaitable d'établir une loi cadre pour définir le rôle des coopératives de distribution et de les encourager en leur facilitant l'accès au crédit et modifiant les habitudes d'accès aux marchés qui empêchent les nouveaux venus et la vente directe des produits par les producteurs.

x. L'économie comorienne est fragile et les perspectives de croissance pour les prochaines années sont limitées. Les rendements des cultures vivrières sont bas, la demande internationale pour les cultures de rente traditionnelles est pour le moins maussade. Les perspectives de développement d'une industrie de tourisme sont limitées pour les prochaines années. Le développement d'une industrie à fort coéfficient de main-d'oeuvre tournée vers l'exportation semble la perspective la plus sérieuse à long terme. Le Gouvernement doit adopter d'urgence des mesures plus attrayantes pour attirer l'investissement étranger. Le Code des investissements doit être revu pour offrir des avantages plus attrayants aux investissements étrangers. Une campagne de propagande et de publicité dans les pays susceptibles d'investir doit être entreprise et enfin les procédures d'agrément doivent être simplifiées. Dans l'immédiat (les 5 ou 6 prochaines années), il serait irréaliste d'escompter un effet quelconque de ces mesures sur l'économie et il est probable que la croissance économique stagnera autour de 3-3,5% pour cent par an, soit l'équivalent du taux de croissance annuel de la population.

xi. Le Code des Investissements doit être revisé pour le rendre aussi attractif que dans des pays de la zone de l'Océan indien qui ont réussi à attirer des industries à fort coéfficient de main-d'oeuvre tournée vers l'exportation. Les procédures d'agrément doivent être accélérées et une prospection systématique des investissements étrangers doit être entreprise auprès des pays soit qui ont à faire face à des quota d'importations restrictifs, soit dont les minorités industrielles sont menacées dans leur suivie politique et pourraient être intéressés à émigrer vers des pays qui leur offront des garanties politiques raisonnables en échange de nouveaux investissements créateurs d'emplois.

xii. Un des handicaps importants à surmonter est la faiblesse des cadres de l'administration. Les salaires sont bas et par le passé ont bien souvent été versés avec plusieurs mois de retard. De telles conditions ne sont pas propices au fonctionnement de l'administration et ne permettent pas de motiver les cadres. Avec près de 8.000 employés, l'Etat est le plus gros employeur mais bien souvent ceux-ci n'ont pas les qualifications suffisantes. Pour augmenter raisonnablement les salaires des fonctionnaires jugés indispensables, il faudrait réduire les effectifs dans des proportions telles que le coût de cette opération serait socialement et politiquement difficile. Le Gouvernement doit continuer

ses efforts pour revoir le statut individuel de chacun des employés, simplifier les statuts, et supprimer les catégories décisionnaires, auxiliaires, et bénévoles qui alourdissent les services administratifs. En même temps on pourrait envisager de recruter hors statut une équipe spéciale composée de comoriens de haut niveau appuyée par quelques expatriés pour assurer les fonctions essentielles dans des ministères clefs tels que l'Economie, les Finances, le Plan et la Production. Cette équipe serait dôtée d'équipements appropriés et serait appuyée par quelques cadres subalternes d'un niveau suffisant. Vues les difficultés financières du Gouvernement, le coût de cette opération devrait être pris en charge par l'aide internationale, au moins pour les prochaines années. Certains responsables gouvernementaux ont émis des objections: ils craignent que la création de cette équipe ne détruise les efforts entrepris pour reformer la fonction publique, et que de plus les membres de cette équipe soient isolées et ne bénéficieront pas de l'appui de leurs collègues et éventuellement soient mis à l'écart de l'ensemble de l'administration.

xiii. Comme toutes les petites îles, les Comores dépendent fortement de l'assistance technique. L'exiguité ne permet pas d'assurer une panoplie complète des talents et il y a lieu de faire appel à des techniciens étrangers. Malheureusement, bien souvent les assistants techniques permanents sont mal utilisés; ils n'ont pas de contre-partie comoriens et le découragement et l'apathie les gagnent au bout d'un certain temps. Ce qui fait que leur efficacité est bien souvent réduite. Il y aurait lieu de procéder à un examen critique de l'assistance technique et d'envisager l'institution de missions d'assistance technique de courte durée chaque fois que cela est possible.

xiv. La faiblesse de l'administration comorienne est telle que dans un souci d'efficacité à court terme les bailleurs de fonds ont souvent mis en place une structure parallèle en créant des cellules de gestion de projet. La structure CEFADER/CADER est un exemple, mais le même phénomène se reproduit dans d'autres secteurs (santé, éducation, etc.). Il serait préférable de renforcer l'appareil administratif de l'Etat et d'améliorer sa productivité plutôt que de multiplier les institutions.

xv. Le système CEFADER/CADER institué en 1980 exerce les fonctions qui sont celles du Ministère de l'agriculture dans les autres pays. L'examen critique de l'ensemble CEFADER/CADER montre que la prolifération des activités dont il a acquis la responsabilité a transformé une institution dynamique en un organisme qui semble difficile à contrôler. La structure CEFADER/CADER gère le projet cocotier et le projet de développement rural financé par l'IDA, ainsi que le projet maïs financé par le FED. Elle reçoit une aide de la Caisse centrale et du FAC qui fournissent un certain nombre d'assistants techniques. CARE, l'UNICEF, la FAO, et le PAM financent toutes sortes d'activités: l'aide ménagère, la promotion de la femme, l'amélioration du régime alimentaire, la conservation du sol et la lutte contre l'érosion ainsi que le crédit aux petits agriculteurs. La multiplicité des sources d'aide, chacune avec leurs conditions propres, suscite une multitude de problèmes administratifs et budgétaires qui nuisent au fonctionnement harmonieux des services de vulgarisation agricole. Les activités non directement liées aux services de vulgarisation agricole doivent être rattachées aux

différents ministères concernés tels que la santé et la population, l'éducation ainsi que la Banque de développement.

xvi. Le fait que certains agents de CEFADER/CADER soient payés directement sur différents programmes d'aide ou reçoivent un supplément de salaire de certains bailleurs de fonds crée un certain nombre de différences entre les divers membres d'un même service. Ceci souligne la nécessité, pour les différents bailleurs de fonds, de coordonner leur aide dans le cadre d'un programme de travail intégré élaboré par le Gouvernement avec l'aide des principaux bailleurs de fonds.

xvii. L'un des problèmes critiques auquel ont à faire face les Comores est leur dépendance vis à vis de l'aide extérieure. L'aide extérieure assure entre 40 et 60% des dépenses courantes de l'Etat. Certes, le Gouvernement doit faire un effort considérable pour mobiliser une part plus importante des ressources financières nationales, mais il est aussi évident qu'il n'y a pas de solution miracle à court terme et que l'aide étrangère devra continuer à un niveau élevé pour les dix ou quinze prochaines années.

xviii. Certes, l'avenir économique des Comores dépend d'une aide financière et technique importante, mais elle dépend aussi de la volonté du Gouvernement de remettre de l'ordre dans les finances publiques. Il y a lieu d'augmenter les recettes et de réduire les dépenses. L'effort pincipal doit porter sur la mobilisation des revenus intérieurs, et l'augmentation des recettes fiscales. Les impôts doivent être perçus et la base d'imposition correctement estimée. La réforme de l'Administration générale des impôts et l'amélioration de l'administration des douanes vont dans ce sens, mais ces efforts doivent être intensifiés. Dans l'immédiat un certain nombre de mesures sont nécessaires pour augmenter les recettes et réduire les dépenses.

a. La taxe sur le chiffre d'affaires sera effectivement perçue et payée par tous les contribuables.

b. L'impôt sur les bénéfices distribués sera perçu après vérification des comptes des entreprises.

c. Le Gouvernement intensifiera ses efforts pour réduire la contrebande et continuera à améliorer le fonctionnement de l'administration des douanes.

d. Le Gouvernement instituera une taxe de 100% sur le riz et sur les hydrocarbures pour éponger une partie de la rente entre le prix intérieur et le prix mondial.

e. Les dépenses de personnel n'augmenteront pas plus vite que le taux d'inflation.

f. Les dépenses d'assistance technique seront progressivement réduites dans la mesure où un certain nombre de postes occupés par des expatriés seront progressivement remplis par du personnel comorien.

g. En ce qui concerne les entreprises publiques, le Gouvernement procèdera à la liquidation de SOCOVIA et mettra en application le plan de redressement préparé pour l'Office des postes et télécommunications et l'Electricité et eau des Comores par les services de l'assistance technique française. De plus, la gestion des entreprises publiques doit être améliorée. Il est indispensable de procéder à un audit complet des différentes entreprises et d'apurer les arriérés de dettes et de les consolider sous forme de dettes à long terme.

xix. Dans ces conditions, le déficit en compte courant du Gouvernement passerait de 9,9 milliards de FC en 1986 à 10 milliards de FC en 1990, soit en pourcentage du PIB une baisse de 19% à 17%. Les revenus consolidés du Gouvernement central, des gouvernorats, de la caisse de stabilisation augmenteraient d'environ 7% en terme réel chaque année, et passerait de 8,4 milliards de FC en 1986 à 14 milliards de FC en 1990. En revanche, les dépenses courantes n'augmenteraient que de 1% en moyenne en terme réel et passeraient de 18,3 milliards de FC en 1986 à 24 milliards de FC en 1990.

xx. Au lendemain de l'indépendance les Comores se trouvaient pratiquement sans infrastructure et l'une des priorités du Gouvernement a été de rattraper le retard. La disponibilité du financement semble avoir été le principal critère de selection des projets. Les responsables comoriens considéraient que vu l'ampleur des besoins, il n'y avait pas lieu de décourager les bonnes volontés. Le résultat, à l'heure actuelle, est que un certain nombre d'investissements sont surdimensionnés ou non productifs et que le pays a contracté une dette extérieure à laquelle il n'est pas en mesure de faire face. Il est impensable d'arrêter les investissements publics, tout au plus peut-on les réduire; la solution est un emploi plus rationel des ressources mises à la disposition de l'Etat et l'application de critères économiques stricts dans le choix des investissements.

xxi Si le Gouvernement s'engage résolument dans la voie d'une industrialisation tournée vers l'exportation et adopte une politique agressive pour encourager la diversification des cultures de rente et modifier les habitudes alimentaires de la population sur les bases des politiques préconisées, la croissance économique pourrait progressivement s'accélérer de 2,6% en 1987 à 4,5-5% en 1995. Dans le court terme, l'agriculture continuera à rester le principal secteur d'activité économique et la croissance dans ce secteur continuera à refléter l'effet des projets maïs et cocotier. La croissance des dix années suivantes dépend, là aussi, du succès de la politique de diversification agricole que se doit de poursuivre le Gouvernement. Compte tenu de la faiblesse du secteur manufacturier à l'heure actuelle, un taux de croissance de 9 ou 10% par an au cours des prochaines 5 années représente déjà un effort considérable. Si le Gouvernement adopte une stratégie pour attirer les investisseurs étrangers et pour encourager les industries d'exportation, en revanche, on pourrait espérer, au vu de l'expérience, une croissance accélérée au cours des 10 années suivantes. Un taux de croissance de 10-15% par an ne serait pas alors impossible à réaliser, vu la faible importance du secteur à l'heure actuelle. Toutefois, compte tenu des

possibilités limitées de croissance du secteur de la construction sérieusement affecté par le ralentissement des investissements et d'une croissance modérée de la production d'eau et d'électricité, la croissance du secteur industriel a été projetée avec une accélération de 4,6% en 1987 à 5% en 1995. La croissance projetée dans le tourisme correspond à un effort de la part des 2 sociétés hôtelières pour assurer le remplissage des hôtels en convaincant les différents organisateurs de voyage dans la zone le l'Océan indien d'inciter leur clients à passer quelques jours aux Comores dans le cadre de leur séjour.

xxii. Les projections de finances publiques et les projections de balance des paiements montrent que le service de la dette (ratio du service de la dette atteint entre 30 et 35% entre 1987 et 1995 alors qu'il n'était que de 20% en 1986) dépasse la capacité financière de l'Etat comorien, même si les chiffres du ratio du service de la dette sont relativement faibles en comparaison avec ceux de certains pays d'Amérique du sud ou d'Afrique. Toutefois pour maintenir une image financière extérieure correcte, il est indispensable que le Gouvernement gère ses ressources de façon à éviter que le service de la dette ne soit payé avec des retards souvent considérables.

xxiii. Les perspectives de balance des paiements pour les prochaines années continuent à demeurer ternes. La demande mondiale anticipée pour les produits traditionels restera maussade et en dehors d'une reprise du cycle du girofle, on ne s'attend pas à une amélioration sensible des possibilités d'exportations. Les importations en revanche continueront d'augmenter à un rythme plus élevé que le taux de croissance des exportations. Le service de la dette augmentera le besoin de capitaux nécessaires pour financer le déficit des ressources et on estime que, pour 1988-1990, les Comores auront besoin d'environ $60-65 millions pour équilibrer leur balance des paiements. Ces fonds continueront à provenir pour une bonne part des transferts publiques, de l'aide bilatérale, de l'assistance technique, et des décaissements du pipeline de projets en cours. Le volume de nouveaux prêts à contracter chaque année serait de l'ordre de $25 millions.

xxiv. En conclusion, le sentier du développement est particulièrement ardu et requiert des efforts et des sacrifices soutenus, tant de la part du peuple comorien que de la communauté internationale. Il est important d'arriver à un accord entre le Gouvernement comorien et les pays et institutions amis ce que l'on appelle en anglais "a compact". Il est important d'adopter, dès aujourd'hui, une politique d'austérité et de rigueur pour tirer parti au mieux des ressources disponibles qu'elles soient nationales ou étrangères sur la base des mesures de réformes et d'austérité mentionnées plus haut que le Gouvernement comorien s'engage à mettre en vigueur. Il serait nécessaire, en contrepartie de cet effort, que les pays et les institutions amis qui ont répondu généreusement à l'appel des Comores au lendemain de l'indépendance fasse un effort particulier soit pour oublier la dette (qui, après tout, ne représente que des montants relativement faibles) soit pour prendre des mesures imaginatives pour alléger le fardeau de cette dette (comme par exemple dépôt à long terme de fonds à la Banque Centrale ou subventions budgétaires annuelles d'un montant équivalent au service de la dette). En outre, les bailleurs de fonds devraient s'engager à assurer un certain

volume d'aides nouvelles assorties de conditions exceptionnelles (dons ou quasi dons) de façon à ne pas alourdir davantage la charge du service de la dette à laquelle ont à faire face les comoriens. Le développement des Comores est une opération de longue haleine et le choix des politiques économiques aujourd'hui conditionne le futur, même si les fruits de ces politiques ne se matérialisent qu'au bout de plusieurs années.

I - INTRODUCTION

1.1 Ce rapport est le troisième rapport économique préparé par la Banque mondiale sur les Comores. Le premier "Problèmes et perspectives d'une économique insulaire de petite dimension" (1979) donnait une description générale du pays et présentait les principaux problèmes auxquels il avait à faire face au lendemain de l'indépendance. Le second "Situation économique actuelle et perspectives" (1982) établi à partir des conclusions d'une mission économique effectuée à la fin de 1980 s'efforçait, en dépit de la mauvaise qualité des données statistiques, de présenter une image quantitative de l'économie des Comores et de ses perspectives de développement. Le présent rapport a pour objet de présenter une analyse des tendances de l'évolution économique récente et de formuler les grandes lignes d'une stratégie de développement, tout en tenant compte du besoin impératif pour le Gouvernement d'adopter une politique de redressement économique et de stabilité financière. Toutefois ce rapport n'a pas l'ambition de présenter une vue exhaustive des Comores; le lecteur se réfèrera aux rapports précédents pour plus de détails.

1.2 L'archipel des Comores se compose de quatre îles principales, Grande Comore, Anjouan, Mohéli, et Mayotte, qui occupent une position stratégique au nord du Canal du Mozambique, à égale distance entre les côtes d'Afrique et celles de Madagascar. Mayotte est encore sous administration française. Dans ce rapport lorsque l'on se réfèrera à la République Fédérale Islamique des Comores ou aux Comores plus simplement, Mayotte sera exclue, à moins d'indication contraire.

1.3 D'origine volcanique récente, les îles ont un relief très accidenté. Le sommet du Kartala en Grande Comore est à 2.300 m et le Mtingui à Anjouan atteint 1.575 m. Elles bénéficient d'un climat maritime et de microclimats: tropical en bordure de mer et plus frais en altitude. La pluviométrie importante (plus de deux mètres par an) et la richesse du sol volcanique sont responsables de la végétation abondante et luxuriante qui prévaut dans les trois îles. Toutefois elles subissent les effets des cyclones tropicaux fréquent dans cette zone de l'Océan indien.

1.4 La population comorienne est le produit des diverses invasions qui ont déferlé sur le pays au cours des âges: africains, arabes, perses, et sakalaves. L'occupation de Mayotte en 1843 marque le début de la colonisation française. Rattachées à Madagascar en 1908, les Comores n'obtiennent le statut de colonie qu'en 1946. Le processus d'indépendance n'a effectivement commencé qu'en 1973 avec la signature de l'accord Franco-Comorien qui prévoyait l'organisation d'un référendum dans les cinq ans. Toutefois ce processus, précipité par l'indépendance proclamée unilatéralement en 1975, fut marqué par une série de troubles politiques qui ont affecté le pays jusqu'à la chute du Gouvernement Soilih en 1978.

1.5 L'adoption de la Constitution par référendum en octobre 1978 marque le retour à la stabilité politique. Toutefois, les cicatrices laissées par la période 1975-78 ont contribué à aggraver les difficultés économiques auxquelles a dû faire face le pays. Pour permettre une réintégration de Mayotte, restée sous administration française, la Constitution de 1978 prévoie la fédération des gouvernorats des trois îles,

véritables entités territoriales autonomes. Pour remédier aux tendances séparatistes qui se faisaient jour au sein des conseils des îles et assurer une harmonisation de la gestion nationale et une distribution équitable des ressources budgétaires, des modifications institutionelles ont été apportées à la constitution en 1982. Les pouvoirs du Gouvernement fédéral ont été élargis, et le partage des responsabilités entre les gouvernorats et le Gouvernement fédéral a été défini de façon plus précise. Les gouverneurs des îles ne sont plus élus mais nommés par le Président de la République sur proposition du conseil de chacune des îles. Les recettes fiscales sont maintenant collectées par le Gouvernement fédéral et les gouvernorats en revanche reçoivent une allocation budgétaire. Enfin les fonctionnaires ne relèvent plus des différents gouvernorats mais du Gouvernement fédéral qui assure leurs traitements.

1.6 Dans le second rapport "Situation économique actuelle et perspectives" (1982) les Comores émergeaient des troubles politiques qui avaient suivi l'indépendance. On assistait à une reprise de l'activité économique grâce à la normalisation des relations bilatérales avec la France et la reprise d'une aide budgétaire substantielle. La création d'emplois et la reconstitution des services administratifs donnaient une forte impulsion à la demande interne.

1.7 Une certaine inquiétude se manifestait en ce qui concernait la capacité des Comores à servir la dette extérieure. Il n'était pas évident que le Gouvernement soit en mesure de faire face au service de la dette contractée pour financer les dépenses d'infrastructure routière entreprises et les travaux d'aménagement et de construction de ports envisagés par le Gouvernement alors que les perspectives d'exportations demeuraient maussades et les besoins de la population ne pouvaient être satisfaits que par une croissance importante des importations.

1.8 Ce rapport indiquait aussi que pour les prochaines années les Comores continueraient à dépendre de l'assistance financière et technique étrangère et soulignait la nécessité pour le Gouvernement d'augmenter sensiblement ses recettes fiscales pour faire face à ses dépenses courantes.

1.9 Après une présentation rapide de l'évolution économique récente (Chapitre II), le rapport analyse les principales contraintes au développement de l'économie (Chapitre III). Une analyse des différents secteurs susceptibles de servir de moteur à la croissance est présentée au Chapitre IV. Le Chapitre V passe en revue les perspectives de court et moyen terme pour l'économie, les conséquences sur le plan financier et les différentes conclusions en ce qui concerne les politiques économiques à suivre.

1.10 Les informations statistiques disponibles aux Comores sont souvent inexistantes et la qualité de l'information est peu fiable. Le présent rapport s'est efforcé de faire la synthèse des informations disponibles, de les traiter pour les rendre homogènes et cohérentes, mais les ressources humaines disponibles bien souvent n'ont pas permis d'améliorer les informations de base. Un effort considérable devra être entrepris à l'avenir par le Gouvernement et la communauté internationale pour améliorer la qualité des données statistiques et financer un certain nombre d'enquêtes indispensables.

II - EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

A. Une décélération de la croissance économique

2.1 La période 1983-1986 a été marquée par une décélération de la croissance économique. Les investissements d'infrastructure, qui avaient été le moteur le plus puissant de la croissance des années précédentes, se sont considérablement ralentis vers la fin de la période quand quelques projets de grande envergure ont été achevés. Cette baisse s'est répercutée directement sur la croissance du produit intérieur brut qui a progressivement diminué de 4,2% en 1984 à 2,7% en 1985. Les premières indications pour 1986 indiquent une croissance de 2,1% seulement.

2.2 La baisse des investissements en infrastructure s'est traduite par une baisse accélérée de l'activité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics dont la part dans le PIB diminue de 9,8% en 1983 à 8,3% en 1986. Cette baisse a été compensée par l'augmentation de la production agricole et de la pêche qui constitue le facteur essentiel de la croissance. Bien qu'il n'existe pas de statistiques agricoles fiables, on estime que la production de maïs a cru de 2700 tonnes en 1983 à 3900 tonnes en 1986 et l'on enregistre une augmentation sensible de la production des diverses denrées agricoles qui reflète une certaine amélioration de la commercialisation de ces produits, et les efforts de la vulgarisation agricole appuyée par les projets du FED, de la CCCE et de l'IDA. Un mouvement similaire se décèle au niveau de l'élevage et de la pêche. La production d'oeufs et de volaille a augmenté sous l'effet combiné du projet maïs et des projets d'aviculture financés par le FED tandis que la production de poisson a augmenté d'environ 7% par an encouragée par un projet japonais. Bien que d'importance très faible, le secteur industriel y compris la production d'eau et d'électricité a augmenté de près de 7% par an.

2.3 Le Tableau I résume l'évolution des principaux agrégats économiques au cours de la période 1983-1986. La décélération du Produit Intérieur Brut combinée à la faible croissance des importations se traduit par une décélération du total des ressources disponibles dans l'économie qui entraine une décélération sensible de la consommation et une baisse considérable du niveau de l'épargne qui, égale à 4% du PIB en 1983, devient négative à partir de 1984.

TABLEAU I - LES RESSOURCES DISPONIBLES ET LEURS EMPLOIS

	1985 (Millions de FC)	1985 En % du PIB	Variations Annuelles[1]/ 1984 (%)	1985 (%)	1986 (%)	Taux de Croissance Annuelle[1]/ 1983-86 (%)
Agriculture	18577	36,0	3,8	4,8	3,3	4,0
Industrie, eau, électricité	2360	4,6	7,9	5,1	6,9	6,7
Batiments, Travaux Publics	4877	9,5	6,6	-7,7	-2,7	-1,5
Commerce, Hotels, Rest.	13147	25,5	5,1	3,7	3,1	4,0
Administration Publique	9442	18,4	2,7	1,9	0,7	1,8
Autres Services	3034	6,0	0,6	4,7	-0,4	1,6
Produit Intérieur Brut	51437	100,0	4,2	2,7	2,1	3,0
Déficit des Ressources	19966	38,8	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Exportations B&SNF	8943	17,4	-30,0	67,2	5,1	7,0
Importations B&SNF	28909	56,2	48,9	-10,6	-10,8	5,9
Total des Ressources Disponibles	71403	138,8	24,0	-7,0	-3,8	3,5
Consommation	56151	109,2	20,0	1,4	-3,8	5,5
Publique	15310	29,8	4,9	8,9	-5,2	2,7
Privée	40841	79,4	26,2	-1,2	-3,1	6,5
Investissement	15252	29,7	36,3	-30,0	-4,1	-3,0
FBCF	13410	26,1	6,6	-15,5	-4,1	-4,7
Variation des stocks	1842	3,6	438,9	-68,8	-4,2	17,3

1/ A prix constants de 1985

Source: Commission Economique pour l'Afrique, Nations Unies, et Mission BIRD

2.4 Bien que les statistiques sur l'épargne, et l'épargne privée en particulier, sont obtenues comme le résidu d'un certain nombre d'agrégats estimés avec des approximations plus ou moins réalistes, le Tableau II montre néanmoins quelques points importants. Tout d'abord, il fait apparaître clairement la part de l'aide étrangère dans le produit intérieur brut. On constate aussi que le déficit entre l'épargne publique et l'investissement public est financé essentiellement par l'épargne étrangère mais néanmoins une partie de l'épargne privée contribue au financement de ce déficit. Ce tableau montre aussi clairement les effets de la mévente de la vanille sur l'économie en 1984, la constitution du stock forcé par les exportateurs et la baisse générale des revenus qui s'est traduite par une épargne intérieure réduite.

TABLEAU II - INDICATEURS MACROECONOMIQUES 1983 - 1986
(en pourcentage du PIB)

	1983	1984	1985	1986 est.
Epargne Etrangère				
Déficit des ressources	-26.2	-56.6	-38.8	-27.1
Secteur Privé				
Investissement intérieur brut	7.5	21.3	8.0	7.7
Formation brute de capital fixe	5.2	9.0	4.4	5.0
Variations de stocks	2.3	12.3	4.5	2.7
Epargne intérieure	19.5	5.8	10.7	13.4
Investissement-Epargne	-12.0	15.5	-2.7	-5.7
Secteur Public				
Formation brute de capital fixe	21.4	24.5	21.7	15.9
Epargne	-16.6	-16.6	-19.9	-16.9
Revenus courants	16.2	14.8	12.6	15.0
Dépenses courantes	32.8	31.4	32.5	31.9
Investissement - Epargne	38.0	41.0	41.6	32.8
Ensemble du secteur public et du secteur privé				
Investissements - Epargne	26.2	56.6	38.8	27.1
Pour mémoire:				
Part de l'investissement intérieur brut financé par l'épargne etrangère	116.0	126.0	118.4	114.9

B. Une balance des paiements déficitaire

2.5 A l'exception de 1984 où l'on constate une détérioration importante, la situation de la balance des paiements est restée stationnaire. Les déficits de la balance courante se sont maintenus entre 11% et 16% du PIB et ont été plus que compensés par les flux nets de capitaux extérieurs, ce qui fait que les réserves augmentent régulièrement. Cependant, cette situation est en réalité moins brillante qu'elle n'apparaît, dans la mesure où l'Etat n'a pu faire face au service de sa dette extérieure et a accumulé un certain nombre d'arriérés. Le Tableau III présente un résumé de la balance des paiements.

2.6 Des exportations qui fluctuent considérablement avec la demande internationale. La récession économique qui affecte Madagascar ces dernières années a provoqué la fermeture du marché malgache qui traditionnellement absorbait les surplus de coprah produit par les Comores,

les exportations comoriennes ne dépendent plus que de trois produits agricoles dont la demande internationale fluctue considérablement. De 19,6 millions de dollars en 1982, les exportations de marchandises sont tombées à 7 millions de dollars en 1984 et ne se sont rétablies qu'en 1986 où les estimations provisoires indiquent un montant de 20 millions de dollars.

2.7 La chute des exportations en 1984 reflète l'effondrement des exportations de vanille. Le prix de la vanille comorienne a été établi à 69,50 dollars le kilo, dans le cadre de l'Accord Vanille intervenu entre les principaux producteurs et les principaux utilisateurs au mois de mai 1984. Ce prix qui représentait une augmentation importante par rapport au prix négocié les années antérieures, aurait dû constituer une forte incitation pour les exportateurs comoriens. Malheureusement, cette augmentation de prix a encouragé les importateurs étrangers à réduire leurs stocks et l'appréciation progressive du dollar dans la dernière partie de l'année a conduit les exportateurs comoriens à retarder leurs expéditions dans l'espoir d'obtenir les prix en francs comoriens plus élevés. Le volume des exportations n'a repris que vers la fin 1985 au moment où les exportateurs comoriens ont accepté de consentir, à la demande des importateurs étrangers, à une ristourne de près de 15% sur le prix en dollars. Les exportations de vanille ont été exceptionnelles en 1986 lorsque les exportateurs comoriens ont réussi à négocier directement avec les extracteurs de vanille des Etats-Unis un certain volume de vente, sans passer par les exportateurs traditionnels. L'amélioration considérable des prix (qui sont passés de $57,8/kg à la fin 1985 à $70/kg à la fin 1986) et une augmentation du volume exporté se sont traduits en 1986 par un record des recettes d'exportation qui ont atteint 15,4 millions de dollars.

2.8 Les exportations de girofles en 1983 avaient compensé la baisse des exportations de vanille dans la mesure où le girofle bénéficiait d'un prix particulièrement élevé et où les relations commerciales entre Madagascar et l'Indonésie, le principal consommateur de girofle, subissaient une éclipse. En 1984 en revanche, si le volume exporté se maintenait à peu près au niveau de 1983, le prix à l'exportation diminuait de près de la moitié par suite de la mise sur le marché du girofle malgache non exporté en 1983, et du ralentissement de la demande indonésienne. Le volume des exportations s'est maintenu en 1985 en dépit du déclin continu des cours et ce n'est qu'en 1986 que les volumes exportés ont diminué, les exportateurs ayant rajusté les prix aux producteurs au niveau des prix mondiaux.

TABLEAU III - RESUME DE LA BALANCE DES PAIEMENTS
(Millions de dollars des E.U.)

	1982	1983	1984	1985	1986 (Est.)
Exportations FOB	19,6	19,5	7,0	15,7	20,0
Importations FOB	-22,8	-24,3	-29,7	-27,1	-26,1
Balance commerciale	-3,3	-4,9	-22,7	-11,4	-6,2
Services, nets	-24,7	-24,1	-38,5	-36,2	-38,7
Transferts, nets	16,9	17,9	28,5	31,3	30,5
Balance courante	-11,1	-11,1	-32,7	-16,3	-14,4
Capitaux à moyen et long terme	16,2	18,5	23,1	20,5	18,6
Autres capitaux[1]/	-0,3	-5,0	2,1	3,4	1,7
Variations des réserves	-4,9	-2,4	7,6	-7,6	-5,8
Balance en compte courant en pourcentage du PIB	-10,1%	-9,9%	-30,4%	-14,2%	-8,9%
Ratio du service de la dette	3,7%	5,8%	25,0%	15,4%	19,7%

1/ y compris erreurs et omissions

Source: Banque Centrale et estimations de la mission BIRD.

2.9 Les exportations d'ylang-ylang, en revanche, n'ont que peu varié au cours de la période. La production a peu varié et s'est ajustée au niveau déprimé des prix.

2.10 Des importations qui excèdent largement les exportations. Il est difficile de discerner une tendance dans l'évolution des importations. Différents facteurs jouent un rôle important dans la détermination du niveau des importations: la performance des exportations, la disponibilité de l'aide étrangère, la nature des investissements en cours de réalisation, l'accroissement de la population, le besoin de renouvellement des stocks, et le volume minimum de produits qui doivent être commandés compte tenu du fait que de nombreux produits peuvent seulement être importés par bateau et qu'il n'est ni concevable ni économique d'affréter un bateau pour des volumes trop faibles. Les chiffres disponibles sur la composition des importations, au moment de la mission, ne représentent qu'environ 1/3 du total des importations. Ils font néanmoins apparaître une augmentation considérable des importations de ciment entre 1981 et 1984 et leur ralentissement ensuite lorsque le programme de travaux publics s'est ralenti. Les importations de riz et de pétrole reflètent plus les arrivages des différents bateaux que des tendances économiques.

2.11 Le solde des services aux Comores est traditionnellement négatif et fortement influencé par les coûts de transport et d'assurances qui sont particulièrement élevés (au dessus de 40% de la valeur des importations fob) par suite de l'isolement relatif de l'archipel, de l'absence de port

en eau profonde, et de la nécessité de décharger les navires marchands en rade foraine à l'aide de boutres. Même si l'on ne tient pas compte de 1984, année pour laquelle les exportations se sont effondrées et où les importations ont atteint un niveau record, le déficit de la balance des biens et services est considérable (30% du PIB en moyenne entre 1982 et 1986).

2.12 De 1982 à 1985 on assiste à un doublement du niveau des transferts nets qui reflète l'augmentation considérable de l'assistance technique étrangère à partir de 1983 et les envois de fonds des comoriens expatriés pour aider leurs familles affectées par la mévente de la vanille en 1984. L'importance des transferts nets contribue à ce que le déficit de la balance courante soit moins élevé que le déficit de la balance des biens et services. Cependant, ce déficit de la balance courante est considérable et a dû être financé par des tirages importants sur emprunts contractés auprès de l'extérieur. Les tirages se sont accélérés de 1982 à 1984 avec l'exécution du programme d'investissement routier et la construction du port de Mutsamudu. Ils ont diminué de 1984 à 1986 dans la mesure où le programme routier se terminait.

2.13 Une croissance rapide des emprunts extérieurs. Les emprunts extérieurs ont augmenté rapidement au cours des dernières années, conséquence d'une hausse rapide des dépenses d'investissement. Le total de la dette en cours et déboursée a augmenté de 68 millions de dollars en 1982 à 156 millions de dollars à la fin de 1986 (soit 96% du PIB). Le montant non déboursé (48 millions de dollars) devrait être tiré rapidement au cours des 3 prochaines années. Parmi les agences multilatérales d'aide au développement, le groupe de la Banque africaine de développement émerge comme le plus gros créancier avec 20% de la dette en cours. L'Association internationale pour le développement se classe seconde avec 15% de la dette, suivie de la BADEA (12%). Les deux plus gros créanciers bilatéraux sont le Fonds du Koweit et le Fonds saoudien qui détiennent respectivement 15 et 14% de la dette totale. La Caisse Centrale de Coopération Economique se classe troisième avec 10% de la dette. Les institutions financières des pays arabes détiennent près de 51% de la dette en cours. (Voir Annexe Statistique, Tableaux 4.1 et 4.2.)

2.14 Bien que la quasi-totalité des prêts contractés auprès de l'étranger soient à des conditions particulièrement favorables, le service de la dette accumulée est difficilement supportable pour les Comores et le Gouvernement accumule les arriérés de paiements. La plupart des prêts contractés sont des prêts à long terme avec des maturités de 15 à 50 ans et assortis de taux d'intérêts inférieurs à 2%. Les prêts aux conditions les plus rigoureuses sont quelques prêts de la Caisse Centrale de Coopération pour des entreprises publiques, dont les conditions standards sont 14 ans (5 ans de différé d'amortissement) et 5% d'intérêt, et un prêt de la Banque africaine de développement pour le financement du port de Mutsamudu à 16 ans (4 ans de différé) assorti d'un taux d'intérêt de 7%. Les obligations du service de la dette ont augmenté de façon régulière entre 1982 ($0,9 million) et 1986 ($5,5 million), ce qui représente environ 20% du total des recettes d'exportation. Le service de la dette contracté pour le port de Mutsamudu représente à lui seul $1,3 million, soit près de 5% des recettes d'exportation.

2.15 Les difficultés de trésorerie ont malheureusement été tellement aiguës que le Gouvernement n'a pu faire face à toutes ses obligations de paiement et des arriérés se sont accumulés. Les arriérés sont évalués respectivement à US $0,9 million en 1984, US $1 million en 1985, et US $2,6 million en 1986, auxquels il y a lieu d'ajouter les arriérés sur la dette postale qui, au cours de la période 1982-1986, représentent environ US $2,5 millions.

C. Un déficit important des finances publiques

2.16 L'importance du déficit continue d'être la caractéristique essentielle des finances publiques. Celui-ci a cru de 26% du PIB en 1982 à presque 39% du PIB en 1985 (en comparant avec 13% et 6% pour l'Ile Maurice pendant la même période). Ce n'est que depuis 1986 que le Gouvernement a délibérément entrepris une politique d'austérité. Selon les indications préliminaires disponibles, le déficit global n'atteindrait en 1986 que 30% du PIB. Ce déficit a pratiquement été entièrement financé par l'aide extérieure qui représente sensiblement le double des dépenses en capital de l'Etat. Les chiffres présentés dans cette section (voir Tableau IV) sont quelque peu différents des chiffres auxquels des responsables comoriens sont généralement habitués car l'analyse porte sur la consolidation des finances du Gouvernement fédéral,[1] des gouvernorats et des programmes d'assistance d'aide étrangère. Les comptes de l'Administration générale des impôts, de la Caisse de Stabilisation, de la Caisse de Retraite et de la Chambre de Commerce ont aussi été consolidés.

2.17 Les recettes fiscales de l'Etat continuent à être faibles en relation au PIB (entre 11 et 13% du PIB contre 22% à l'Ile Maurice et 14% à Madagascar) et dépendent essentiellement des impôts indirects sur le commerce extérieur. Les impôts directs ne contribuent que pour une faible part aux recettes fiscales de l'Etat (9% en 1984 et 13% en 1985). Les taxes sur les importations représentent environ 55% des impôts perçus et les taxes à l'exportation 20%. La dépendance des revenus de l'Etat vis à vis des impôts sur le commerce extérieur s'explique par la faiblesse de l'économie en général, le nombre restreint des contribuables et l'importance de l'évasion fiscale. A titre d'exemple, en 1985, à peu près 12.850 contribuables ont payé l'impôt sur les revenus; les taux de recouvrement des impôts sont particulièrement faibles. Selon les dossiers communiqués à la mission à partir des informations contenues dans les dossiers de l'AGI, les sommes effectivement perçues en 1985 ne représentaient que 24% de la base d'imposition recensée pour l'impôt sur le revenu, environ 50% pour l'impôt sur les bénéfices et 35% pour la taxe sur le chiffre d'affaires.

2.18 L'administration fiscale est déficiente par suite du manque de personnel qualifié, de moyens mis à la disposition des fonctionnaires et du manque d'autorité des responsables qui bien souvent ne sont pas en mesure de faire appliquer la loi ou de procéder aux vérifications qui s'imposent.

1/ La présentation du Budget de l'Etat depuis 1986 consolide aussi les opérations financières sur aide extérieure mais considère comme recettes les dons et les prêts qui servent à leur financement.

TABLEAU IV - SITUATION CONSOLIDEE DES FINANCES PUBLIQUES[1]/
(Milliards de FC)

	1982	1983	1984	1985	1986 (Prél.)	1987 (Budg.)	1987 (Est.)
Recettes courantes	4,80	6,86	6,95	6,50	8,43	10,52	9,01
Fiscales	4,11	5,24	5,73	5,72	7,09	8,98	7,66
Non fiscales	0,69	1,62	1,23	0,78	1,34	1,54	1,35
Dépenses courantes	10,40	13,96	14,75	16,74	17,95	19,9	19,99
Budgétaires	5,51	7,71	7,81	9,21	10,19	11,69	11,69
Extrabudgétaires	4,89	6,24	6,94	7,53	7,77	8,30	8,30
Déficit courant	5,60	7,09	7,80	10,24	9,53	9,47	10,98
Dépenses d'investissemt	4,41	7,16	10,27	9,63	7,33	4,65	4,65
Budgétaires	0,07	0,57	0,84	0,55	0,64	0,78	0,78
Extrabudgétaires	4,34	6,60	9,43	9,07	6,70	3,87	3,87
Déficit global	10,01	14,26	18,06	19,87	16,86	14,11	15,62
Financement extérieur	10,05	14,04	17,86	19,32	17,00	13,22	13,22
Dons	5,93	8,17	8,99	11,23	10,93	11,20	11,20
Prêts	4,12	5,86	8,87	8,09	6,07	2,02	2,02
Financement intérieur	-0,041	0,27	0,40	1,23	0,57	1,38	2,91
Banques	-0,32	-0,05	0,32	0,53	0,15	0,22	0,22
Autres	0,28	0,31	0,08	0,69	0,42	1,16	2,67
Pour Mémoire:							
Déficit courant en % du PIB	14,8	16,7	16,6	19,9	16,9	16,8	19,5
Déficit global en % du PIB	26,4	33,5	38,5	38,6	30,0	25,0	27,8

1/ Gouvernement fédéral, gouvernorats, Caisse de Stabilisation, Caisse de Retraite, Administration Générale des Impôts, Chambre de Commerce et dépenses des agences d'aides extérieures.

2.19 Le Gouvernement a pris récemment des mesures importantes pour améliorer le fonctionnement de l'administration fiscale. L'Administration Générale des Impôts qui avait été créée en 1981 pour unifier et rendre plus équitable la perception des impôts entre les différentes îles a maintenant été abolie et remplacée par une Direction des Impôts et du Cadastre sous l'autorité directe du Ministre des Finances pour assurer un rendement effectif du système fiscal. Le Gouvernement a aussi nommé un fonctionnaire expatrié à la tête de l'administration des douanes pour lui assurer une plus grande indépendance vis à vis des pressions de toutes sortes dont peut être l'objet un fonctionnaire de ce niveau.

2.20 Toutefois les moyens dont dispose l'administration sont toujours nettement insuffisants. La Direction des Impôts ne dispose pas d'ordinateur et ses cadres en nombre insuffisant n'ont souvent pas la formation suffisante pour effectuer les vérifications fiscales nécessaires. L'administration des douanes ne dispose pas de véhicules et des moyens de communications nécessaires pour l'interception des contrebandiers qui traffiquent avec les îles voisines. Il est souhaitable que les pourparlers de collaboration pour la répression des fraudes et de la contrebande en cours avec les pays voisins aboutissent prochainement à un accord qui permettrait dans bien des cas de réduire la fraude en l'arrêtant à sa source.

2.21 L'évolution des recettes non fiscales reflète un apurement des dettes croisées des entreprises en 1983 et 1984, des ventes d'or confisqué par la douane en 1984 et le transfert des bénéfices de certaines entreprises en 1985 (ONICOR et SCH).

2.22 Le Gouvernement a récemment pris un certain nombre de mesures pour améliorer les moyens dont dispose l'administration des douanes. Une convention a été signée le 29 mai 1987 avec le Gouvernement français pour reprimer le contrebande entre les îles voisines, mais le protocole de mise en oeuvre de cette convention n'a pas encore été définir. Le Gouvernement a aussi changé les procédures d'admission en franchise, le régime de l'entrepôt a été institué, un système de gestion informatisée du service des douanes est en cours de mise en place, et l'institution d'un quitus douanier permettra de s'assurer que toutes marchandises entrant dans le pays ont été correctement dédouannées.

2.23 Les dépenses courantes (budgétaires et extrabudgétaires) excèdent les recettes courantes de l'Etat; toutefois leur croissance au cours de la période 1982-1986 a été quelque peu inférieure à celle des recettes. L'augmentation des dépenses courantes correspond essentiellement à l'augmentation des dépenses de personnel résultant d'un accroissement continu du nombre des fonctionnaires, et de l'augmentation progressive de l'assistance technique. Les dépenses en personnel comorien ont plus que doublé entre 1982 et 1986, reflètant l'augmentation des effectifs de la fonction publique, et un glissement de l'indice hiérarchique, la grille des salaires n'ayant pas varié au cours de la période. Les achats de biens et services ont quasiment doublé en terme nominal entre 1982 et 1986. La relative modicité de l'accroissement des dépenses budgétaires courantes en achats de biens et services (23% en terme réel) s'explique par le fait qu'une part de plus en plus importante des achats de biens et services a été financée par l'aide étrangère. L'évolution des paiements d'intérêt a été particulièrement rapide. Ces dépenses ont triplé au cours de la période 1982-1986, tandis que les paiements de transferts n'ont augmenté en terme nominal que de 10% au cours de la période, soit une baisse de 15% en terme réel.

2.24 L'examen de la classification fonctionnelle des dépenses de l'Etat montre qu'entre 1982 et 1985, les dépenses consacrées à l'éducation ont augmenté de 19% à 22% de l'ensemble des dépenses, qu'en revanche les dépenses consacrées à la santé et à l'agriculture ont respectivement diminué de 12% à 11% et de 14% à 11% de l'ensemble des dépenses. La répartition de ces dépenses entre dépenses budgétaires et dépenses

extrabudgétaires financées par dons étrangers montre que la part de l'enseignement financée par l'aide étrangère est restée sensiblement la même. L'Etat a pris une part plus importante dans les dépenses de santé, puisqu'en 1985 il en assurait 25% alors qu'en 1982 il n'en assurait pas plus de 7% environ. En revanche, l'aide étrangère a financé une partie de plus en plus importante des dépenses courantes consacrées à l'agriculture (86% en 1985 contre 62% en 1982) reflètant ainsi les participations des différents bailleurs de fonds au fonctionnement du système CADER/CEFADER.

2.25 L'analyse des dépenses d'investissement montre que celles-ci sont essentiellement financées hors budget dans le cadre des programmes d'aide étrangère. La contribution propre du Gouvernement comorien souvent symbolique a néanmoins augmenté. De moins de 2% des dépenses d'investissement en 1982, elle est passée à près de 9% en 1986. Ces dépenses correspondent bien souvent à des apports de terrains, des constructions de bâtiments ou des petits travaux publics exécutés par des entreprises locales.

2.26 Le déficit global de l'Etat comorien au cours de la période a été pratiquement entièrement financé par l'aide extérieure. Le financement interne n'est intervenu que pour 3% du total. L'aide budgétaire française, le STABEX et la vente de l'aide alimentaire multilatérale et bilatérale ont contribué pour plus de 55% de ce financement extérieur. Les 45% restant ont été financés à l'aide de prêts et de crédits à conditions modérées même si celles-ci paraissent excessives par rapport à la situation comorienne. Le financement intérieur s'est traduit par des emprunts auprès de la Banque Centrale, mais aussi par l'accumulation d'arriérés de paiements et la mobilisation des comptes de dépôt au Trésor. La solde des fonctionnaires a été payée avec des délais importants (2 à 4 mois) et bien souvent sous forme de bons de caisse que le Trésor ne pouvait honorer qu'avec des délais importants. La mise en service de ces bons de caisse a en fait créé une monnaie parallèle d'une qualité inférieure à la monnaie officielle dont le public a tenu à se débarrasser en priorité pour le règlement de ses impôts. Récemment la situation s'est améliorée et à la fin du mois de mai 1987 il n'y avait plus d'arriérés de solde.

2.27 En outre, le Gouvernement a récemment mis en place au Ministère des Finances une commission nationale chargée de recenser la dette intérieure en vue de trouver une solution susceptible de restaurer le crédit du trésor. Les travaux de cette commission sont pratiquement terminés et des études ont été entreprises sur la façon de consolider cette dette.

D. Une meilleure gestion des entreprises publiques[2]

2.28 La situation des entreprises publiques est toujours préoccupante, bien que des progrès aient été réalisés. Leur cadre juridique et institutionel a été défini et le statut légal d'un certain nombre d'entre elles a maintenant été clarifié. Il n'en reste pas moins qu'elles

---

2/ Pour plus de détail sur la situation des entreprises, on se partera aux documents de travail disponibles sur demande.

continuent à souffrir d'une insuffisance de structure administrative et d'un manque de cadres de gestion.

2.29 Toutes les entreprises publiques[3] fournissent maintenant leurs bilans à la cellule chargée des entreprises publiques au Ministère des Finances. Ces divers bilans ont été consolidés au Tableau V:

TABLEAU V - SITUATION CONSOLIDEE DES ENTREPRISES PUBLIQUES
(Millions de FC)

	1983	1984	1985	1986 (Estimations)
Résultat net d'opération	1130,0	(27,8)	847,9	1109,4
Dons reçus	630,6	806,4	479,1	616,2
Emprunts extérieurs nets	1171,8	1454,4	1657,2	1165,5
Emprunts intérieurs nets	79,3	624,9	(232,5)	296,1
Total des ressources disponibles:	3011,8	2857,9	2751,6	2595,0
Emplois:				
Investissements	2723,8	2507,6	2311,1	2100,0
Assistance technique	288,0	350,3	440,6	495,0
Pour mémoire:				
Impôts payés par les entreprises	898,1	1608,4	1378,0	1162,0
Subventions reçues par les entreprises	34,0	40,0	110,9	10,0

Note:
Les entreprises publiques financières n'ont pas été incluses car elles sont reprises dans la situation monétaire consolidée des banques. Les chiffres entre parenthèses sont des chiffres négatifs.

Source: Tableau 5.5 de l'Annexe statistique

3/ Société comorienne des hydrocarbures, Office des postes et télécommunications, SOCOVIA (Société comorienne d'importation des viandes et des produits alimentaires), Eau et électricité des Comores, Comotel, ONICOR (Office national pour l'Importation et la commercialisation du riz), SNTA (Société nationale des transports aériens), Aéroport, STAC (Société des tabacs et allumettes), SNI (Société nationale d'imprimerie), Al Watwani (journal bi-mensuel).

2.30 Trois entreprises sont généralement pourvoyeuses de ressources - la SCH (Société comorienne des hydrocarbures), la STAC (Société des tabacs et allumettes), et l'ONICOR (Office national pour l'Importation et la commercialisation du riz). Ces trois entreprises bénéficient d'une situation de rente avec des prix administrés dégageant des surplus importants. Avec la baisse des prix des céréales sur le marché mondial, la situation d'ONICOR fait apparaître en 1986 un surplus de FC 995 millions contre FC 550 millions en 1985. Bien qu'il n'existe pas de données comptables pour la SCH en 1986, on peut estimer le surplus résultant de la baisse des cours du pétrole sur les marchés mondiaux à environ FC 2 milliards. Les bénéfices réalisés par la STAC sont plus modestes mais pourraient être considérablement augmentés dans la mesure où la contrebande avec Mayotte serait réduite.

2.31 Deux entreprises sont particulièrement déficitaires, l'OPT et Comotel. Les charges financières de l'OPT ont augmenté plus rapidement que les recettes. Les raisons principales sont une augmentation désordonnée des effectifs, les arriérés de paiements de l'Etat et des autres entreprises publiques, et l'accumulation de la dette postale. Une étude financée par la Caisse Centrale de Coopération Economique propose un plan de redressement. La situation de Comotel résulte essentiellement de la faiblesse du taux de remplissage des hôtels (au dessous de 30%) alors que le seuil de rentabilité exige un coéfficient de remplissage d'au moins 80%. Ceci joint à des investissements financés sur aide extérieure se traduit par un déficit important et par des arriérés de paiements qui en fin de compte sont pris en charge par l'Etat.

2.32 Un effort important a été accompli dans la gestion de l'Electricité et eau des Comores, et la décision énergique d'interrompre l'alimentation électrique aux usagers qui ne payaient pas s'est révélée une arme efficace. L'équilibre financier de la SNTA est fragile et n'est atteint que grâce à la mise à disposition de coopérants expatriés dont les coûts ne sont pas comptabilisés dans les comptes. Le Gouvernement a récemment liquidé la SONATRAM, et il serait souhaitable qu'il continue sur sa lancée pour liquider la SOCOVIA.

2.33 Le problème des dettes croisées entre l'Etat et les entreprises continue à affecter la trésorerie de l'ensemble des entreprises, même si certains efforts ont déjà été faits. Il est indispensable de procéder à un audit complet de la situation et à un apurement des comptes. Il est hors de question pour l'Etat comorien de supporter entièrement la charge d'une telle opération. Un certain nombre d'arriérés devrait être transformé en dette à long terme et les principaux bailleurs de fonds devraient contribuer à cet effort de redressement par une contribution financière.

E. Monnaie et prix

2.34 Il est difficile de déceler une tendance dans la situation monétaire. Depuis décembre 1981, différents facteurs sont intervenus qui ont sérieusement perturbé l'équilibre de la situation monétaire: la liquidation du CREDICOM, la fermeture de la Banque Commerciale des Comores, et son remplacement par la Banque Internationale des Comores (1981), la création de la Banque de Développement (1982), et l'effondrement des exportations de vanille en 1984.

2.35 La circulation monétaire a augmenté de 75% entre décembre 1981 et décembre 1985, soit un taux sensiblement plus de deux fois celui du PIB à prix courant. Cet accroissement provient essentiellement de l'accroissement des avoirs nets extérieurs qui ont plus que doublé au cours de la même période. L'accroissement du crédit à l'économie pendant la période a été relativement faible par suite de la baisse enregistrée en 1985. Cette baisse reflète essentiellement le fléchissement de l'activité de la Banque Commerciale dans le financement de la campagne vanille et l'amélioration de la trésorerie de l'ONICOR qui a pu rembourser intégralement le crédit à l'importation du riz avant la fin de l'année. Les créances nettes sur l'Etat ont augmenté dans la mesure où les dépôts de l'Etat auprès du système bancaire ont diminué, et où le montant des avances de la Banque Centrale était progressivement relevé.

2.36 Les chiffres pour les neuf premiers mois de 1986 confirment le mouvement initié au cours de 1985 et reflètent les efforts de stabilisation du Gouvernement. La diminution des crédits à l'économie reflète l'amélioration continue de la Trésorerie d'ONICOR et de la SCH et le recours de certains exportateurs de vanille à un financement étranger. L'augmentation des réserves reflète la performance améliorée des exportations de vanille.

2.37 L'évolution des prix a été relativement modérée au cours de la période comme le révèlent les différents indicateurs disponibles. Les taux d'intérêt pour les dépôts à terme et les comptes d'épargne sont du même ordre de grandeur que le taux de l'inflation. Les taux de réescompte, par contre, sont inférieurs, tandis que les taux réels pratiqués par la Banque Commerciale sont très nettement positifs par suite de la marge importante (de 4 à 10 points) que celle-ci prélève pour couvrir ses frais.

2.38 Les Comores appartiennent à la zone franc et de ce fait le franc comorien est directement lié au franc français (1FF = 50FC). Ceci limite le choix des politiques monétaires. En effet, les ajustements de taux de change ne peuvent être décidés indépendemment du taux de change des autres membres de la zone. Dans ce cadre, la discipline dans la gestion des finances publiques devient donc un facteur critique. Selon une étude récente du Fonds Monétaire Internationale, le taux de change effectif des Comores aurait apprécié de 30% entre 1980 et 1987. Ceci reflète essentiellement les fluctuations du dollar des Etats-Unis par rapport aux monnaies européenes et le franc français en particulier auquel le franc comorien est lié. Vu la faiblesse du secteur industriel, les mouvements récents de taux de change n'ont guère d'effet sur les possibilités d'exportations de produits industriels à court terme, à long terme de pareils mouvements pourraient avoir des conséquences fâcheuses, surtout si l'on s'engage dans une politique d'industrialisation. Le seul problème à court terme est le prix aux producteurs pour la vanille, qui peut rendre l'exportation de vanille non-profitable pour les exportateurs, mais un prix plus bas aurait un effect negatif sur la production.

2.39 Evolution récente en 1987. Les tendances dernières en 1986 semblent continuer en 1987 avec peut être une certaine détérioration de la situation sous l'effet négatif de facteurs extérieurs. Les dépenses en capital risquent de baisser sensiblement par suite des efforts du

Gouvernement pour réduire les dépenses d'investissement, mais aussi à cause de l'effet de la cessation des paiements du service de la dette sur les décaissements. De plus, l'appréciation sensible du franc comorien vis-à-vis du dollar des Etats-Unis tend à réduire la valeur des exportations exprimées en franc comorien et à avoir un effet négatif sur les revenus budgétaires. La baisse des revenus des producteurs de vanille directement affectés par la chute des prix à la production tendrait à réduire davantage la demande intérieure et à déprimer l'activité économique en général.

III - LES DONNEES DU DEFI COMORIEN

Un petit pays

3.1 Avec une superficie de 1.860 Km^2 et une population[1] estimée à 425.000 habitants en 1987, les Comores (non-compris Mayotte) sont un petit pays. Le morcellement de son territoire en trois îles exacerbe les problèmes communs à tous les petits pays. Chacune des îles a son caractère propre et certains traditions spécifiques. Ce qui fait que le problème du désenclavement se pose tant sur le plan intérieur qu'avec le reste du monde.

Une forte densité de population

3.2 Avec une densité de 288 h/Km^2, les Comores sont un des pays d'Afrique où la densité du peuplement est la plus forte après l'Ile Maurice, la Réunion, les Seychelles et le Rwanda. La densité du peuplement varie entre les îles: 405 h/Km^2 à Anjouan, 197 h/Km^2 à Grande Comore et 91 h/Km^2 à Mohéli.

Une forte croissance de la population

3.3 Selon le recensement de 1980, le taux de croissance annuel de la population serait de 3,3% par an, l'un des plus élevés du monde. A ce rythme, la population double tous les vingt ans et la pression démographique, déjà très élevée, deviendra rapidement insupportable. Bien qu'environ 100,000 comoriens vivent à l'extérieur du pays, les possibilités actuelles de migration sont assez réduites. Les migrations inter-îles (de Anjouan vers Mohéli ou Grande Comore) sont rendus difficiles par le particularisme insulaire. Les migrations vers la France où vivent un grande nombre de comoriens expatriés sont maintenant beaucoup plus difficiles, qu'elles soient directes ou via Mayotte comme ce fut le cas après l'indépendance. L'émigration traditionelle vers les pays voisins (Madagascar, Tanzanie) n'est pas non plus possible, compte tenu des difficultés économiques auxquelles ont à faire face ces pays et des incidents qui en résultent. (En 1977 quelques 18.000 comoriens vivant à Majunga ont dû être rapatriés d'urgence.)

Une population très jeune

3.4 La moyenne d'âge dans les îles est de 22,8 ans. La pyramide des âges est très écrasée: 47% de la population a moins de 15 ans et 57% moins de 20 ans. Cette population jeune constitue une lourde charge pour l'Etat qui doit assurer son éducation. Les conséquences en termes d'investissements à réaliser et d'emplois à créer sont considérables, sans compter les répercussions au niveau de la demande alimentaire.

1/ La population de chaque île selon le recensement de 1980 est projetée avec son taux de croissance historique propre.

Un mauvais état de santé

3.5 Le taux de natalité très élevé (46/000) est compensé par un taux de mortalité (15,7/000) lui aussi très élevé. La mortalité infantile est l'une des plus fortes du monde (121,7/000). L'état sanitaire est mauvais. Le paludisme est endémique et frappe une partie importante de la population (80%). La malnutrition est fréquente. La ration calorifique moyenne atteint à peu près 1.754 calories par jour, avec des variations entre les îles. Ce mauvais état sanitaire se traduit par une espérance de vie à la naissance de moins de cinquante-quatre ans.

Un faible niveau d'instruction

3.6 Le niveau d'instruction général de la population est très bas. Près de 50% est entièrement analphabète. Les taux de scolarisation [2] sont très faibles: 17,5% pour les garçons et 12,1% pour les filles. 38% seulement des enfants de 6 à 14 ans sont scolarisés et la fréquentation scolaire est souvent irrégulière ou rendue difficile par les longues distances à faire à pied pour se rendre à l'école.

Un taux d'activité réduit et un taux de chomage élevé

3.7 La vaste majorité de la population vit en milieu rural dans une économie de subsistance. Le taux d'activité de la population est relativement faible bien que sous-estimée. Selon les chiffres du recensement de 1980, seuls 80% des adultes de plus de 12 ans ont une activité. Le taux de chomage est très important surtout en milieu urbain et parmi les jeunes - 30% pour les jeunes de 15 à 19 ans et 19% pour ceux de 20 à 24 ans. Seuls 43% des hommes et 24% des femmes sont considérés comme actifs: l'on estime que 100 actifs en 1980 faisaient vivre 237 personnes inactives, alors que ce taux n'était que de 183 en 1966.

Une dépendance très forte vis-à-vis de l'assistance technique

3.8 En dépit du taux de chomage élevé, les Comores, comme de nombreuses petites îles, sont excessivement dépendantes de l'assistance technique étrangère. L'exiguité du territoire ne permet pas d'assurer une panoplie complète de talents dans toutes les disciplines, et bien souvent, lorsque certains talents existent dans une discipline particulière, ils ne peuvent se réaliser pleinement sur le territoire national et doivent s'expatrier pour trouver un marché plus large. Le résultat pratique est que les Comores doivent faire appel à un grand nombre de techniciens expatriés et que de nombreux comoriens qualifiés restent à l'extérieur du pays. Le pourcentage d'expatriés ou d'assistants techniques dans l'administration comorienne est particulièrement élevé.

L'absence de ressources naturelles

3.9 Les Comores ne disposent pas de ressources minérales connues à l'heure actuelle. Mise à part l'énergie géothermique, les ressources

---

2/ Taux bruts: population scolarisée sur population totale.

énergétiques sont limitées; pas de produits pétroliers, peu de cours d'eau. Les seules ressources sont les forêts, les déchets végétaux, et quelques petits cours d'eau. Les solutions envisagées pour tirer parti du volcanisme actif de l'archipel dépassent de loin les disponibilités financières des Comores et leurs besoins énergétiques.

Une érosion accélérée

3.10 La pression démographique est très forte, en particulier à Anjouan. Progressivement les pentes escarpées ont été déboisées au profit des cultures. On cultive même des pentes de plus de 30%. Avec les pluies tropicales et l'absence de végétation, les particules de terre arable sont progressivement arrachées et drainées vers la mer, et l'on observe autour des côtes après les pluies une zone de boue qui progressivement envase l'embouchure des ruisseaux. Le sol ne retient plus les pluies et devient progressivement aride, les sources se tarissent et le débit des rivières diminue. Le reboisement et la lutte contre l'érosion sont des priorités du Gouvernement et reçoivent l'aide de CARE et de l'IDA.

L'éloignement du reste du monde

3.11 Les Comores comme les autres pays de l'Océan indien sont éloignées des principaux marchés mondiaux, ce qui réduit leur potentiel de développement. L'archipel est à environ 9.000 Km de l'Europe, 16.000 Km des Etats-Unis, 9.000 Km de l'Australie et 10.000 Km du Japon. L'archipel est éloigné des principales routes maritimes, ce qui entraine des coûts de transport particulièrement élevés. Les Comores ne peuvent surmonter ce handicap qu'en maintenant des coûts salariaux plus bas que les autres pays avec lesquels elles sont en concurrence.

Vulnérabilité aux chocs extérieurs

3.12 Comme tous les petits pays et les îles tropicales en particulier, les Comores dépendent pour les exportations d'un nombre limité de produits d'origine agricole et doivent, en revanche, importer la quasi-totalité des biens de consommation, des produits pétroliers et des matières premières dont ils ont besoin. Leurs importations sont donc particulièrement sensibles aux chocs extérieurs et à la détérioration des termes de l'échange qui en résulte.

Une infrastructure insuffisante

3.13 Ce n'est qu'à la fin des années soixante que l'on a commencé à construire un réseau de routes résistant aux intempéries. A l'indépendance, le pays ne disposait que de 250 Km de routes bituminées et de 400 Km de routes en terre. Le Gouvernement a entrepris, avec l'aide de financements étrangers, la construction d'un réseau routier. Les routes circulaires dans chacune des trois îles sont maintenant pratiquement terminées, mais les routes de pénétration à l'intérieur font toujours défaut et de nombreuses régions se trouvent enclavées.

3.14 La topographie très escarpée, les pentes abruptes et les roches volcaniques ravinées par les pluies tropicales rendent la construction et l'entretien des routes particulièrement onéreux. En effet, pour éviter un

ravinage excessif les routes doivent être pourvues d'un revêtement, et pour éviter des ouvrages d'art particulièrement coûteux, le gradient des routes doit être très fort. De plus, les pluies tropicales ont tendance à arracher la route, ce qui impose la construction d'ouvrages de drainage ou de radiers. Les routes et les pistes en terre ont peu de chance de résister à une saison de pluie et la remise en état des routes chaque année constitue une charge financière importante.

3.15 Jusqu'à ces dernières années, le pays ne disposait pas de port en eau profonde et l'approvisionnement des Comores se faisait soit par transbordement sur des bateaux plus petits dans les pays voisins, soit par déchargement en rade foraine au large des côtes à l'aide de boutres. Le Gouvernement a entrepris, avec financement étranger, la construction d'un port à Anjouan dont la mise en service devrait être incessante. Ce port est destiné à servir de port d'éclatement pour les autres îles. A Moroni, l'approvisionnement continue à se faire en rade foraine et l'approvisionnement de Mohéli ne peut se faire que par des boutres ou de petits bateaux à fond plat qui s'échouent sur la plage à marée basse.

3.16 Le trafic longue-distance à destination ou en provenance de la République Fédérale Islamique des Comores est assuré par des navires du consortium Capricorn d'environ 16,000 tonnes de port lourd qui effectuent une douzaine de services à l'année. Le riz est livré par des bateaux en provenance du Pakistan ou de Thailande conjointement avec l'Ile Maurice, de 12.000 à 25.000 tonnes de port lourd. Le trafic régional en provenance de l'Océan indien est assuré par de petits caboteurs de 1.000 à 2.000 tonnes. Le trafic inter-îles est assuré par le seul caboteur du pays, le Nioumachoua, de 180 tonnes de capacité et en très mauvais état. Le Kamar al Kuwait de 250 tonnes de capacité a, malheureusement, coulé dans le Port de Mutsamudu le 6 avril 1987 et est définitivement inutilisable. En plus, 13 boutres dont 9 à moteur et 4 à voile, assurent actuellement les liaisons inter-îles avec une capacité entre 20 à 50 tonnes.

3.17 Les installations de télécommunications sont assez peu fiables. Si les communications à l'intérieur des îles et entre les îles ont été améliorées grâce à des prêts de la Caisse Centrale, les communications avec le reste du monde sont des plus précaires. Les Comores sont reliées à la France par une liaison électromécanique qui n'est ouverte que pendant quelques heures par jour et dont la qualité des transmissions laisse souvent à désirer. Le résultat est que la liaison même avec les pays voisins est souvent défectueuse et nécessite bien souvent de longues heures d'attente. Ceci constitue un obstacle sérieux au développement du commerce régional et international.

3.18 La République Fédérale Islamique des Comores dispose d'un aéroport international dont malheureusement les installations au sol sont insuffisantes et qui ne dispose que de moyens de radio-navigation sommaires. Il n'y a pas d'installations pour assurer le stockage et la manutention du frêt aérien. Anjouan et Mohéli n'ont que des pistes courtes et des installations au sol des plus sommaires, pour ne pas dire inexistantes. Les équipements de sécurité incendie et de navigation aérienne font défaut.

IV - LES ORIGINES D'UNE CROISSANCE POTENTIELLE

4.1 Confrontées à cet environnement difficile, quelles peuvent être les perspectives pour les Comores aux cours des prochaines années? Ce chapitre s'efforce d'examiner dans quelle mesure l'agriculture, l'industrie et le tourisme peuvent contribuer à la croissance économique et offrir des perspectives d'emplois dans les prochaines années.

A. L'agriculture

4.2 L'agriculture est le secteur le plus important de l'économie. Elle contribue pour plus de 40% au produit intérieur brut et fournit la quasi-totalité des recettes d'exportation. Elle occupe environ 80% de la population active. Les produits alimentaires représentent l'essentiel de la production agricole. Une faible partie de la production est commercialisée, la majeure partie est autoconsommée sur place. Les cultures de rente qui assurent les recettes d'exportation sont elles aussi de type traditionnel et demandent de la main d'oeuvre que de façon saisonnière.

4.3 Bien qu'il n'existe pas de statistiques agricoles fiables, on estime que le secteur agricole a cru en moyenne à 4% par an au cours des 3 dernières années. Les possibilités de dynamisme dans le secteur dépendent d'une amélioration des méthodes de culture tant pour les cultures de rente que pour les cultures vivrières, et d'un effort de diversification pour développer la culture de spéculation à valeur élevée.

4.4 La terre cultivable est rare aux Comores. Selon une étude menée par l'Institut de Recherche d'Agronomie Tropicale en 1971, seulement 58% des terres pouvaient convenir à l'agriculture (60% de la surface de Grande Comore et de Mohéli, et moins de 50% de la surface d'Anjouan). Compte tenu des pentes abruptes, du caractère rocheux et pierreux des terrains, et de l'épaisseur de la couche de terre arable, 80% de ces terres sont plus appropriés aux cultures arboricoles et arbustives. Dans ces conditions, les Comores ne disposaient que de 17.000 ha convenables pour le développement des cultures vivrières. Quelques 34.000 hectares pourraient aussi être mis en valeur à condition de procéder à des travaux importants pour améliorer la fertilité du sol.

4.5 La très forte pression foncière se traduit par des taux d'occupation des terres extrêmement élevés et par une prédominance des culture vivrières qui représentent respectivement, par rapport à l'ensemble des terres cultivés, 98% en Grande Comore, 91% à Anjouan, et 96% à Mohéli. Parmi les nombreuses formes de cultures vivrières, l'association avec un couvert arboré (de rente ou non) est de loin la plus importante (respectivement 43% en Grande Comore, 57% à Anjouan, et 59% à Mohéli du total des cultures vivrières).

4.6 Du point de vue de l'évolution récente on note surtout une progression de la culture vivrière sous couvert arboré et un recul de la forêt pure au profit du vivrier sans forêt. La diminution du domaine forestier a été en 10 ans de 73% à Anjouan, 53% à Mohéli, et 36% à la Grande Comore.

4.7 En résumé, même si sur chaque île les systèmes de culture pratiqués sont plus ou moins intensifs, on constate que les superficies cultivées égalent ou même dépassent les superficies des terres potentiellement cultivables, y compris les terres marginales selon la classification IRAT. Si l'on souhaite ne pas toucher au peu qui reste encore du domaine forestier, une augmentation de la production agricole passe obligatoirement par l'intensification des systèmes de production.

1 - Un régime foncier inadéquat et de nombreux paysans sans terres

4.8 On distingue 4 types de propriétés foncières. Les terres domaniales (33% des terres aux Comores et le plus souvent des forêts), les grandes plantations (17%) dont l'avenir indécis empêche une exploitation rationelle et intensive, des propriétés individuelles dont la surface varie de 1 à 500 ha et les "magnahoulies" qui sont des propriétés de familles restées en indivision et qui se transmettent de manière matrilinéaire. Une bonne partie de la population ne dispose pas de terres et doit s'employer soit comme métayers, soit comme employés agricoles. Il est urgent pour le Gouvernement d'arriver à des accords avec les propriétaires de grandes plantations. Ces accords pourraient avoir lieu dans le cadre d'une compagne générale de cadastrage des îles, préalablement indispensable à la mise en place d'une législation foncière au service d'une politique d'intensification.

2 - Des rendements faibles

4.9 De nombreuses spéculations sont cultivées aux Comores. Les tubercules sont représentées par le manioc, les ignames, et les taros. Le riz de montagne est la principale céréale, suivi par le maïs souvent cultivé en association. Les pois du Cap, les ambrevades et les ambériques sont aussi cultivés. Les bananiers, les cocotiers et l'arbre à pain sont communement répandus, tandis que de nombreux arbres fruitiers poussent naturellement.

4.10 Les rendements sont faibles par suite des méthodes de culture archaïques et du fait que ni les engrais ni les pesticides ne sont utilisés. L'usage des semences sélectionnées est quasi inconnu (à l'exception peut être du projet maïs), pas plus qu'il n'existe de programme pour améliorer le matériel végétal. Le sol est souvent ameubli à la main en utilisant l'angade (lame de fer montée sur un manche). La recherche agronomique appliquée n'a pas été reprise qu'en 1983 après une longue interruption et les efforts pour introduire de nouvelles variétés selectionnées de diverses espèces n'ont jusqu'alors rencontrés que des succès mitigés (cocotier, maïs, petits légumineuses), à l'exception des variétés maraichères (tomates, pommes de terres, haricots, salades, etc.). Les investissements dans l'agriculture sont très limités par suite du régime foncier qui n'encourage pas les agriculteurs à procéder à des investissements sous forme de modestes travaux d'irrigation, de construction de terraces ou de plantations d'arbustres ou d'arbres destinés à arrêter ou freiner l'érosion des sols.

3 - Des cultures de rente dont la demande mondiale diminue

4.11 Les cultures de rente, l'ylang-ylang, la vanille, le girofle et la noix de coco couvrent environ 40.000 ha. Le girofle est répandu dans les trois îles. L'ylang-ylang accepte des pentes fortes et s'accommode de terrains pauvres. En 1980, 1,2 millions d'arbres couvraient quelques 2.900 ha, mais la mévente de l'ylang-ylang et le coût élevé de la distillation ont conduit au vieillissement des plantations qui a souvent mené à leur arrachage pour laisser la place aux cultures vivrières (riz, maïs ou bananier). Les prix favorables du girofle, ces dernières années, ont amené un développement des plantations de girofliers, notamment en Anjouan qui, à l'heure actuelle, produit 70% du girofle comorien. La baisse des prix sur le marché mondial a maintenant été répercutée sur les prix à la production, et s'est traduit par une diminution des quantités exportées. Avec 5 millions de plants de vanille couvrant une surface de 2500 ha, les Comores pourraient facilement doubler leur production, si le marché s'y prêtait. En réalité, vu l'étroitesse du marché mondial dont les Comores assurent environ 15%, une augmentation de production conduirait à la constitution de stocks excédentaires ou à une baisse des prix. L'effort devrait plutôt porter sur une amélioration de la productivité et de la qualité de la vanille en mettant en place un système de prix et de paiement à la qualité qui puisse inciter les producteurs et les préparateurs à consentir les efforts nécessaires à cette amélioration. Les plantations de cocotiers couvrent environ 30.000 ha et produisent environ 75 millions de noix. Si l'on tient compte du fait qu'une grande partie de la production est détruite par les rats, il ne reste plus que 57 millions de noix pour la consommation humaine ou l'exportation. Les besoins croissants de la population et l'augmentation des coûts de production du coprah combinés à la perte du marché Malgache entrainent la quasi-disparition de l'exportation. Si l'on espère que la production de noix de coco devrait augmenter dans les prochaines années, il n'est pas évident qu'il existe un marché d'exportations.

4 - La sécurité alimentaire

4.12 L'objectif d'autosuffisance alimentaire mis en avant par le Gouvernement Soilih avait été remplacé par "un accroissement rapide et une diversification des productions primaires pour progresser vers l'autosuffisance alimentaire et contribuer à l'équilibre des comptes extérieurs". Une étude effectuée par le BDPA pour esquisser une stratégie alimentaire montrait que pour assurer à chaque habitant en l'année 2000 une ration alimentaire de 2100 calories par jour il serait nécessaire, compte tenu de l'accroissement démographique, d'augmenter les ressources disponibles de deux fois et demi. Cette même étude indiquait, qu'au mieux, on pourrait espérer doubler la production, ce qui laisserait un déficit d'environ 80.000 tonnes d'équivalent-riz par an. Le Gouvernement a maintenant abandonné l'objectif de l'autosuffisance alimentaire considéré comme irréalisable dans un avenir proche. En revanche, il a pris conscience de la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire de la population et s'oriente vers le développement d'une stratégie agricole qui tire le maximum de revenus de chaque parcelle de terrain disponible.

4.13 Le rapport sectoriel sur l'agriculture (4368 COM), publié par la Banque en 1984, comparait les revenus potentiels par hectare pour un certain nombre de spéculations. Il apparaît que les cultures de rente offrent le revenu le plus important et que les cultures vivrières ne viennent que loin derrière. Le rapport suggérait qu'il était préférable d'importer les produits vivriers, et de financer ces importations par une augmentation des exportations. Cette recommandation est encore plus vraie à l'heure actuelle où le prix des céréales sur le marché mondial a baissé de près de la moitié.

4.14 Le succès d'une telle politique dépend de la mise en place d'une stratégie intégrée de développement agricole qui, non seulement, cherche à réhabiliter les cultures de rente et à développer la productivité des cultures vivrières traditionnelles, mais encore, s'efforce de diversifier les productions en introduisant de nouvelles spéculations. Depuis la fin des années 70, les Comores ont reçu une aide importante de nombreux bailleurs de fonds qui ont concentré leurs efforts sur des projets spécifiques sans que ne soit développé une telle stratégie, ni que l'on se soit mis d'accord sur les moyens pour mettre en oeuvre cette stratégie.

5 - Une réforme des institutions

4.15 Le système CEFADER/CADER institué en 1980 exerce les fonctions qui sont celles du Ministère de l'Agriculture dans les autres pays. L'examen critique de l'ensemble CEFADER/CADER montre que la prolifération des activités dont on lui a confié la responsabilité a transformé une institution dynamique en un organisme difficile à contrôler. Créée par le government sur les conseils du PNUD, pour remplir les fonctions de Ministère de l'Agriculture, la structure CEFADER/CADER gère le projet cocotier et le projet de développement rural financé par l'IDA, ainsi que le projet maïs financé par le FED. Elle reçoit une aide de la Caisse Centrale et du FAC qui fournissent un certain nombre d'assistants techniques. CARE, le FISE, la FAO, et le PAM financent toutes sortes d'activités: l'aide ménagère, la promotion de la femme, l'amélioration du régime alimentaire, la conservation du sol et la lutte contre l'érosion ainsi que le crédit aux petits agriculteurs. La multiplicité des sources d'aide, chacune avec leurs conditions propres, suscite une multitude de problèmes administratifs et budgétaires qui nuisent au fonctionnement harmonieux des services de vulgarisation agricole. Le fait que certains agents soient payés directement sur ces programmes d'aide ou reçoivent un supplément de salaire de certains bailleurs de fonds crée un certain nombre d'injustices et de jalousies entre les divers membres d'un même service. Ceci souligne la nécessité, pour les différents bailleurs de fonds, de coordonner leur aide dans le cadre d'une stratégie d'ensemble élaborée par le Gouvernement avec l'aide des principaux bailleurs de fonds.

4.16 Le Gouvernement est conscient de la nécessité de développer une stratégie de développement agricole intégré et de reformer la structure CADER/CEFADER. Un effort de réflexion a été entrepris dans le cadre du Ministère de la Production pour définir les termes de référence d'une étude de stratégie agricole. Un projet de stratégie pour le développement de la pêche est en cours d'examen par les différents services gouvernementaux. Un projet d'organigramme de CEFADER a été préparé avec

l'aide d'experts des Nations Unies et fait l'objet de discussions au sein de l'équipe gouvernementale.

6 - La question du riz

4.17 Le riz, introduit sous la colonisation française, constitue à l'heure actuelle l'un des principaux éléments de l'alimentation comorienne. Suivant une enquête effectuée par le BEES en 1966, la consommation par habitant variait de près de 65 kg par an pour la population des villes et des villages côtiers à 25 kg par an pour les villages en altitude. En 1980, la consommation annuelle moyenne par habitant atteignait près de 72 kg. La production locale, de l'ordre de 2800 tonnes par an, peut nourrir seulement près de 10% de la population et le déficit de l'ordre de 20.000 tonnes par an est couvert par des importations.

4.18 L'analyse de la commercialisation du riz aux Comores montre que le riz importé à US $180/tonne rendu Comores est revendu à un prix trois fois plus élevé sur le marché comorien (165 FC/kg). Ce différentiel devrait normalement constituer une marge dissuasive et diriger les consommateurs vers les produits locaux. Il n'en est rien et l'on constate, au contraire, que le prix des produits locaux sur les marchés urbains (bananes, fruits à pain) tendent à s'ajuster sur les prix du riz.

4.19 ONICOR (Office National pour l'Importation et la Commercialisation du Riz) a le monopole de l'importation du riz qu'il revend aux grossistes qui en assurent la distribution. Le surplus financier généré par l'entreprise une fois payé les taxes sur le chiffre d'affaires et les bénéfices est mis à la disposition du trésor pour faire face aux problèmes de liquidité du Gouvernement. Il serait préférable que la rente qui existe entre le coût d'achat du riz sur le marché international et le prix de vente soit l'objet d'une taxe dont le produit serait budgétisé plutôt que de dépendre de la qualité de gestion de l'entreprise pour assurer les ressources à l'Etat. Dans un premier temps il serait souhaitable d'instituer une taxe de 100% et de modifier le montant de cette taxe éventuellement à la lumière de l'étude sur la commercialisation des produits alimentaires.

4.20 Cette situation conduit à un paradoxe. La culture du riz dont le rendement est particulièrement faible (paddy 0,3 à 1,2 tonnes/ha contre 1,5 tonnes/ha à Madagascar et 8 tonnes/ha en Asie) occupe 15% à 20% des surfaces consacrées aux cultures vivrières, alors que la production intérieure ne constitue que 8% de la ration calorifique journalière. Il serait opportun de considérer un certain nombre de mesures pour décourager la culture du riz, responsable en grande partie de l'érosion rapide des sols, en particulier à Anjouan, et de remplacer ces cultures par d'autres plus rémunératrices et moins dangereuses du point de vue écologique. Il serait souhaitable de procéder à une étude plus approfondie des problèmes de prix et de commercialisation du riz et des produits vivriers locaux avant de décider d'entreprendre des mesures approfondies pour décourager la production de riz.

7 - Encourager la production et la consommation du maïs

4.21 Le Gouvernement a entrepris, avec l'aide du Fonds Européen de Développement, la mise en oeuvre d'un programme pour encourager la production de maïs et substituer progressivement le maïs au riz dans la consommation alimentaire. Le résultat de ce programme en terme de production a été remarquable, et la production du maïs a augmenté de 2400 tonnes en 1982 à environ 3900 tonnes en 1986. Les rendements sont, à l'heure actuelle, de 800 kg/ha et les expériences réalisées dans le cadre du projet pilote montrent que le rendement pourrait augmenter facilement jusqu'à 1500 kg/ha (contre 2250 kg/ha au Kenya).

4.22 La demande de maïs excède de loin la production qui est consommée sous forme d'épis grillés avant que le maïs ne soit mûr. Pour accélérer le changement d'habitudes alimentaires, il serait souhaitable que le Gouvernement procède à des importations de maïs sec dont le prix pourrait éventuellement être subventionné. Ceci pourrait se faire d'autant plus facilement que le prix du maïs vendu en épis est considérablement plus élevé que celui du maïs sec, et, par conséquent, cette importation ne découragerait en rien la production domestique, du moins dans les prochaines années. Mais compte tenu du fait que la destination essentielle du maïs sec actuellement est l'élevage avicole, il faudrait tester d'autres présentations afin de savoir lesquelles seraient susceptibles de s'insérer dans les habitudes alimentaires locales (brisures de maïs, riz de maïs, etc.). En effet, ni le projet maïs, ni l'importation de farine de maïs par le projet PAM n'ont encore réussi à modifier celles-ci de manière sensible.

8 - Modifier les habitudes de consommation et encourager la consommation des produits nationaux

4.23 Il est essentiel de modifier les habitudes des consommateurs au profit d'autres céréales dont le prix sur le marché mondial est moins élevé ou de produits de substitution qui poussent naturellement aux Comores (manioc, arbres à pain, bananiers), ou dont la culture peut être développée (maïs).

4.24 Le développement des productions alimentaires traditionnelles, telles que la banane, le manioc, l'arbre à pain, dépendent en grande partie d'une amélioration du matériel végétal utilisé. A l'heure actuelle, aucun effort n'a été entrepris dans ce domaine, et il faudra probablement un certain temps pour que des résultats puissent être atteints. Mais l'amélioration du matériel végétal n'est pas le seul facteur important dans ce domaine. L'amélioration des circuits de commercialisation est un autre élément. L'absence de réglementation du commerce intérieur et le libre accès des paysans sur les marchés contribuent à une amélioration du système de transport et devraient améliorer l'approvisionnement en produits alimentaires traditionnels. L'initiative de créer une coopérative de commercialisation à Mohéli est une étape encourageante dans ce domaine. Un groupe privé se charge de la collecte des denrées alimentaires disponibles et organise leur transport par boutre à destination d'Anjouan et de Grande Comore. Le Gouvernement devrait encourager ce type d'initiative, définir une loi cadre et mettre en place un programme de support technique et financier.

4.25 Le Gouvernement et les bailleurs de fonds devraient reconsidérer le role des programmes d'aide alimentaire et leur effet sur la production. En effet, la distribution systématique de produits vivriers à la place de salaires tend à encourager la consommation de ces produits au détriment des produits locaux et à faire baisser les prix de ces produits sur le marché.

9 - Diversifier les cultures de rente

4.26 Le développement des cultures de rente aux Comores doit prendre plusieurs formes: réhabiliter et augmenter la productivité des cultures déjà en place mais aussi introduire et développer de nouvelles cultures. Un effort important a déjà été entrepris dans le cadre du projet cocotier avec la réalisation d'un hybride nain; des progrès considérables restent à faire en ce qui concerne la vanille et un rajeunissement des plantations d'ylang-ylang s'impose. Une étude des prix à la production et des structures de collecte et de commercialisation des cultures de rente traditionelle pourrait conduire à une série de recommandations visant à augmenter la production et la qualité. Par ailleurs, l'introduction de nouvelles cultures devrait être envisagée. La culture du poivre, de la canelle, et du cardamome, produits qui poussent naturellement aux Comores, devrait être développée. Les prix mondiaux sont favorables et la demande augmente plus vite que la production mondiale. Par ailleurs, les cultures de fruits tropicaux (lychees, mangues et corosols) dont la valeur unitaire élevée supporte les frais d'un transport par avion devraient être encouragées. Enfin les cultures de fleurs pourraient constituer une source de devises non négligeable. L'île Maurice tire à l'heure actuelle près de US $2 million de ses exportations d'anthuriums.

10 - Développer l'élevage

4.27 Bien que secondaire par rapport à la culture, l'élevage n'est pas une activité négligeable aux Comores. Le recensement animal de 1973 indiquait une population de 40.000 bovins, 5.700 ovins et 42.000 caprins. L'aviculture s'est développée rapidement encouragée par l'augmentation de la production de maïs.

4.28 Le bétail au Comores, de la race Zébu, est généralement de petite taille par suite d'un manque de variété génétique dans les croisements. Le taux de natalité est relativement peu élevé et le taux de mortalité fort par suite d'infections parasitiques et de malnutrition. Les rendements en viande et en lait sont plutôt faibles. Le poids moyen à vif est de l'ordre de 200 à 250 kg, et la production laitière d'un à deux litres de lait par jour. La situation est sensiblement la même pour les moutons et les chèvres. Souvent affectés par des parasites, une alimentation insuffisante completée par des déchets végétaux, les animaux sont de petite taille et leur poids est au-dessous de la normale; le rendement du cheptel est faible.

4.29 La production pourrait être augmentée en améliorant l'état sanitaire des troupeaux. Une première étape consiste à créer un service vétérinaire pour lutter contre différents parasites. Une seconde étape serait de procéder à l'amélioration des espèces par des croisements appropriés. Enfin, l'amélioration des paturages, le développement de la

culture du fourrage, l'utilisation des graminées dans la lutte antiérosive et la construction d'abreuvoirs amélioreraient les conditions d'alimentation du bétail et les rendements en viande et en lait. Un début de réalisation de ce programme est en cours dans le cadre du projet de développement rural. Le petit élevage (volailles) qui a déjà donné les résultats positifs doit être encouragé.

B. La pêche

4.30 Le poisson constitue un élément important de l'alimentation comorienne et la pêche pourrait être une source de revenu. A l'heure actuelle, la pêche, effectuée par 8.000 pêcheurs opérant avec des méthodes artisanales, est limitée à la proximité immédiate des côtes et, par conséquent, la production est bien au-dessous de son potentiel. Environ 3.600 embarcations servent à la pêche dont moins d'une centaine sont munies de moteurs. Les 50 bateaux en fibre de verre (BLC 30), fournis en 1983 par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, semblent être parfaitement adaptés aux habitudes de pêche comorienne bien que certains d'entre eux soient inopérationnels par suite du manque de pièces détachées. Ces bateaux permettent aux pêcheurs de s'éloigner de la proximité immédiate des côtes et par conséquent d'augmenter la production.

4.31 La production est évaluée à environ 5.000 tonnes par an et fournit environ 40% des besoins en protéine animale de la population. Une partie importante du déficit en protéine est satisfaite par des importations d'environ 500 tonnes de poissons congelés ou de poissons séchés, et de 2.000 tonnes de viande congelée. Si la pêche le long des côtes a atteint sa limite, les possibilités dans un rayon de 50 Km des îles semblent excellentes (environ 12.000 tonnes par an). Il y a donc lieu d'encourager le développement de la pêche de façon à ce que l'augmentation de production puisse satisfaire la demande intérieure et se substituer pour une bonne partie aux importations de viande.

4.32 Plusieurs projets sont, à l'heure actuelle, en cours de réalisation, certains ont été abandonnés. Cependant, le Ministère de la Production a promulgué au cours des derniers mois une politique générale de la pêche essentiellement tournée vers le développement de la pêche artisanale pélagique (dans la limite de 50 Km des côtes). En outre, le Ministère a engagé des négociations avec la communauté ainsi que d'autres pays pour la règlementation de la pêche hauturière industrielle dans ses eaux. A court terme, il faudrait se concentrer sur l'augmentation de la production pour la demande intérieure en améliorant les équipements de pêche, en disséminant des techniques plus perfectionnées et en assurant un certain nombre de services aux pêcheurs, entre autres en leur facilitant l'accès au crédit nécessaire pour l'achat des équipements améliorés et des pièces de rechange.

4.33 L'accent devrait aussi être mis sur l'amélioration des méthodes de conservation et sur les circuits de distribution et de commercialisation de façon à améliorer la manutention du poisson et assurer sa fraîcheur au moment où il est vendu aux consommateurs. Ceci est particulièrement important lorsqu'il s'agit des villages à l'intérieur des terres. Les techniques de séchage, de boucanage ou de fumage sont peut être plus appropriées que les techniques de réfrigération, du point

de vue du coût et des habitudes locales. Les coopératives familiales du type de Mohéli devraient être encouragées et appuyées par un certain nombre de mesures et il y a lieu de procéder à un assainissement des circuits de distribution. Dans de nombreux cas, les prix à la production sont insuffisants pour inciter un effort des pêcheurs et les marges de distribution sont telles que le prix du poisson sur le marché est suffisamment élevé pour décourager de nombreux consommateurs. Le système de coopératives, mis en place à Mohéli, pourrait être généralisé de façon à assurer l'approvisionnement des deux autres îles et à faire baisser les prix sur les marchés.

4.34 A long terme, il existe un potentiel pour une pêche industrielle. L'Océan indien est assez riche en tonidés et de nombreux pays étrangers pêchent dans les eaux territoriales, poursuivant les bancs de poissons dans leurs migrations. La difficulté est la taille de l'investissement minimum. Les chalutiers modernes munis d'appareils électroniques destinés à repérer les bancs de poisson coûtent de 50 à 70 millions de dollars, demandent une main d'oeuvre hautement qualifiée et un support logistique important, tant pour leur entretien que pour la conservation du poisson ainsi capturé. Une telle possibilité ne pourrait être envisagée qu'une fois que les Comores auront acquis des installations frigorifiques suffisantes et en association avec des partenaires étrangers pour assurer le savoir faire, la maîtrise des techniques et pour assurer les circuits de distribution. A court terme, le Gouvernement devrait se contenter de percevoir un droit sur les bateaux étrangers pêchant dans les eaux territoriales et de négocier un accord avec les pays voisins afin d'assurer la police des mers.

C. Le tourisme

4.35 L'attrait de l'archipel des Comores peut être considérable pour des touristes blasés des centres touristiques traditionnels et pourrait à première vu constituer un potentiel touristique inexploité à ce jour. L'archipel offre une combinaison étonnante de panoramas de montagnes et de paysages maritimes tropicaux. Si les plages sont peu nombreuses, les roches volcaniques noires baignées par une mer d'azur avec des teintes émeraudes en bordure des côtes, présentent un paysage sauvage d'une rare beauté. La zone côtière, bien qu'abrupte, offre des possibilités étonnantes pour la chasse sous-marine.

4.36 Le secteur du tourisme ne contribue que faiblement au PIB, malgré l'augmentation de la capacité hôtelière qui, avec l'ouverture de l'Hôtel Ylang-Ylang en 1984, a augmenté de 90 à 160 chambres. Si les arrivées de touristes qui avaient considérablement augmenté au début des années 1980 pour atteindre le chiffre record de 11.500 en 1983, ont progressivement diminué jusqu'à 5.350 en 1985, le nombre de touristes et des hommes d'affaires qui ont visité les Comores a considérablement augmenté ces dernières années si l'on en juge par l'augmentation du nombre de nuitées dans les hôtels qui sont passées de 16.800 en 1983 à 22.700 en 1985. Malheureusement le taux d'occupation des chambres reste encore très faible (un peu moins de 30%). Comotel, une société mixte liée au Groupe Français Novotel dans lequel l'Etat comorien est majoritaire, est responsable de la gestion des différents hôtels de l'archipel.

4.37 Le Gouvernement a récemment autorisé la construction, par un groupe étranger, d'un nouvel hôtel de 150 chambres à Grande Comore. Le Gouvernement a pris une participation de 30% dans Socotel, la société responsable de ce nouvel hôtel dont les travaux doivent être terminés à la fin de 1987. Cette société s'est aussi engagée à ouvrir deux nouveaux hôtels en 1988 à Anjouan et Mohéli de 20 et 15 chambres respectivement.

4.38 Un obstacle au développement du tourisme est l'éloignement des principaux points de départ des touristes: l'Europe, l'Amérique du Nord, le Japon et l'Australie. Néanmoins les Comores, sur ce point, ne sont pas plus handicapées que les autres pays de l'Océan indien qui ont réussi à attirer les touristes de ces différentes origines et à créer ainsi une industrie florissante. Le problème essentiel pour les Comores est d'offrir des prix compétitifs avec ceux de leurs concurrents.

4.39 Un des obstacles au développement touristique est l'insuffisance des liaisons aériennes. Les Comores sont reliées une fois par semaine avec l'Europe et l'Afrique australe. Une liaison avec Nairobi et les îles de l'Océan indien est assurée par Air Madagascar et Air Mauritius. En outre une liaison avec Dar es Salaam est assurée de façon irrégulière. Compte tenu du faible coefficient de remplissage des avions pour l'Europe, il n'est malheureusement pas souhaitable d'encourager la venue de charters: l'existance d'une liaison touristique par charter pourrait inciter les compagnies aériennes régulières à fermer une ligne déficitaire.

4.40 Les investissements dans le tourisme sont à déconseiller pour le moment. Même si le Gouvernement s'abstient d'y prendre une participation financière, de nouveaux investissements entraîneraient des dépenses d'infrastructure et des charges récurrentes supplémentaires dont l'Etat comorien n'est pas en mesure d'assurer le financement. A moins que les groupes d'investisseurs ne soient prêts à assurer la totalité des dépenses d'infrastructure et des charges récurrentes (routes d'accès, augmentation de la capacité des centrales électriques), il y a lieu d'être très circonspect avant d'autoriser de nouveaux investissements. De plus, il y a lieu de s'interroger sur la valeur ajoutée nette du secteur tourisme aux Comores dans la mesure où les Comores doivent importer l'essentiel des matières premières nécessaires à ce secteur: les matériaux de construction, le mobilier, les alcools, la majeure partie des produits alimentaires et une bonne partie du personnel qualifié.

4.41 Dans l'immédiat, le Gouvernement devrait se dégager des deux sociétés hôtelières et leur imposer un effort de promotion. Une augmentation de la capacité du taux d'occupation ne peut résulter que d'un effort auprès des organisateurs de voyages qui opèrent dans les îles de l'Océan indien. Une telle campagne pourrait éventuellement assurer un remplissage des hôtels.

D. L'industrie

4.42 Le secteur industriel est embryonnaire. Sa contribution au Produit Intérieur Brut est inférieure à 5% et fournit environ 4.000 emplois. Environ 2.000 personnes travaillent dans l'industrie textile (confection, cuir, chaussures), et 1.000 dans l'industrie du bois

(menuiserie). Les autres emplois se repartissent entre le traitement et le conditionnement des cultures d'exploitation, l'industrie alimentaire (boulangerie, pâtisserie), la bijouterie et la fabrication de matériaux de construction.

4.43 La plupart des installations industrielles sont généralement rudimentaires; alambics pour la distillation de l'ylang-ylang, fours de séchage pour le coprah et traitement de la vanille. Mis à part deux ou trois grandes entreprises, les industries de traitement sont généralement artisanales et utilisent le bois comme principale source d'énergie contribuant aussi à la déforestation et à l'érosion des sols.

4.44 En dépit du marché intérieur réduit, une série de petits établissements industriels a vu le jour ces dernières années: boulangeries, pâtisseries, fabriques de crèmes glacées, torréfaction de café, garages et petits ateliers de mécanique, ateliers de confection etc. Ces innovations sont le fait de commerçants qui cherchent à diversifier leurs activités. Ces initiatives ont été, en bonne partie, stimulées par le fait qu'il n'y a que relativement peu d'emplois disponibles aux Comores et qu'il est de plus en plus difficile de s'expatrier, et que, par conséquent, de nombreux jeunes, encouragés par deux ou trois exemples de succès, cherchent à monter leur propre affaire. Le rôle promotionnel de la Banque de Développement des Comores et l'adoption du nouveau code des investissements en 1984 ne sont certainement pas étrangers à cet élan.

4.45 Toutefois, les possibilités restent limitées par la taille du marché intérieur et son fractionnement en trois îles. En revanche, la possibilité d'attirer des industries tournées vers l'exportation existe, et le Gouvernement devrait encourager ce type d'activité. Les salaires mensuels comoriens de FC 12.000 ($35) à FC 15.000 ($45) sont très compétitifs avec les salaires pratiqués dans d'autres pays où des industries à haut coefficient de main-d'oeuvre se sont implantées. La main-d'oeuvre est abondante et peut être facilement formée à des tâches répétitives. Le coût de l'énergie qui dépend entièrement des produits pétroliers importés est élevé, mais pourrait être réduit par l'application de principes de tarification économiquement mieux définis.

4.46 Si les Comores doivent s'orienter vers des industries à fort coefficient de main-d'oeuvre, tournées vers l'exportation, les fruits de ces efforts risquent de ne se matérialiser qu'après plusieurs années. L'expérience mauricienne lancée en 1970 avec l'approbation par le Parlement de la législation sur les zones franches, n'a porté ses fruits qu'après de nombreuses années et un certain nombre d'erreurs et de faillites. Tout d'abord, l'Ile Maurice partait d'une base plus avancée: la législation sur les certificats de développement datait déjà de 1963 et le marché mauricien représentait plus du double du marché comorien. Tout comme les Comores, l'Ile Maurice avait à faire face à un taux de chomage important (de 20 à 25% de la population active). Après avoir passé en revue les avantages offerts par un certain nombre de pays pour attirer les exportateurs étrangers, l'Ile Maurice a délibérément décidé d'offrir les mesures les plus avantageuses: généreuses exemptions fiscales pour les investisseurs étrangers.

4.47 La plupart des nouvelles implantations se sont faites en association avec des partenaires mauriciens. Les comoriens avec une participation souvent modeste, pourraient être en mesure de s'associer avec des partenaires étrangers qui, outre les capitaux, apporteraient la technologie, le savoir faire, et plus encore les circuits de commercialisation et les débouchés sur les marchés extérieurs. De plus les Comores devraient suivre le modèle de l'Ile Maurice et négocier une série d'accords avec un certain nombre de pays pour éviter les doubles impositions. Tout comme l'Ile Maurice, les Comores bénéficient du statut ACP, ce qui garantit l'entrée de leurs produits dans le cadre du Marché Commun.

4.48 Les Comores présentent certains avantages commun à l'Ile Maurice, même position stratégique, petit pays soutenu par plusieurs pays du Marché Commun et par les pays du Golfe. La Commission de l'Océan indien, à laquelle appartiennent les Comores, peut faciliter l'implantation de branches d'industries déjà installées dans les autres îles et qui ont à faire face à des problèmes de quota. D'autre part, un certain nombre de pays voisins souffrent de problèmes internes et de troubles politiques. Certains entrepreneurs de ces pays qui se sentent menacés, sont prêts à diversifier leurs activités et à investir à l'étranger. Le Gouvernement comorien devrait mettre à profit cette situation pour les attirer.

4.49 Le Code des Investissements devrait être simplifié. Dans un petit pays comme les Comores, il n'y a pas lieu de distinguer quatre types de régimes. Le critère pour bénéficier des avantages du Code doit être la capacité de l'entreprise à exporter. Une procédure d'évaluation des avantages qui pourraient résulter des investissements étrangers devrait être mise en place. En effet, il ne s'agit pas pour le Gouvernement d'engager des travaux d'infrastructure considérables[1] pour tirer, en échange, quelques emplois ou quelques devises supplémentaires. La balance doit être largement positive. Les procédures d'agrément doivent être accélérées. Le délai de trois mois prévu par le Code est beaucoup trop long et les procédures trop compliquées risquent de décourager l'investisseur avant même qu'il n'ait entrepris l'investissement. La procédure d'agrément, à l'heure actuelle, est trop longue et doit être terminée par la signature du Président de la République. Il en résulte plus d'une centaine de demandes d'agrément en attente. Les bénéfices du Code doivent être les plus généreux possibles et le Gouvernement aurait intérêt à s'inspirer de la législation en vigueur à l'Ile Maurice.

4.50 Sur la base d'un Code révisé pour être au moins aussi généreux que le Code des autres pays concurrents, le Gouvernement devrait organiser une série de voyages dans les pays voisins, les pays du Golfe et les pays avec lesquels les Comores ont des relations traditionnelles, et même, pourquoi pas, dans certains pays d'Extrême-Orient où certaines minorités ethniques pourraient être intéressées par l'émigration pour bénéficier d'une plus grande sécurité politique. Ces voyages promotionels devraient avoir pour objet d'attirer les investisseurs étrangers et de leur

---

1/ Les investissements à la charge de l'Etat dans le cadre des deux projets hôteliers réalisés ou en cours de réalisation à la Grande Comore sont deux exemples typiques.

expliquer les avantages qu'ils pourraient tirer d'une implantation aux Comores.

E. L'éducation et la santé

4.51 L'objectif de la croissance économique est d'améliorer la qualité de vie de la population ce qui signifie de meilleures conditions de santé et d'hygiène et un niveau d'éducation plus élevé. Paradoxalement la croissance économique dépend de la qualité de la main-d'oeuvre, de son état de santé et de son niveau d'éducation. Comme cela a déjà été mentionné aux paragraphes 3.3 à 3.6, les Comores ont à faire face à un handicap particulièrement sérieux dans ces deux secteurs.

4.52 L'éducation - Le Gouvernement en raison de la situation particulièrement navrante de l'éducation, a décidé avec l'aide de la Banque mondiale dans le cadre du second projet d'éducation et de quelques autres bailleurs de fonds de prendre un certain nombre de mesures pour réduire les dépenses récurrentes de l'Etat et pour améliorer la qualité de l'éducation nationale. La sélection pour l'entrée en classe de sixième a été rendue plus difficile et le nombre des élèves en classe de sixième a été reduit de près de 600 élèves. Le nombre des élèves en classe de seconde a été réduit de 2.055 en 1985 à 994 en 1986. En revanche, à titre exceptionnel, les élèves non-admis à passer dans la classe supérieure ont été admis à tripler ce qui a causé un gonflement des effectifs de la classe de troisième dont le nombre des divisions a augmenté de 90 à 128.

4.53 En parallèle, des mesures ont été prises pour restructurer le corps des enseignants. Les professeurs recrutés illégalement ont été licenciés, ainsi qu'un certain nombre de maîtres auxiliaires. Les maîtres auxiliaires restant ont subi des stages de formation et seront intégrés dans ce cadre après avoir réussi un examen de niveau professionnel. Au total le nombre des éducateurs a été réduit de 3.900 en 1985 à 3.200 en 1986.

4.54 En outre le gourvernement s'efforce de faire participer les parents à l'entretien des écoles par l'intermédiaire des associations parents-professeurs. Certains membres du Gouvernement ont proposé de demander une participation financière modeste à tous les parents. Cette proposition a été considérée comme un effort salutaire pour réduire la charge de l'Etat et recouvrir une partie des côuts de fonctionnement du système éducatif de ceux qui en bénéficient.

4.55 La santé et population - L'attitude des autorités comoriennes en ce qui concerne le problème de la croissance de la population a changé ces dernières années. Au cours du récent séminaire international sur l'Islam et la Planification familiale, les autorités religieuses ont encouragé l'espacement des naissances. Les plus hautes autorités du Gouvernement insistent maintenant sur la nécessité de limiter la croissance de la population.

4.56 Le Gouvernement s'efforce d'améliorer l'infrastructure sanitaire et les qualités professionnelles du personnel de santé. Malheureusement, par suite des exigences particulières des bailleurs de fonds, le Gouvernement n'a pas été en mesure d'adopter une stratégie globale de la

santé. Les actions entreprises sont plutôt des projets disjoints et bien souvent, faute de fonds ou de moyens non fournis par les projets, le Gouvernement n'est pas en mesure d'exécuter les programmes. S'il dispose de vaccins fournis par les bailleurs de fonds, il ne dispose pas toujours de l'essence et des moyens de transport nécessaires pour déplacer l'équipe de vaccination. Une approche integrée s'impose.

V - SUR LE SENTIER DE LA CROISSANCE

A. L'esprit d'ajustement

5.1 Si l'on regarde l'avenir, il est clair que la stratégie économique et financière doit être adaptée aux conditions propres auxquelles ont à faire face les Comores. Une réalité dont il faut tenir compte est la charge importante du service de la dette à laquelle le pays doit faire face. Il y a donc lieu, d'une part, de mobiliser davantage de ressources intérieures en augmentant les recettes fiscales et de réduire les dépenses. Un effort de stabilisation et de remise en ordre des finances publiques est indispensable. C'est la clef de toute solution d'avenir. Le Gouvernement a déjà pris conscience de cette situation et le budget pour 1987 reflète cette détermination. Cette politique d'austérité reflète à la fois le désir du Gouvernement de réduire progressivement le déficit (de 39% du PIB en 1985 à 25% du PIB en 1987) et la disponibilité réduite de l'aide de certains bailleurs de fonds.

5.2 La remise en ordre de la situation financière est impérative, mais il est difficile pour le Gouvernement de s'attaquer à cette tâche tout seul. L'aide de la communauté internationale est indispensable et l'on ne peut espérer que les Comores puissent survivre si l'aide qui jusqu'à maintenant assurait entre 40 et 50% des dépenses courantes de l'Etat venait à disparaître. Il y a lieu d'organiser un effort concerté pour négocier le montant de cette aide dans le cadre du budget annuel de l'Etat. D'autre part, il est impensable d'arrêter les investissements publics tout au plus peut-on les réduire. La solution est un emploi plus rationel des ressources mises à la disposition de l'Etat et l'application de critères économiques stricts dans le choix de ces investissements.

5.3 La remise en ordre doit s'accompagner aussi d'une remise en question du rôle de l'assistance technique et de ce qu'elle apporte au pays. Le coût de cette assistance est quelquefois hors de proportion avec son utilité réelle. En 1985 l'assistance technique représentait environ 4 milliards de FC. (A titre de comparaison, les dépenses pour le personnel comorien dans le Budget étaient de 4,7 milliards de FC.) Le Gouvernement et la communauté internationale peuvent-ils continuer à assurer une telle dépense pour des résultats aussi décevants. Il y a lieu de procéder à une évaluation systématique de l'assistance technique et de voir dans quelle mesure on pourrait mettre en place un système pour inciter des cadres comoriens compétents à rentrer au pays et pour créér une équipe mixte expatriés/comoriens de haut niveau recrutés hors statuts qui assurerait les services critiques au fonctionnement de l'administration comorienne.

5.4 D'autre part, il y a lieu, pour les différents bailleurs de fonds, de coopérer avec les autorités gouvernementales et de renforcer l'appareil administratif national, plutôt que, dans un souci d'efficacité à court terme, de créér des administrations parallèles pour gérer les projets qu'ils financent. Ceci demande la recherche d'une discipline mutuellement acceptée tant par les bailleurs de fonds que par les autorités comoriennes.

5.5 Dans cette optique, il est clair que le système de l'assistant technique résident doit aussi être remis en cause et, aussi souvent que possible, il doit être remplacé par des experts qui viennent dans le pays pour des missions de courte durée prévues à plusieurs reprises dans l'année, pour mettre en route les programmes, discuter avec les responsables comoriens des difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de ces programmes et préparer en commun le programme de travail à exécuter jusqu'à la prochaine visite. Cette procédure devrait conduire à une plus grande "responsabilisation" des cadres comoriens et éviterait la "marginalisation" progressive d'assistants techniques permanents qui, au fil du temps, se laissent gagner par le découragement et adoptent en fin de compte une attitude passive.

5.6 En parallèle à ces actions, il est indispensable d'assurer le paiement régulier des fonctionnaires. Il est difficile de motiver et de demander des efforts considérables à des fonctionnaires dont les salaires sont très bas et qui ne sont pas payés avec régularité. Les efforts entrepris par le Gouvernement pour revoir le statut individuel de chaque fonctionnaire doivent être intensifiés. Il n'est pas possible de conserver les catégories actuelles de fonctionnaires décisionnaires, auxiliaires, temporaires et même bénévoles qui doivent être revues. La communauté internationale se doit d'aider le Gouvernement, par un processus de budgétisation de l'aide, à assurer le paiement régulier des fonctionnaires nationaux.

5.7 Cette approche s'est récemment manifestée au niveau du secteur agricole où, simultanément, les autorités comoriennes et les principaux bailleurs de fonds à l'échelon local ont émis l'idée que soit défini un programme de développement agricole intégré et que l'on identifie les moyens nécessaires pour sa mise en oeuvre. Cette approche devrait servir de base à la mise en place d'un financement concerté et coordonné du budget d'une structure CEFADER/CADER revivifiée. Une telle initiative devrait être encouragée dans les différents secteurs de l'économie.

B. <u>Le cadre macroéconomique</u>

5.8 Le scénario présenté repose sur l'hypothèse que, comme suite à mesures de réformes et d'austérité, le Gouvernement s'engage résolument dans la voie d'une industrialisation tournée vers l'exportation et adopte une politique agressive pour encourager la diversification des cultures de rente et modifier les habitudes alimentaires de la population sur les bases des politiques préconisées au Chapitre IV. Dans ces conditions, la croissance économique pourrait progressivement s'accélérer de 2,6% en 1987 à 4,9% en 1995, d'où un taux de croissance annuel moyen de 3,3% pour la période 1987-95. Compte tenu de la faiblesse du secteur manufacturier à l'heure actuelle, il est douteux que ce secteur puisse croître de plus de 9 ou 10% par an au cours des prochaines 5 années. Si le Gouvernement adopte une stratégie pour attirer les investisseurs étrangers et pour encourager les industries d'exportation, en revanche, on pourrait espérer, au vu de l'expérience, une croissance accélérée au cours des 10 années suivantes. Un taux de croissance de 10-15% par an ne serait pas alors impossible à réaliser. Toutefois, compte tenu des possibilités limitées de croissance du secteur de la construction sérieusement affecté par le ralentissement des investissements et d'une croissance modérée de la

production d'eau et d'électricité, la croissance du secteur industriel a été projetée avec une accélération de 4,6% en 1987 à 5,2% en 1995. Dans le court terme, l'agriculture continuera à rester le principal secteur d'activité économique et la croissance dans ce secteur continuera à refléter l'effet des projets maïs et cocotier. La croissance des dix années suivantes dépend, là aussi, du succès de la politique de diversification agricole que se doit de poursuivre le Gouvernement. La croissance projetée dans le tourisme correspond à un effort de la part des 2 sociétés hôtelières pour assurer le remplissage des hôtels en convaincant les différents organisateurs de voyage dans la zone le l'Océan indien d'inciter leur clients à passer quelques jours aux Comores dans le cadre de leur séjour.

5.9 Le Tableau VI résume les principales hypothèses du scénario des projections. Après une baisse de l'investissement, les deux prochaines années, reflétant une restructuration et une contraction de l'investissement public, il est projeté une normalisation des relations entre les autorités comoriennes et les principaux bailleurs de fonds et l'arrivée progressive d'investissements privés étrangers. L'investissement représenterait environ 20% par an du PIB à partir de 1987.

TABLEAU VI - LES PROJECTIONS ECONOMIQUES 1985-1990
(en pourcentage du PIB)

	1985	1986	1987	1988	1990
Revenu Intérieur Brut	100,0	101,4	101,3	101,2	100,8
Déficit des Ressources	35,6	26,1	23,7	25,9	25,2
Consommation	108,4	102,1	104,2	106,4	105,8
Investissements Fixes	27,2	25,4	20,8	20,7	20,2
Epargne Intérieure	-8,4	-0,7	-2,9	-5,3	-5,0

	1985	1986	1987	1987-90	1990-95
Taux de Croissance annuel du PIB	2,7	2,1	2,6	3,8	3,1
Agriculture	4,8	3,3	2,8	5,9 1/	3,8
Industrie, BTP	-3,9	0,4	4,6	4,4	5,0

1/ Ce taux reflète le cycle du girofle.

C. Le programme d'investissement public[1]

5.10 Au lendemain de l'indépendance, les Comores se trouvaient pratiquement sans infrastructure. L'une des priorités du Gouvernement a donc été naturellement de rattraper le retard et de solliciter les divers bailleurs de fonds susceptibles de financer l'infrastructure indispensable au développement économique du pays. La réponse de la communauté internationale a été des plus favorables et bon nombre de projets ont été financés sans que l'on s'embarrasse des priorités relatives, des taux de rentabilité économique et de leurs conséquences financières. Le service de la dette des Comores était inexistant. De nombreux bailleurs de fonds disposaient brusquement de ressources importantes et étaient prêts à témoigner leur solidarité vis à vis d'un petit pays pour qui ils éprouvaient des sympathies.

5.11 La disponibilité du financement semble avoir été le principal critère de choix retenu pour le programme d'investissement public. Les responsables considéraient que, vu l'ampleur des besoins, l'on ne pouvait faire mal en contribuant à la solution du problème même partiellement. Ceci explique la part prédominante des dépenses d'infrastructure.

5.12 L'absence de cadres qualifiés et la nécessité de remédier à l'absence de ressources budgétaires ont, par ailleurs, amené les bailleurs de fonds plus traditionnels à financer des programmes d'assistance technique et une grande partie des dépenses récurrentes et des coûts locaux liés à ces programmes. La faiblesse de l'administration comorienne, par ailleurs, ne permettait pas d'assurer un suivi effectif de la réalisation de ces investissements, d'autant plus que, dans bon nombre de cas, le bailleur de fonds assurait la supervision du projet et réglait les factures directement.

5.13 Il est difficile d'établir avec certitude un programme d'investissement public au moment où le Gouvernement est encore traumatisé par les conséquences sur la dette extérieure du programme entrepris précédemment. Néanmoins, à partir des données disponibles au Ministère du Plan, dans les autres ministères techniques et auprès des agences d'aide, la mission s'est efforcée d'établir ce qui pourrait constituer un programme d'investissement public pour les prochaines années.

1/ Pour une analyse plus détaillée du programme d'investissement public, on se reportera aux documents de travail disponibles sur demande.

TABLEAU VII - LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PUBLIC
(Milliards de FC)

	Moyenne 1983-85	1986	1987	1988	1989
Secteur Production	2,7	3,7	4,2	5,3	5,0
Infrastructure	8,3	6,9	5,4	5,6	5,5
Secteur Social	4,3	3,8	2,2	1,9	2,6
Autres	1,2	0,8	0,6	1,6	0,1
Total	16,5	15,3	12,6	12,8	12,3

Note:
Les chiffres de ce tableau diffèrent des dépenses en capital présentées aux Tableaux IV et VIII, les dépenses d'assistance technique et les achats de petit matériel ayant été reclassés dans les dépenses courantes.

5.14 Le Tableau VII montre la volonté du Gouvernement de réduire le programme d'investissement public et d'adopter, à l'avenir, une attitude plus prudente. La composition du programme d'investissement public pour la période 1986-89 serait la suivante:

1 - Agriculture. Même si l'on accepte le principe qu'à l'avenir les différents bailleurs de fonds s'entendent pour assurer dans un cadre budgétaire les ressources nécessaires pour financer une partie de dépenses récurrentes de la structure CEFADER/CADER, il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de projets d'investissement spécifiques continueront à attirer l'aide. Parmi les nouveaux projets, il y a lieu de citer le développement rural intégré de Mohéli financé par la Caisse Centrale, le projet de développement intégré de Jimilimé pour lequel le FED a déjà donné son accord en attendant la mise en place d'une stratégie de développement agricole, le projet de recensement agricole, les projets de reforestation de Nioumachoa et du Karthala, et un projet de recherche et de développement des cultures arbustives et fruitières.

2 - Pêche. Les principaux projets dans le secteur de la pêche sont le projet de pêche artisanale financé par le FED, l'école de pêche d'Anjouan et le projet de motorisation de la flotte de pêche financés par les Japonais, la redéfinition d'un projet du Fonds Africain de Développement pour encourager la pêche artisanale et une aide de la FAO pour encourager la gestion et la commercialisation de la pêche.

3 - Industrie et tourisme. Compte tenu de la stratégie définie au Chapitre IV, il n'y a que peu de place pour ces deux secteurs dans un programme d'investissement public. Toutefois, trois projets sont à retenir: une ligne de crédit supplémentaire pour la Banque de Développement, qui a joué un rôle important dans le développement de l'activité industrielle des Comores ces dernières années, un projet de promotion des investissements et des exportations et un projet de promotion touristique.

4 - Routes. Il n'est pas possible de continuer l'investissement routier au rythme des années précédentes et l'accent doit être mis maintenant sur l'entretien des routes existantes. Toutefois, il n'est pas possible d'ignorer entièrement les besoins en infrastructure et le seul projet acceptable est lié au développement de la presquîle de Jimilimé: la route de Bambao à Jimilimé dont la largeur devrait être réduite de 5m à 3m 50.

5 - Ports et aéroports. Un certain nombre de dépenses complémentaires doit être effectué dans le cadre du projet du port de Mutsamudu; il s'agit essentiellement de la livraison d'équipement de chargement et de déchargement. L'amélioration du port de Moroni est en cours de considération mais aucun accord n'est encore intervenu sur la nature de cet investissement et les financements proposés par le FED et la Caisse Centrale sont insuffisants pour le projet initialement envisagé. Il est vraisemblable qu'un projet de taille réduite sera finalement retenu. En revanche, si l'on veut effectivement améliorer les relations maritimes entre Mohéli et les deux autres îles pour leur approvisionnement en fruits et légumes, il y a lieu de prévoir l'aménagement d'un site pour que des bâteaux à fond plat puissent s'échouer sans danger. Un modeste projet a été prévu pour 1989. Avec la perte récente du Kamar Al Kuwait, il y a lieu de prévoir un investissement sur la flotte de transport inter-îles. Dans le secteur des aéroports, il y a lieu de mentionner le projet d'amélioration de l'aéroport de Hahaya et le développement des installations de frêt financé par la Caisse Centrale. En revanche, la construction du salon d'honneur ne se justifie pas du point de vue économique et il serait souhaitable d'améliorer les installations de sécurité dans les deux aéroports d'Anjouan et de Mohéli. Le projet d'aéroport international à Anjouan doit être systématiquement écarté car il n'a aucune justification économique.

6 - Télécommunications. Les seuls projets retenus sont la construction de bâtiments pour abriter les centraux téléphoniques et la liaison ondes courtes Fomboni-Nioumachoua pour lequel le financement semble être assuré. En ce qui concerne la possibilité d'une station hertzienne, ce projet devrait être abandonné, une solution via Mayotte étant, de loin, moins onéreuse.

7 - Energie et eau. Deux projets électriques sont retenus provisoirement: la centrale de Mutsamudu, et le cinquième groupe à Voidjou dont la taille et le coût devront toutefois être revisés. Les investissements pour l'approvisionnement en produits pétroliers devront être limités au strict nécessaire; à savoir la réparation ou remplacement du sea-line à Moroni (coût estimé à 350 millions de FC) et une légère addition à la capacité de stockage à Moroni (coût estimé à 250 millions de FC). Par contre, le terminal pétrolier prévu pour Mohéli (coût estimé à 1,2 milliards de FC) est tout à fait inutile et ne doit pas être réalisé. Un projet d'alimentation en eau des villages de la Grande Comore dont le financement est assuré par le PNUD a été inclu dans le programme. Il est envisagé la réalisation d'adduction d'eau pour les villes et villages situés sur la partie basse de Grande Comore. Quant à Anjouan, une réahabilitation des réseaux existants qui sont devenus vétustes pour quatre villages s'avère nécessaire. Ce projet de réhabilitation pourra être financé par des dons ou sur budget et il est nécessaire de faire

payer l'eau pour récupérer les frais ainsi encourus. Les études sont déjà faites en 1987 pour la Grande Comore (Fonds Koweitien) et en 1986 pour Anjouan (CCCE).

8 - Education et santé. Aucun nouveau projet d'éducation ni de santé n'ont été programmés. Les seuls projets dans le programme sont les projets déjà en cours.

D. Le financement des dépenses de l'Etat

5.15 L'ensemble des projets du programme d'investissement public tel qu'il a été décrit ne constitue pas le budget en capital, dans la mesure où de nombreux projets comprennent une part importante d'assistance technique et de dépenses récurrentes de fonctionnement. La mission a dû procéder à une estimation globale de ce que représentent effectivement les dépenses en capital. Elles doivent être prises à la fois comme une illustration de ce qui est possible et un objectif pour le Gouvernement.

5.16 Le Tableau VIII illustre ce que pourrait être l'équilibre général des finances publiques. Le concept utilisé diffère de celui présenté au Tableau IV dans le sens que les surplus de trésorerie des entreprises publiques ont été pris en compte. Dans la projection, les revenus consolidés du Gouvernement central, des gouvernorats, de la caisse de stablilisation augmentent de 8,4 milliards de FC en 1986 à 14 milliards de FC en 1990. Ceci représente un taux de croissance annuel moyen d'environ 7% en termes réels. Dans la projection, les dépenses courantes augmentent de 18,3 milliards de FC en 1986 à 24 milliards de FC en 1990, soit une croissance de 1% par an en terme réel (en faisant l'hypothèse d'un taux d'emplois moyen de 6%).

5.17 Dans ces conditions le déficit en compte courant du Gouvernement passera de 9,9 milliards de FC en 1986 à 10 milliards de FC en 1990, soit exprimé en pourcentage du produit intérieur brut une baisse de 19% à 17%. Compte tenu de la volonté du Gouvernement de réduire le programme d'investissement public, le déficit total exprimé en fonction du PIB se trouve donc réduit de 37% en 1986 à 35% en 1990.

5.18 Cet effort est possible mais suppose une rigueur et une austérité budgétaire, de la part du Gouvernement et la volonté de la communauté internationale de continuer à fournir aux Comores une aide budgétaire importante. Ceci suppose que le Gouvernement prendra un certain nombre de mesures pour augmenter les recettes et réduire les dépenses:

a. La taxe sur le chiffre d'affaires sera effectivement perçue et payée par tous les contribuables.

b. L'impôt sur les bénéfices distribués sera perçu après vérification des comptes des entreprises.

c. Le Gouvernement intensifiera ses efforts pour réduire la contrebande et continuera à améliorer le fonctionnement de l'administration des douanes.

d. Le Gouvernement instituera une taxe de 100% sur le riz et sur les hydrocarbures. (Les raisons pour instituer une taxe sur les produits pétroliers sont les mêmes que celles pour l'institution d'une taxe sur le riz importé (voir para. 4.15).

e. Les dépenses de personnel n'augmenteront pas plus vite que le taux d'inflation.

f. Les dépenses d'assistance technique seront progressivement réduites (5% par an) dans la mesure où un certain nombre de postes occupés par des expatriés seront progressivement remplis par du personnel comorien.

g. En ce qui concerne les entreprises publiques, le Gouvernement procédera à la liquidation de SOCOVIA (le monopole de la distribution de la viande importée) et mettra en application le plan de redressement préparé pour l'OPT et l'Electricité et eau des Comores pour les services de l'assistance technique française.

TABLEAU VIII - EQUILIBRE GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES 1987-1990[1]/
(Milliards de FC)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Recettes fiscales	5,7	7,1	7,7	8,6	9,4	10,0
Nouvelles recettes	0	0	0	2,5	2,0	2,9
Recettes non-fiscales	0,8	1,3	1,4	0,9	1,0	1,1
Total Recettes	**6,5**	**8,4**	**9,0**	**11,9**	**12,4**	**14,1**
Dépenses de personnel	4,7	5,5	6,3	6,7	7,2	7,7
Assistance technique	4,5	4,5	4,9	4,6	4,4	4,2
Achats de biens et services	6,1	6,3	7,0	7,6	8,5	9,3
Transferts	1,1	1,3	1,2	1,4	1,5	1,7
Intérêts de la dette	0,6	0,7	1,1	1,2	1,2	1,3
Total des Dépenses Courantes	**17,0**	**18,3**	**20,5**	**21,6**	**22,9**	**24,2**
Déficit Courant	**-10,5**	**-9,9**	**-11,5**	**-9,6**	**-10,5**	**-10,1**
Dépenses en Capital	**11,6**	**9,1**	**8,6**	**9,2**	**9,9**	**10,6**
Déficit Total	**-22,1**	**-19.0**	**-20,1**	**-18,9**	**-20,3**	**-20,6**
Financement:						
Dons	11,3	11,0	10,0	13,0	13,3	14,0
Tirages sur prêts net	9,3	6,4	6,3	5,6	5,4	4,9
Tirages sur prêts bruts	9,8	7,6	7,4	7,6	7,5	7,4
Amortissements	-0,5	-1,1	-1,1	-2,1	-2,1	-2,4
Autres Financements	1,1	1,5	2,0	0,3	1,7	1,8
Ajustement	0,4	0,1	1,8	-	-	-
Pour Mémoire:						
Déficit courant en % du PIB		-19,2	-21,8	-17,9	-18,9	-17,3
Déficit total en % du PIB		-36,9	-38,3	-35,0	-36,8	-35,5

1/ La définition de ce tableau diffère de celle du Tableau IV dans la mesure où les investissements et les ressources de trésorerie des entreprises publiques ont été inclus.

5.19 L'essentiel du déficit sera financé par des subventions budgétaires de l'extérieur. Celles-ci peuvent prendre la forme de dons comme c'est le cas actuellement pour un certain nombre de bailleurs de fonds, mais elles pourraient aussi prendre la forme d'un réaménagement ou

d'un allègement de la dette voir même une remise des dettes contractées auprès de certains pays et institutions amis dans les années qui ont suivi l'indépendence (Voir Section F). Les avances de la Banque Centrale seront plafonnées à 20% des recettes de l'année précédente et par conséquent le financement intérieur sera minimal.

5.20 Le schéma présenté ci-dessus et illustré au Tableau VIII montre clairement la nécessité pour les Comores d'adopter une politique d'austérité et de stabilisation mais aussi la nécessité d'une aide continue et accrue de la part de la communauté internationale.

E. Les perspectives de la balance des paiements

5.21 Il est douteux que les exportations voient un essor les prochaines années. Comme le montre le Tableau IX, on ne s'attend pas à une augmentation des exportations en volume. La demande mondiale restera maussade pour les principaux produits d'exportation traditionels. Les seuls mouvements anticipés reflètent le cycle du girofle. Même si l'on projette une amélioration des exportations des produits non-traditionels (épices, produits manufacturés et revenus du tourisme), leur part dans les recettes d'exportations restera modeste. Selon toute probabilité les prix des produits d'exportations évolueront comme les projections de l'inflation mondiale.

TABLEAU IX - PROJECTION DES EXPORTATIONS, 1986-1995

		Taux de croissance annuel moyen aux prix de 1985		Taux de croissance en prix courants	
	1985 (en millions de dollars des EU)	1987-90 (%)	1990-95 (%)	1987-90 (%)	1990-95 (%)
Marchandises	15,7	2,7	0,3	5,8	2,9
Vanille	10,5	0,3	0,0	2,9	2,3
Girofle	3,1	19,2	-5,1	22,3	-2,9
Ylang-ylang	1,5	5,3	3,8	8,1	6,2
Autres	0,7	4,6	4,9	9,3	12,9
Exportations de SNF	4,2	4,5	3,2	7,2	5,3
Total des exportations	19,9	3,2	1,1	6,1	3,6

5.22 Les importations de marchandises sont projetées à augmenter en volume de 6,1% par an pendant la période 1987-1990 et de 4,6% par an en moyenne pendant les cinq années suivantes. Ces projections supposent que le maïs et les autres produits locaux continuent à jouer un rôle de plus en plus important dans l'alimentation locale. Le mouvement projeté dans

les importations de riz reflète cette tendance et la nécessité d'importer certaines années un bateau et certaines autres années deux bateaux. (Un bateau transporte entre 10.000 et 15.000 tonnes de riz.) Les importations de produits intermédiaires et de matières premières ont été projetées conformément aux mouvements anticipés dans le secteur de la construction (ciment et matériaux de construction) et pour faire face aux besoins du secteur industriel naissant. Les importations de biens d'équipements reflètent l'attitude plus réservée du Gouvernement vis à vis de l'investissement public et une politique dynamique de promotion de l'investissement privé. Les importations de produits pétroliers ont été projetées croître conformément aux besoins croissants d'énergie électrique et aux besoins en carburant.

TABLEAU X - PROJECTION DES IMPORTATIONS, 1986-1995

		Taux de croissance annuel moyen aux prix de 1985		Taux de croissance en prix courants	
	1985 (en millions de dollars des EU)	1987-90 (%)	1990-95 (%)	1987-90 (%)	1990-95 (%)
Marchandises	25,7	4,6	5,1	8,5	8,1
Produits Aliment.3/	7,4	1,8	0,6	8,7	4,1
Biens de Consomm.	3,0	2,9	2,8	5,6	5,2
Produits Petrol.	2,3	4,4	5,0	8,2	10,7
Matières Prem.	8,1	8,1	8,9	10,9	11,4
Equipement	5,0	3,1	3,5	5,8	5,9
Importations de SNF	38,7	2,2	3,5	4,9	5,9
Total des Importations	64,5	3,2	4,1	6,3	6,7

3/ Les importations de riz fluctuent fortement d'année en année en raison du nombre d'arrivages de bateaux. Il y a lieu d'établir une moyenne variable bi-annuelle des importations de riz pour calculer les taux de croissance des produits alimentaires.

5.23 L'effet global de ces diverses hypothèses se traduit par une croissance réelle des importations de biens et services non facteurs de 3,7% pour la période 1987-90 et de 3,9% en moyenne pour la période 1990-95. Dans ces conditions la balance commerciale devrait se maintenir plus ou moins en équilibre. Les importations de services, bien que projetées à croître à un taux modéré, continuent à peser lourdement sur le déficit de la balance des biens et services. Compte tenu des obligations du service de la dette externe contractée et du besoin de maintenir les reserves à un niveau d'au moins 3 mois d'importations, les besoins annuels en capitaux pour 1987-1990 s'élèvent à $60 millions et à $78 millions pour 1990-1995 (comparé à $45 millions en 1982-86).

5.24 Une partie de ce financement pour 1987-1990 pourra être mobilisée en tirant sur les prêts déjà contractés. Il est douteux que le Gouvernement comorien soit en mesure de contracter plus d'une vingtaine de

millions de dollars par an[2] , d'une part la générosité d'un certain nombre de bailleurs de fonds est quelque peu tempérée par les difficultés qu'ils éprouvent à percevoir le service de la dette qui leur est due et par ailleurs la décision du Gouvernement de limiter le programme d'investissement public devrait se traduire par un réduction du volume des prêts accordés. Il est douteux que les investissements directs étrangers soient substantiels au cours de la période, même si le Gouvernement prend les mesures nécessaires pour attirer les investisseurs étrangers. (L'expérience mauricienne montre qu'il faut plusieurs années d'efforts soutenus avant que l'on ne puisse espérer des résultats.) L'essentiel des besoins en capitaux devra donc provenir des dons sous forme de transferts publics et ou d'une réduction à la charge de la dette. Le Tableau XI illustre quel pourrait être le schéma d'un tel financement.

TABLEAU XI - LA BALANCE DES PAIEMENTS, PROJECTIONS 1985-95
(US $ million)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1995
EXPORTATIONS BSNF	19.94	26.74	27.81	30.30	33.16	32.91	39.92
Marchandises, fob	15.72	19.97	20.71	22.50	24.60	24.22	28.63
SNF	4.23	6.76	7.10	7.80	8.56	8.68	11.28
IMPORTATIONS BSNF	64.47	70.82	69.66	80.33	82.94	86.11	116.24
Marchandises, fob	25.73	26.15	24.92	30.09	30.91	34.24	47.50
SNF	38.74	44.67	44.74	50.25	52.03	51.87	68.74
DEFICIT DES RESSOURCES	-44.52	-44.08	-41.85	-50.03	-49.78	-53.20	-76.32
Interets (Net)	-1.16	-0.85	-1.87	-2.28	-2.37	-2.49	-3.47
Transferts (Prive)	-0.68	-1.16	-1.17	-1.25	-1.29	-1.26	-1.41
Amortissements	-1.42	-3.26	-5.70	-6.11	-7.04	-7.75	-12.20
Reserves	-7.60	-3.76	-1.09	-1.23	-1.35	-1.01	-1.22
FINANCEMENT REQUIS	-55.38	-53.10	-51.69	-60.90	-61.84	-65.71	-94.63
Transferts (Public)	32.08	29.57	28.60	37.70	38.44	40.47	58.55
Autres	1.42	1.99	1.08	1.59	2.09	2.59	5.10
Deboursement en provenance du pileline	21.88	21.54	18.00	15.00	7.77	4.12	0.00
Deboursement des nouveaux engagements	0.0	0.0	4.0	6.6	13.5	18.5	31.0
ENGAGEMENTS	15.20	13.80	10.00	23.00	25.00	26.00	33.00
Aide programme	5.20	1.00	6.00	0.00	8.00	0.00	12.00
Prets pour projets	10.00	12.80	4.00	23.00	17.00	26.00	21.00
Ratio du Service de la Dette	15.4%	19.7%	29.8%	30.2%	30.8%	33.6%	41.2%

Source: Mission BIRD

2/ Ce qui pourrait se repartir comme suit: 6 à 8 millions de dollars à des conditions de type IDA; 4 à 5 millions de dollars à des conditions de type de la Caisse Centrale; 6 à 8 millions de dollars à des conditions de type de Fonds africain de développement; et 2 millions de dollars à des conditions de type OPEP concessionnel.

F. La nécessité d'un réaménagement de la dette

5.25 Ces projections montrent que le ratio du service de la dette augmenterait progressivement de 30% en 1987 pour atteindre 41% en 1995. Bien que ces chiffres puissent paraître banals, si l'on se réfère aux chiffres couramment cités pour les principaux pays endettés de l'Amérique ou de l'Afrique, ils représentent pour les Comores une situation intenable et ceci pour trois raisons. Avec un ratio du service de la dette de 20%, les Comores ne sont déjà pas en mesure d'assurer leurs obligations, à plus forte raison avec un ratio plus élevé. De plus, l'expérience montre que les pays dont le ratio du service de la dette augmente de façon soudaine, comme c'est le cas aux Comores entre 1986 et 1987, éprouvent des difficultés considérables à s'ajuster. Enfin, les Comores, appartenant à la zone Franc ont à faire face à un problème particulier qui est celui de la contrainte budgétaire. Le problème critique est pour le Gouvernement de faire face à ses obligations vis à vis de la population: assurer les fonctions essentielles de l'Etat - sécurité, santé, éducation - tout en maintenant un fonctionnement harmonieux des institutions de l'Etat. Nous savons que déjà en 1985 et 1986 les fonctionnaires n'étaient payés qu'avec des retards considérables de plusieurs mois, alors que le service de la dette ne représentait que 20% des recettes de l'Etat. Les difficultés de trésorerie de l'Etat risquent d'augmenter sérieusement lorsque le service de la dette représentera 30% des recettes de l'Etat en 1987 (les charges d'intérêt représentent environ 1/3). Cette situation est d'autant plus préoccupante que les recettes de l'Etat couvrent à peine un tiers des dépenses courantes.

5.26 Dans ces conditions, il serait nécessaire que les pays et institutions qui ont généreusement répondu à l'appel au secours lancé par les Comores au lendemain de l'indépendance, envisagent un effort particulier pour les Comores. Deux scénarios alternatifs ont été considérés. Le premier (voir Tableau 9.1 de l'annexe statistique) suppose le refinancement de la dette et des arriérés dûs à ces pays à la fin de 1986, à des conditions du type de celles de l'Association Internationale pour le Développement (50 ans de maturité, 10 ans de délai de grâce, et 0,75% d'intérêt) et la continuation d'un programme d'aide-projet pour financer des projets de développement dont la rentabilité économique serait indiscutable. Dans ces conditions, le ratio du service de la dette tomberait à un niveau plus raisonnable, 7% en 1987 et n'atteindrait à nouveau 23% que vers 1995.

5.27 L'autre alternative (voir Tableau 9.2 de l'annexe statistique) peut être plus généreuse et mieux adaptée aux besoins des Comores consisterait à annuler entièrement la dette, quitte pour les pays ou institutions qui oublieraient la dette de s'abstenir d'accorder une aide à l'avenir. Une telle approche réduirait le service de la dette à 5% en 1987 et le maintiendrait au dessous de 20% jusqu'à l'an 2000. La conséquence, en revanche, pour les autres bailleurs d'aide est qu'ils devraient augmenter leur contribution sous forme de dons d'environ 5 millions de dollars par an. Si ceci représente un accroissement de 25% des dons accordés aux Comores, ce serait une augmentation négligeable par rapport à l'ensemble du programme d'aide de ces pays. Une autre possibilité qui pourrait être envisagée serait de différer sur une longue période les remboursements en capital et de ne percevoir pour les prochains 5 à 10 ans que les intérêts dûs.

G. Conclusion

5.28 En conclusion, le sentier du développement est particulièrement ardu et requiert des efforts et des sacrifices soutenus, tant de la part du peuple comorien que de la communauté internationale. Il est important d'arriver à un accord entre le Gouvernement comorien et les pays et institutions amis ce que l'on appelle en anglais "a compact". Il est important d'adopter, dès aujourd'hui, une politique d'austérité et de rigueur pour tirer parti au mieux des ressources disponibles qu'elles soient nationales ou étrangères sur la base des mesures de réformes et d'austérité mentionnées plus haut que le Gouvernement comorien s'engage à mettre en vigueur. Il serait nécessaire, en contrepartie de cet effort, que les pays et les institutions amis qui ont répondu généreusement à l'appel des Comores au lendemain de l'indépendance fasse un effort particulier pour prendre des mesures imaginatives pour alléger le fardeau de cette dette (comme par exemple dépôt à long terme de fonds à la Banque Centrale ou subventions budgétaires annuelles d'un montant équivalent au service de la dette). En outre, les bailleurs de fonds devraient s'engager à assurer un certain volume d'aides nouvelles assorties de conditions exceptionnelles (dons ou quasi dons) de façon à ne pas alourdir davantage la charge du service de la dette à laquelle ont à faire face les comoriens. Le développement des Comores est une opération de longue haleine et le choix des politiques économiques aujourd'hui conditionne le future, même si les fruits de ces politiques ne se matérialisent qu'au bout de plusieurs années.

LISTE DE TABLEAUX STATISTIQUES

I. Population

1. Evolution démographique

II. Comptes Nationaux

2.1 PIB par branche d'activité à prix courants
2.2 PIB par branche d'activité à prix constants de 1985
2.3 Emplois du PIB à prix courants
2.4 Emplois du PIB à prix constants de 1985
2.5 Déflateurs sectoriels

III. Balance des paiements et commerce extérieur

3.1 Balance des paiements
3.2 Importations de marchandises
3.3 Structure des importations
3.4 Exportations de marchandises

IV. Dette publique extérieure

4.1 Encours de la dette publique
4.2 Service de la dette publique

V. Finances publiques

5.1 Finances publiques consolidées
5.2 Classification des dépenses budgétaires
5.3 Détails des recettes
5.4 Tableau consolidé du secteur public
5.5 Situation consolidée des entreprises publiques

VI. Statistiques monétaires

6. Evolution de la situation monétaire

VII. Production

7.1 Production agricole
7.2 Tableau d'occupation des terres

VIII. Prix

8. Evolution des prix

IX. Projections de la balance des paiements, 1985-95

9.1 Scenario I: Réaménagement partiel de la dette
9.2 Scenario II: Annulation partielle de la dette

Tableau 1. Evolution Demographique

(en milliers)

	Taux annuel de croissance	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Anjouan	3.50%	136.0	140.7	145.6	150.7	156.0	161.5	167.1	173.0
Gd Comore	3.10%	182.7	188.3	194.2	200.2	206.4	212.8	219.4	226.2
Moheli	4.00%	16.5	17.2	17.9	18.6	19.3	20.1	20.9	21.8
Population Totale		335.2	346.2	357.7	369.5	381.7	394.4	407.4	420.9

Sources: Mission BIRD

Tableau 2.1. PIB par branche d'activite a prix courants

(en millions de FC)	1983	1984	1985	1986
Agriculture	14861	16266	18577	21049
Industries Manufacturieres	1516	1716	1887	2062
Electricite, Eau, Gaz	362	214	473	551
Batiments & Travaux Publics	4160	5265	4877	4673
Commerce, Hotel, Restaurants	10872	12000	13147	14517
Banque, AI, SRE	1842	1962	2104	2258
Transports et Telecommunications	1406	1528	1688	1855
Admninistrations	8129	8765	9442	10181
Autres Services	197	228	260	282
Production Bancaire imputee	-849	-976	-1018	-1158
PIB	42496	46968	51437	56270

Sources: Commission Economique pour l'Afrique, Nations Unies.

Tableau 2.2. PIB par branche d'activite a prix constants de 1985

(en millions de FC)	1983	1984	1985	1986
Agriculture	17073	17724	18577	19186
Industries Manufacturieres	1683	1806	1887	2040
Electricite, Eau, Gaz	398	439	473	483
Batiments & Travaux Publics	4958	5286	4877	4744
Commerce, Hotel, Restaurants	12067	12684	13147	13555
Banque, AI, SRE	2044	2074	2104	2108
Transports et Telecommunications	1561	1615	1688	1732
Admninistrations	9022	9265	9442	9506
Autres Services	219	241	260	263
Production Bancaire imputee	-942	-1032	-1018	-1081
PIB	48083	50102	51437	52536

Taux de croissance annuel	1983	1984	1985	1986
Agriculture		3.8%	4.8%	3.3%
Industries Manufacturieres		7.3%	4.5%	8.1%
Electricite, Eau, Gaz		10.3%	7.7%	2.1%
Batiments & Travaux Publics		6.6%	-7.7%	-2.7%
Commerce, Hotel, Restaurants		5.1%	3.7%	3.1%
Banque, AI, SRE		1.5%	1.4%	0.2%
Transports et Telecommunications		3.5%	4.5%	2.6%
Admninistrations		2.7%	1.9%	0.7%
Autres Services		10.0%	7.9%	1.2%
Production Bancaire imputee		9.6%	-1.4%	6.2%
PIB		4.2%	2.7%	2.1%

Sources: Commission Economique pour l'Afrique, Nations Unies.

Tableau 2.3. Emplois du PIB a prix courants

(en millions de FC)	1983	1984	1985	1986
Consommation Publique	12084	13305	15310	15552
Consommation Privee	29207	38727	40841	42700
FBCF	11366	15740	13410	11773
Variation de stocks	974	5783	1842	1500
Exportations de B&SNF	8426	4236	8943	9251
Importations de B&SNF	-19560.8	-30823	-28909	-24506
PIB	42496	46968	51437	56270

Sources: Commission Economique pour l'Afrique, Nations Unies.

Tableau 2.4. Emplois du PIB a prix constants de 1985

(en millions de FC)	1983	1984	1985	1986
Consommation Publique	13412	14064	15310	14521
Consommation Privee	32743	41331	40841	39573
FBCF	14877	15867	13410	12853
Variation de stocks	1094	5895	1842	1765
Exportations de B&SNF	7653	5355	8943	9401
Importations de B&SNF	-21715	-32331	-28909	-25785
PIB	48083	50102	51437	52536

Taux de croissance annuel	1983	1984	1985	1986
Consommation Publique		4.9%	8.9%	-5.2%
Consommation Privee		26.2%	-1.2%	-3.1%
FBCF		6.7%	-15.5%	-4.2%
Variation de stocks		438.8%	-68.8%	-4.2%
Exportations de B&SNF		-30.0%	67.0%	5.1%
Importations de B&SNF		48.9%	-10.6%	-10.8%
PIB		4.2%	2.7%	2.1%

Sources: Commission Economique pour l'Afrique, Nations Unies.

Tableau 2.5. Deflateurs sectoriels

PIB par branche d'activite economique	1983	1984	1985	1986
Agriculture	87.0	91.8	100.0	109.7
Industries Manufacturieres	90.1	95.0	100.0	101.1
Electricite, Eau, Gaz	91.0	48.7	100.0	114.1
Batiments & Travaux Publics	83.9	99.6	100.0	98.5
Autres Branches	90.1	94.6	100.0	107.1

Emplois du PIB	1983	1984	1985	1986
Consommation Publique	90.10	94.60	100.00	107.10
Consommation Privee	89.20	93.70	100.00	107.90
FBCF	76.40	99.20	100.00	91.60
Variation de stocks	89.03	98.10	100.00	84.99
Exportations de B&SNF	110.10	79.10	100.00	98.40
Importations de B&SNF	90.08	95.34	100.00	95.04
PIB	88.4	93.7	100.0	107.1

Sources: Commission Economique pour l'Afrique, Nations Unies.

Tableau 3.1. Balance des Paiements

(Millions de FC)	1982	1983	1984	1985	1986 1/
Exportations fob	6435	7419	3079	7048	6911
Importations fob	-7507	-9274	-12981	-12158	-9049
(Importations cif)	-10725	-14267	-18544	-17369	-12926
BALANCE COMMERCIALE	-1073	-1855	-9902	-5110	-2137
Assurance & Fret	-3217	-4993	-5563	-5211	-3878
Transport	-658	-735	-812	-1115	-840
Voyages	-1665	270	-2672	-2500	-3530
Interets (nets)	147	83	-146	-520	-293
Autres B & S et Revenus	-2711	-3821	-7638	-6918	-4870
SERVICES	-8105	-9196	-16831	-16264	-13410
Transferts sans contrepartie					
Prives	-790	-822	-1302	-305	-400
Publics	6332	7662	13738	14386	10961
BALANCE COURANTE	-3636	-4211	-14297	-6405	-4986
Autres Capitaux a Long Terme	879	-1052	-385	-100	202
Capitaux a Moyen et Long Termes	5321	7033	10079	9174	6435
Tirages	5340	7147	10652	9811	7563
Principal	-19	-114	-573	-637	-1128
Capitaux Non-Monetaires	-507	-304	640	-651	29
Erreurs & Omissions	-458	-566	659	2278	380
BALANCE GLOBALE	1599	900	-3304	3408	1300
Variations des Reserves	-1599	-900	3304	-3408	-1300
Reserves de la Banque Centrale	-1220	-791	2664	-2757	-1868
Avoirs exterieurs	-1236	-955	2822	-2752	-1832
Engagements exterieurs	16	164	-158	-5	-36
Arrieres de Paiements	104	168	510	509	1183
Dette Contractuelle	0	0	385	449	883
Dette Postale	104	168	125	60	300
Balance Courante / PIB	-10.11%	-9.91%	-30.44%	-12.45%	-8.90%
Service de la Dette/Exp. B&S	3.74%	5.78%	24.99%	15.37%	19.69%
Service de la Dette/Exp. B&SNF	3.95%	6.11%	27.66%	15.81%	20.76%

1/ : estimations
Sources: Banque Centrale des Comores.

Tableau 3.2. Importations de marchandises

	1981	1982	1983	1984	1985	1986 p
Riz						
Valeur en FC	2704	2401	1168	2711	2156	1822
Valeur en US $	10.0	7.3	2.8	6.0	4.8	5.3
Volume	30648	24853	14172	27234	22545	27895
P.U. (FC)	88.2	96.6	79.1	99.5	89.1	65.3
P.U. (US $)	324.7	293.7	207.1	221.9	198.6	188.6
Produits Petroliers						
Valeur en FC	1605	2252	1342	2092	1445	1167
Valeur en US $	5.9	6.8	3.5	4.7	3.2	3.4
Volume	18877	14952	9911	15455	9939	16051
P.U. (FC)	85.0	150.6	135.4	135.4	145.4	72.7
P.U. (US $)	312.9	457.9	354.8	301.9	324.2	210.0
Viande						
Valeur en FC	667	658	371	713	601	638
Valeur en US $	2.5	2.0	1.0	1.6	1.3	1.8
Volume	1206	1501	579	2184	989	1112
P.U. (FC)	553.1	438.4	640.8	326.5	607.7	574.3
P.U. (US $)	2035.3	1332.7	1678.8	728.0	1355.1	1658.3
Ciment						
Valeur en FC	461	430	584	829	642	661
Valeur en US $	1.7	1.3	1.5	1.8	1.4	1.9
Volume	20962	13282	18283	23637	20400	28071
P.U. (FC)	22.0	32.4	31.9	35.1	31.5	23.5
P.U. (US $)	80.9	98.4	83.7	78.2	70.2	68.0
Fer, Tole						
Valeur en FC	157	253	109	188	501	300
Valeur en US $	0.6	0.8	0.3	0.4	1.1	0.9
Volume	958	1403	567	640	2046	1784
P.U. (FC)	163.9	180.3	192.2	293.8	244.9	168.0
P.U. (US $)	603.1	548.2	503.7	655.1	546.1	485.0
Autres (FC)	3198	4732	10809	12011	12104	8338
Autres (US)$	11.8	14.4	28.3	26.8	27.0	24.1
TOTAL (FC)	8792	10726	14267	18544	17369	12926
TOTAL (US $)	32.4	32.6	37.4	41.4	38.9	37.3

Importations: Valeur en Million de FC, Volume en Tonnes, Prix Unitaire en '000 FC par Tonne
Valeur en Million de US $, Volume en Tonne, Prix Unitaire en US $ par Tonne.

Sources: Service des Douanes Comoriennes & Mission BIRD

Tableau 3.3. Structure des importations

(en millions de FC)	1984	1985	1986
Biens d'Equipement	3362	3178	2493
Matieres Premieres	5241	5184	4066
Ciment	829	642	661
Fer, Tole	188	501	300
Autres	4077	4054	3081
Aliments	5588	5682	3697
Riz	2711	2156	1822
Viande	713	601	638
Autres	2008	2925	1237
Biens de Consommation	2201	1947	1527
Produits Petroliers	2152	1445	1167
TOTAL	18544	17369	12926

Sources: Service des Douanes Comoriennes & Mission BIRD

Tableau 3.4. Exportations de marchandises

	1981	1982	1983	1984	1985	1986 p
Vanille						
Valeur en FC	2169	4201	3542	587	4689	5316
Valeur en US $	8.0	12.8	9.3	1.3	10.5	15.4
Volume	160	259	177	26	181	254
P.U. (FC)	13556	16220	20011	22577	25906	20929
P.U. (US $)	49.9	49.3	52.4	50.3	57.8	60.4
Girofle						
Valeur en FC	1728	1473	3181	1824	1376	658
Valeur en US $	6.4	4.5	8.3	4.1	3.1	1.9
Volume	929	585	1134	1089	1118	588
P.U. (FC)	1860	2518	2805	1675	1231	1119
P.U. (US $)	6.8	7.7	7.3	3.7	2.7	3.2
Ylang-Ylang						
Valeur en FC	453	715	558	581	657	581
Valeur en US $	1.7	2.2	1.5	1.3	1.5	1.7
Volume	40	63	49	51	61	54
P.U. (FC)	11325	11349	11388	11392	10770	10669
P.U. (US $)	41.7	34.5	29.8	25.4	24.0	30.8
Copra						
Valeur en FC	78	19	64	46	65	3
Valeur en US $	0.29	0.06	0.17	0.10	0.14	0.01
Volume	1021	195	687	490	651	29
P.U. (FC)	76.4	97.4	93.2	93.9	99.8	100.1
P.U. (US $)	0.28	0.30	0.24	0.21	0.22	0.29
Autres (FC)	33	27	74	41	261	353
dont Carburants	nd	nd	nd	nd	(157)	(180)
Autres (US $)	0.12	0.08	0.19	0.09	0.58	1.02
TOTAL (FC)	4461	6435	7419	3079	7048	6911
TOTAL (US $)	16.4	19.6	19.5	6.9	15.7	20.0

Exportations: Valeur en Million de FC, Volume en Tonnes, Prix Unitaire en '000 FC par Tonne
Valeur en Million de US $, Volume en Tonne, Prix Unitaire en US $ par Tonne.

Sources: Service des Douanes Comoriennes & Mission BIRD

Tableau 4.1. Encours de la dette publique

(en millions de FC)	1982	1983	1984	1985	1986 Encours
Institutions Financieres	202.9	152.8	102.7	52.6	52.6
Prets Bilateraux					
Chine	856.1	2108.2	2804.8	2479.9	1868.2
France	738.1	1290.6	2832.3	4577.2	5571.2
Prets Multilateraux					
Banque Africaine de Developpement	355.5	1084.0	1969.8	2750.1	3655.3
Fonds Africain de Developpement	1787.4	2777.6	5724.7	7110.9	7102.6
Banque Arabe pour le Developpement Economique de l'Afrique	3732.3	5182.1	6521.8	7031.6	6681.3
Fonds Kowaitien	4052.7	5811.1	7194.0	8647.2	8022.8
Fonds de l'Arabie Saoudite	5927.2	7495.0	9300.4	9665.5	7719.0
Fonds des Emirats Arabes	332.4	358.3	395.5	404.7	328.1
AID	2665.1	3899.2	6165.7	8399.3	8373.3
BISD	489.8	1015.1	1969.8	2776.1	2781.0
OPEP	1014.1	1155.2	1266.1	1826.6	1781.1
BEI	5.1	4.4	3.4	2.7	2.7
FIDA	0.0	0.0	0.0	129.5	193.9
TOTAL	22158.6	32333.4	46251.1	55854.0	54133.2

Sources: Mission BIRD

Tableau 4.2. Service de la dette publique 1/

(en millions de FC)	1982		1983		1984		1985		1986	
	Princ.	Interets	Princ.	Interets	Princ.	Interets	Princ.	Interets	Princ.	Interets
Prets Bilateraux										
Chine	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	109.5	0.0
France	0.0	0.0	4.3	6.1	4.3	23.8	4.3	68.4	4.3	119.6
Prets Multilateraux										
Banque Africaine de Developpement	0.0	0.0	0.0	27.7	0.0	83.4	0.0	140.4	158.1	160.2
Fonds Africain de Developpement	0.0	11.9	0.0	15.1	0.0	22.9	0.0	43.7	0.0	44.2
Banque Arabe pour le Developpement Economique de l'Afrique	0.0	34.3	0.0	55.4	0.0	99.4	46.6	130.8	170.3	122.6
Fonds Kowaitien	0.0	35.8	0.0	45.0	0.0	65.7	0.0	72.5	72.9	72.6
Fonds de l'Arabie Saudite	0.0	80.7	0.0	136.5	395.5	168.7	393.6	171.9	451.9	134.3
Fonds des Emirats Arabes	0.0	8.2	29.5	9.6	33.9	11.0	34.7	10.4	28.1	7.7
AID	0.0	15.1	0.0	22.9	0.0	33.2	0.0	47.2	0.0	51.8
BISD	0.0	77.9	0.0	75.7	15.1	83.2	30.8	84.2	30.4	69.4
OPEP	18.8	4.7	79.8	6.9	122.7	7.5	125.5	7.7	161.8	9.1
BEI	0.0	0.0	0.6	0.0	1.3	0.0	1.3	0.0	1.3	0.0
FIDA	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.1
TOTAL	18.8	268.6	114.2	400.8	572.8	599.0	636.8	777.3	1128.6	792.5

Projection du Service de la dette publique 2/

(en millions de FC)	1987		1988		1989		1990		1995	
	Princ.	Interets	Princ.	Interets	Princ.	Interets	Princ.	Interets	Princ.	Interets
Prets Bilateraux										
Chine	219.1	0.0	219.1	0.0	219.1	0.0	219.1	0.0	219.1	0.0
France	54.3	147.1	54.3	210.7	100.6	232.2	181.9	230.0	362.9	187.8
Prets Multilateraux										
Banque Africaine de Developpement	326.7	263.0	326.7	240.1	326.7	217.2	326.7	194.4	326.7	86.6
Fonds Africain de Developpement	52.4	45.6	88.9	57.9	88.9	57.3	190.0	56.7	399.9	108.4
Banque Arabe pour le Developpement Economique de l'Afrique	483.4	167.3	483.4	178.0	483.4	165.1	483.4	152.2	483.4	87.6
Fonds Kowaitien	72.9	79.5	72.9	80.9	135.1	80.2	135.1	79.8	301.1	74.0
Fonds de l'Arabie Saudite	451.9	125.3	451.9	116.2	582.8	107.2	582.8	105.2	582.8	53.4
Fonds des Emirats Arabes	28.1	7.0	28.1	6.3	28.1	5.6	28.1	4.9	28.1	1.4
AID	0.0	64.1	0.0	75.2	48.3	81.0	98.4	85.9	300.3	83.0
BISD	158.2	68.6	158.2	64.7	158.2	60.7	158.2	56.8	158.2	37.0
OPEP	125.8	11.3	149.9	12.3	186.1	11.4	196.4	10.1	80.3	3.6
BEI	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
FIDA	0.0	2.0	0.0	3.9	0.0	5.9	0.0	7.8	0.0	12.3
TOTAL	1972.7	980.8	2033.4	1046.5	2357.3	1024.0	2660.1	983.7	3242.6	728.6

1 / sommes dues, a l'exclusion du service de la dette des Institutions Financieres.
2/ basees sur la dette contractee avant le 31 Decembre 1986.

Sources: Mission BIRD

Tableau 5.1. Finances Publiques Consolidees

(en millions de FC)	1982	1983	1984	1985	1986 estim.	1987 budget	1987 estim.
A. RECETTES ET DONS	10729.0	15036.8	15945.0	17724.4	19356.5	21723.0	20213.5
1. Recettes	4801.0	6862.6	6952.8	6495.3	8427.2	10523.0	9013.5
Recettes fiscales	4110.4	5241.4	5726.3	5715.5	7091.6	8980.0	7663.5
Recettes non fiscales	690.6	1621.2	1226.5	779.8	1335.6	1543.0	1350.0
2. Dons	5928.0	8174.2	8992.2	11229.1	10929.3	11200.0	11200.0
Dons budgetaires	714.4	1256.9	1793.3	2743.9 1/	2572.3	2700.0	2700.0
Dons extrabudgetaires	5213.6	6917.3	7198.9	8485.2	8357.0	8500.0	8500.0
B. DEPENSES ET PRETS NETS	14810.5	21144.5	25114.8	26705.8	25641.1	24879.8	24879.8
1. Depenses budgetaires							
Courantes	5513.9	7714.2	7808.7	9205.4	10186.6	11689.8	11689.8
En capital	136.0	539.5	777.1	553.0	636.0	780.0	780.0
Prets nets	-70.3	28.4	61.0	1.3	0.0	0.0	0.0
2. Depenses extrabudgetaires	9230.9	12835.7	16366.0	16607.8	14466.0	12165.9	12165.9
finances par dons	5213.6	6917.3	7198.9	8485.2	8357.0	8500.0	8500.0
Courantes	4619.5	5789.4	6040.9	6485.7	6968.4	7150.0	7150.0
En capital	539.3	1101.3	1158.0	1970.3	1388.6	1350.0	1350.0
Prets nets	54.8	26.7		29.3			
financees sur emprunts	4017.3	5918.4	9167.1	8122.6	6109.0	3665.9	3665.9
Courantes	271.1	453.3	896.5	1047.9	799.9	1149.5	1149.5
En capital	3596.2	5465.1	8168.6	6765.7	4956.6	2272.3	2272.3
Prets nets	150.0	0.0	102.0	309.0	352.5	244.1	244.1
depenses courantes	4890.6	6269.4	7039.4	7871.9	8120.8	8543.6	8543.6
depenses d'investissement	4135.5	6566.4	9326.6	8736.0	6345.2	3622.3	3622.3
Prets nets	204.8	26.7	102.0	338.3	352.5	244.1	244.1
Total depenses courantes	10404.5	13983.6	14848.1	17077.3	18307.4	20233.4	20233.4
Total depenses d'investissement	4271.5	7105.9	10103.7	9289.0	6981.2	4402.3	4402.3
Total Prets nets	134.5	55.1	163.0	339.6	352.5	244.1	244.1
Total depenses	14676.0	21089.4	24951.8	26366.2	25288.6	24635.7	24635.7
Surplus ou deficit (-), (base engagements)	-4081.5	-6107.7	-9169.8	-8981.4	-6284.6	-3156.8	-4666.4
Variation du montant des arrieres de depenses	22.5	-89.8	520.8	158.9	434.0	0.0	0.0
Surplus ou deficit (-), (base caisse)	-4059.0	-6197.5	-8649.0	-8822.5	-5850.6	-3156.8	-4666.4
C. FINANCEMENT	4059.0	6197.5	8649.0	8822.5	5850.6	3156.8	4666.4
1. Exterieur (net)	4122.8	5864.5	8868.0	8092.9	6067.6	2022.2	2022.2
Tirages	4141.5	5926.4	9166.7	8122.8	6286.9	3784.8	3784.8
Amortissement	-18.7	-101.9	-445.7	-445.7	-1029.0	-1762.6	-1762.6
Arrieres en capital		40.0	147.0	415.8	809.7		
Refinancement							
2. Interieur (net)	-63.8	333.0	219.0	729.6	-217.0	1134.6	2644.2
Banque centrale	-40.0	68.0	186.0	223.0	152.0	120.0	120.0
Autres banques	-281.0	-113.0	135.0	309.0	0.0	100.0	100.0
Autres financements	257.2	378.0	-540.0	197.6	-369.0	814.6	2424.2

1/ Non-compris 432 millions recus au titre du Stabex et verses a la BIC
Source: Mission BIRD

Tableau 5.2. Classification des Depenses Budgetaires

(en millions de FC)	1982	1983	1984	1985	1986 estim.	1987 budget	1987 estim.
DEPENSES BUDGETAIRES	5649.9	8253.7	8585.8	9758.4	10822.6	12469.8	12469.8
Depenses de personnel	2604.6	3311.0	3749.0	4739.4	5450.0	6306.9	6306.0
Achats de biens et services	1995.8	3149.4	2581.8	3096.3	3100.0	3587.0	3587.0
Interets de la dette	230.0	410.0	590.0	606.7	652.5	796.8	796.8
Transferts	683.5	843.8	887.9	763.0	984.1	1000.0	1000.0
Total depenses courantes	5513.9	7714.2	7908.7	9205.4	10186.6	11689.8	11689.8
Depenses en capital	136.0	539.5	777.1	553.0	636.0	780.0	780.0
Prets nets	-70.3	28.4	61.0	1.3	0.0	0.0	0.0
Depenses budgetaires et prets nets (base engagements)	5579.6	8282.1	8646.8	9759.7	10822.6	12469.8	12469.8
Variation du montant des arrieres de depenses	22.5	-89.8	520.8	159.9	434.0	0.0	0.0
Depenses budgetaires et prets nets (base caisse)	5557.1	8371.9	8126.0	9600.8	10388.6	12469.8	12469.8

Source: Mission BIRD.

Tableau 5.3. Details des Recettes

(en millions de FC)	1982	1983	1984	1985	1986 estim.	1987 budget	1987 estim.
TOTAL RECETTES	4801.0	6862.6	6952.8	6495.3	8427.2	10253.0	9013.5
RECETTES FISCALES	4110.4	5241.4	5726.3	5715.5	7091.6	8980.0	7663.5
Impots sur revenu, ben., gains	192.1	282.3	538.1	759.3	1245.0	1145.0	1145.0
Impot General sur le revenu	78.4	142.5	162.2	206.1	250.0	300.0	300.0
IBD	104.4	132.7	346.5	489.3	950.0	800.0	800.0
Autres (proprietes baties)	9.3	7.1	29.4	64.0	45.0	45.0	45.0
Impots sur la propriete	42.2	87.8	122.4	99.0	95.0	110.0	110.0
Droits d'enregistrement	42.2	87.8	122.4	99.0	95.0	110.0	110.0
Impots sur biens et services	215.3	312.3	321.9	500.5	728.2	834.0	834.0
Taxes gen. sur ventes et C.A.	159.7	255.1	250.0	431.8	600.0	720.0	720.0
TCA	159.7	255.1	250.0	431.8	600.0	720.0	720.0
Patentes et Licences	54.7	55.0	69.5	66.3	126.0	110.0	110.0
Patentes	53.5	51.3	65.2	60.3	115.0	100.0	100.0
Centimes additionnels chambre de com.	1.2	3.7	4.3	6.0	11.0	10.0	10.0
Autres	0.9	2.1	2.5	2.4	2.2	4.0	4.0
Taxe sur les transports	0.9	0.8	0.5	0.4	0.0	0.0	0.0
Taxe sur les spectacles	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Taxe sur video	0.0	1.3	1.9	2.0	2.2	4.0	4.0
Imp. sur com. et trans. internal.	3863.0	4512.5	4709.1	4312.8	4966.0	6825.0	5508.5
Droits a l'importation	2103.0	3137.4	3945.2	3128.0	3581.3	5479.3	4252.7
-Droits de douane a l'import.	224.5	369.0	404.6	363.5	400.7	658.4	500.0
-Taxe de consommation a l'import.	1679.5	2435.7	3096.6	2457.0	2767.6	4254.7	3232.7
Budget de l'Etat	1007.7	1412.7	2799.2	2091.3	2351.8	3822.0	2800.0
Ristournes des gouvernorats	671.8	1023.0	297.4	365.7	415.8	432.7	432.7
-Taxe de formalite douaniere	199.0	253.6	365.7	231.9	318.0	466.2	420.0
-Fonds routier	0.0	79.2	78.4	75.6	95.0	100.0	100.0
Droits a l'exportation	1733.6	1205.5	724.6	1127.5	1325.0	1315.0	1225.0
Budget de l'Etat	1180.2	1096.4	578.2	1018.1	1090.0	1090.0	1000.0
Caisse de stabilisation	529.1	84.1	130.1	85.1	210.0	200.0	200.0
Ristourne chambre de commerce	24.3	25.0	16.4	24.2	25.0	25.0	25.0
Autres recettes douanieres	26.4	169.6	39.3	57.3	59.7	30.8	30.8
Recettes douane a repartir	10.3	11.3	12.6	11.6	14.0	15.0	15.0
Autres	16.1	158.3	26.7	45.7	45.7	15.8	15.8
Autres recettes fiscales	-202.3	46.5	34.7	43.9	57.4	66.0	66.0
Frais de poursuite	5.6	4.9	23.2	11.1	16.0	15.0	15.0
Droit de timbre	22.4	40.8	23.0	32.8	41.4	51.0	51.0
Recettes fiscales a repartir	-230.3	0.8	-11.5	0.0	0.0	0.0	0.0
RECETTES NON FISCALES	705.8	1616.1	1255.4	797.5	1335.6	1543.0	1350.0
Droits de visa	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	20.0	20.0
Revenus de domaine	17.8	4.4	10.9	10.6	11.2	35.0	35.0
Recettes des services	464.9	1126.2	835.5	401.1	998.9	1143.0	950.0
Amendes et condamnations	0.5	5.5	3.3	12.0	6.0	15.0	15.0
Amendes a repartir	0.4	1.1	3.3	19.8	20.0	20.0	20.0
Fonds routier	13.7	16.1	6.3	0.8	0.0	0.0	0.0
Recettes propres des gouvernorats		229.7	120.5	10.3	12.0	12.0	12.0
Recettes propres des chambres de com.	54.5	70.8	101.1	74.0	70.0	75.0	75.0
Remises sur obligations cautionnees	1.8	3.0	3.3	3.0	2.5	3.0	3.0
Cotisations caisse de retraite	152.2	159.2	171.2	266.0	215.0	220.0	220.0
Ajustements	-15.3	5.1	-28.9	-17.7			

Source: Mission BIRD

Tableau 5.4: Tableau consolide du secteur public
(en millions de F comoriens)

	1983	1984	1985	1986
RECETTES				
Recettes Etat	6,857.5	6,981.7	6,513.Ø	8,427.2
moins: impots entreprises	(898.1)	(1,608.4)	(1,378.Ø)	(1,162.Ø)
Recettes Etat consolidees	5,959.4	5,373.3	5,135.Ø	7,265.2
Tresorerie disponible des Entreprises	1,039.4	(111.9)	765.6	1,109.4
plus: impots payes	898.1	1,608.4	1,378.Ø	1,162.Ø
moins: depenses cour couv par dons	(336.4)	(350.3)	(440.6)	(495.Ø)
moins: subventions recues	(34.Ø)	(40.Ø)	(110.9)	(10.Ø)
Tresorerie nette entreprises	1,567.1	1,106.2	1,592.1	1,766.4
Recettes secteur public consolide	7,526.5	6,479.5	6,727.1	9,031.6
DEPENSES				
Total depenses courantes et prets nets (base caisse)	14,123.4	14,519.2	17,275.6	18,225.7
moins: subventions versees	(34.Ø)	(40.Ø)	(110.9)	(10.Ø)
Total depenses courantes consolidees	14,089.4	14,479.2	17,164.7	18,215.7
DEFICIT COURANT DU SECTEUR PUBLIC	(6,562.9)	(7,999.8)	(10,437.6)	(9,184.1)
Depenses en capital	9,781.3	12,611.3	11,715.3	9,081.2
Etat	7,105.9	10,103.7	9,289.Ø	6,981.2
Entreprises	2,675.4	2,507.6	2,426.3	2,100.Ø
DEFICIT CONSOLIDE DU SECTEUR PUBLIC	(16,344.1)	(20,611.Ø)	(22,152.9)	(18,265.4)
FINANCEMENT:				
Dons	8,804.8	9,798.4	11,708.2	11,545.5
A-	7,409.4	8,184.4	9,699.5	10,035.7
Etat	7,073.Ø	7,834.1	9,258.9	9,540.7
Entreprises	336.4	350.3	440.6	495.Ø
B-En capital	1,395.4	1,614.Ø	2,008.7	1,509.8
Etat	1,101.3	1,158.Ø	1,970.2	1,388.6
Entreprises	294.1	456.Ø	38.5	121.2
Financement exterieur (net)	7,034.9	10,322.9	9,750.1	7,232.9
Tirages	7,146.9	10,671.7	9,811.Ø	7,563.4
Amortissement	(152.Ø)	(495.8)	(476.7)	(1,140.2)
Arrieres en capital	40.Ø	147.Ø	415.8	809.7
Financement interieur (net)	504.4	489.7	694.5	(513.1)
Banque centrale	68.Ø	186.Ø	223.Ø	152.Ø
Autres financements	436.4	303.7	471.5	(665.1)

Sources: Ministere des Finances et mission BIRD

Tableau 5.5. Situation Consolidee des Entreprises Publiques

(en millions de FC)	1983	1984	1985	1986 (estimations)
Resultat Net	118.6	-14.2	-54.4	
Amort. et Provisions	513.9	651.7	1299.5	
Stock debut	210.6	808.6	725.1	
Stock fin	134.2	712.5	763.4	
Tresorerie Courante	708.9	733.6	1206.8	1459.4
Actifs realisables	67.8	443.7	703.4	
Actifs Exigibles	488.9	-317.7	344.5	-350.0
Tresorerie disponible	1130.0	-27.8	847.9	1109.4
Dons recus	630.6	806.4	479.1	616.2
Assistance Techn.	298.0	350.3	440.6	495.0
Inv. brut	2723.8	2507.6	2311.1	2100.0
Financement ext. net	1171.8	1454.4	1657.2	1165.5
Financement in. net	79.3	624.9	-232.5	296.1
Pour Memoire:				
Depots payes par entreprises	898.1	1608.4	1378.0	1162.0
Subvent. recues par entrep.	34.0	40.0	110.9	10.0
Tresorerie consolidee	1994.1	1540.6	2115.0	2261.4

Note: les entreprises financieres sont excluses car elles sont reprises dans la situation monetaire consolidee des banques.
Sources: Mission BIRD

Tableau 6. Evolution de la Situation Monetaire

(en millions de FC)	Dec 81	Dec 82	Dec 83	Dec 84	Sept 86	Dec 85	Sept 86
Avoirs Exterieurs	2381	4224	4794	1490	3108	4898	5906
Creances nettes sur l'Etat	846	548	503	824	1185	1356	676
Credits a l'Economie	3279	3601	4721	6838	6045	4218	3772
Autres	-2110	-2587	-1759	-2036	-1754	-2331	-2178
Circulation Fiduciere	1971	2434	3427	3142	2792	3448	3434
Depots a vue	2267	2334	3737	3008	2927	3466	3434
Quasi Monnaie	158	1018	1095	966	2865	1227	1308

Sources: Banque Centrale des Comores & Mission BIRD.

Tableau 7.1. Production Agricole

	1983	1984	1985	1986	1983	1984	1985	1986	1983	1984	1985	1986
	VOLUME/TONNAGE				PRIX AU PRODUCTEUR (en FC)				PRIX DE MARCHE (en FC)			
CEREALES												
RIZ (PADDY)	3,450	3,530	3,620	3,700	75	80	90	90	75	80	90	90
MAIS	2,700	3,450	3,550	3,900	83	86	86	80	92	95	90	99
FECULENTS/TUBERCULES												
MANIOC	24,760	25,880	26,630	27,820	60	64	83	103	75	80	103	128
TARO	6,280	6,560	6,750	7,050	82	88	90	104	102	110	113	130
IGNAMES	2,450	2,560	2,630	2,750	63	64	68	68	79	80	85	85
PATATES DOUCES	960	1,000	1,040	1,080	72	74	87	89	90	93	109	111
FRUITS												
BANANES	34,050	36,650	37,600	38,540	63	64	71	81	79	80	89	101
NOIX DE COCO (MILLIERS)	53,340	53,750	55,430	57,100	34	33	37	42	43	41	46	53
AUTRES FRUITS	2,200	2,400	2,450	2,500	84	88	97	109	105	110	121	136
LEGUMES												
AMBREVADES	5,300	5,530	5,800	6,130	96	110	123	126	120	138	154	158
AMBRERIQUES	180	190	200	210	197	226	241	262	246	283	301	328
TOMATES	260	280	290	310	323	332	330	353	404	415	413	441
POMMES DE TERRE	180	190	200	210	148	195	206	229	185	244	258	286
AMEDRIDES	410	430	450	480	94	108	108	122	117	135	135	153
OIGNONS	90	95	100	105	521	595	534	544	651	744	668	680
DIVERS	630	640	670	710	141	154	178	190	776	193	223	238
PRODUITS D'EXPORTATION												
VANILLE VERTE	900	970	1,000	800	1,850	2,250	2,000	2,000	1,850	2,250	2,000	2,000
VANILLE PREPAREE	184	198	204	163	11,490	14,680	12,710	12,710	19,715	22,265	25,881	20,881
YLANG - YLANG (FLEURS)	2,790	2,860	3,420	3,170	50	50	60	60	50	50	60	60
ESSENCES D'YLANG-YLANG	49.3	50.6	60.5	54.2	7,628	7,628	7,734	7,850	11,325	11,482	10,866	10,667
AUTRES ESSENCES VEGETAL	3.2	2.5	1.8	2.6	18,670	19,300	19,370	25,500	27,955	30,400	29,000	48,261
GIROFLE	1,200	950	1,250	1,200	1,940	950	950	900	1,940	950	950	900
CLOUS DE GIROFLE	1,116	884	1,163	1,116	2,350	1,150	1,150	1,090	2,805	1,674	1,231	1,119
COPRA	1,200	1,280	1,350	1,410	70	71	75	75	93	95	100	100
CAFE	60	60	60	60	409	446	486	527	511	558	608	659
DIVERS	187	193	219	231	170	219	225	191	170	219	225	191
PRODUITS DE L'ELEVAGE												
BOVIN	811	811	811	850	931	997	1,100	1,145	1,164	1,246	1,375	1,431
OVIN - CAPRIN	117	117	117	120	1,011	1,088	1,200	1,239	1,263	1,360	1,500	1,549
VOLAILLE	130	145	167	177	778	826	811	793	973	1,033	1,014	991
LAIT (MILLIER DE LITRES	780	780	780	820	289	200	207	223	236	250	259	279
OEUFS (MILLIER)	2,650	3,010	3,370	3,780	50	55	60	66	63	69	75	83
PRODUITS DE LA PECHE												
POISSON	4,390	4,530	5,170	5,310	732	755	716	753	915	944	895	941
SYLVICULTURE (MILLIER DE M3)												
BOIS DE CHAUFFAGE	392	405	418	433	2,300	2,400	2,500	2,600	2,875	3,000	3,125	3,250
PECHES	11	11	12	12	2,300	2,400	2,500	2,600	2,875	3,000	3,125	3,250
BOIS D'OEUVRE	6	6	6	6	36,800	38,400	40,000	41,600	46,000	48,000	50,000	52,000

Sources : Commission Economique pour l'Afrique, Nations Unies.

Tableau 7.2 Tableau d'Occupation des Terres

TYPE D'OCCUPATION	GRANDE COMORE		MOHELI		ANJOUAN		TOTAL	
	HA	%	HA	%	HA	%	HA	%
Vegetation naturelle	32062	31.71	4143	19.65	3316	7.82	39251	24.01
Plantation arboree forestiere ou de rente	1398	1.38	680	3.22	3387	7.99	5465	3.32
Cultures vivirieres sous toutes formes d'association	60416	59.76	15644	74.14	33862	79.86	109922	66.78
Sans vegetation	4621	4.57	287	1.36	280	0.66	5188	2.84
Divers	2603	2.57	346	1.64	1555	3.67	4504	2.74
TOTAL	101100		21100		42400		164600	

Tableau 8. Evolution des Prix

(1985 = 100)

	1982	1983	1984	1985	1986
Cout de la vie famille comorienne	63.0	84.6	94.6	100.0	108.3
Cout de la vie famille expatriee	72.5	81.9	90.7	100.0	114.0
Deflateur PIB	83.2	88.4	93.7	100.0	107.1

Source : Commission Economique pour l'Afrique, Nations Unies.

Tableau 9.1 Scénario I: Réaménagement partiel de la dette

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1995
EXPORTATIONS BSNF	19.94	26.74	27.81	30.30	33.16	32.91	39.92
Marchandises, fob	15.72	19.97	20.71	22.50	24.60	24.22	28.63
SNF	4.23	6.76	7.10	7.80	8.56	8.68	11.28
IMPORTATIONS BSNF	64.47	70.82	69.66	80.33	82.94	86.11	116.24
Marchandises, fob	25.73	26.15	24.92	30.09	30.91	34.24	47.50
SNF	38.74	44.67	44.74	50.25	52.03	51.87	68.74
DEFICIT DES RESSOURCES	-44.52	-44.08	-41.85	-50.03	-49.78	-53.20	-76.32
Interets (Nets)	-1.16	-0.85	-0.21	-0.65	-0.88	-1.13	-2.73
Transferts Prives	-0.68	-1.16	-1.17	-1.25	-1.29	-1.26	-1.41
Amortissements	-1.42	-3.26	-0.79	-1.02	-1.29	-1.67	-5.38
Reserves	-7.60	-3.76	-1.09	-1.23	-1.35	-1.01	-1.22
FINANCEMENT REQUIS	-55.38	-53.10	-45.11	-54.18	-54.61	-58.28	-87.07
Transferts Publics	32.08	29.57	22.03	30.98	31.20	33.04	51.00
Autres	1.42	1.99	1.08	1.59	2.09	2.59	5.10
Deboursement de la dette contractee	21.88	21.54	18.00	15.00	7.77	4.12	0.00
Deboursement des nouveaux engagements	0.0	0.0	4.0	6.6	13.5	18.5	31.0
ENGAGEMENTS	15.20	13.80	10.00	23.00	25.00	26.00	33.00
Aide programme	5.20	1.00	6.00	0.00	8.00	0.00	12.00
Prets pour projets	10.00	12.80	4.00	23.00	17.00	26.00	21.00
Ratio du Service de la dette	15.4%	19.7%	7.0%	8.8%	9.8%	11.9%	22.9%

Source: Mission BIRD

Tableau 9.2 Scénario II: Annulation partielle de la dette

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1995
EXPORTATIONS BSNF	19.94	26.74	27.81	30.30	33.16	32.91	39.92
Marchandises, fob	15.72	19.97	20.71	22.50	24.60	24.22	28.63
SNF	4.23	6.76	7.10	7.80	8.56	8.68	11.28
IMPORTATIONS BSNF	64.47	70.82	69.66	80.33	82.94	86.11	116.24
Marchandises, fob	25.73	26.15	24.92	30.09	30.91	34.24	47.50
SNF	38.74	44.67	44.74	50.25	52.03	51.87	68.74
DEFICIT DES RESSOURCES	-44.52	-44.08	-41.85	-50.03	-49.78	-53.20	-76.32
Interets (Nets)	-1.16	-0.85	0.34	-0.08	-0.30	-0.50	-1.70
Transferts Prives	-0.68	-1.16	-1.17	-1.25	-1.29	-1.26	-1.41
Amortissements	-1.42	-3.26	-0.79	-1.02	-1.29	-1.67	-4.68
Reserves	-7.60	-3.76	-1.09	-1.23	-1.35	-1.01	-1.22
FINANCEMENT REQUIS	-55.38	-53.10	-44.56	-53.62	-54.02	-57.65	-85.34
Transferts Publics	32.08	29.57	26.79	34.35	36.29	40.90	62.64
Autres	1.42	1.99	1.08	1.59	2.09	2.59	5.10
Deboursement de la dette contractee	21.88	21.54	12.69	12.18	6.02	2.53	0.00
Deboursement des nouveaux engagements	0.0	0.0	4.0	5.5	9.6	11.6	17.6
ENGAGEMENTS	15.20	13.80	10.00	13.00	15.00	15.00	19.00
Aide programme	5.20	1.00	6.00	0.00	8.00	0.00	12.00
Prets pour projets	10.00	12.80	4.00	13.00	7.00	15.00	7.00
Ratio du Service de la dette	15.4%	19.7%	5.1%	7.0%	8.1%	10.1%	18.7%

Source: Mission BIRD